Manitoba

Annual Report 2000 - 2001

Culture, Heritage and Tourism

Includes 10% post-consumer waste

102-01327/

MINISTER OF
CULTURE, HERITAGE AND TOURISM

ROOM 118
LEGISLATIVE BUILDING
WINNIPEG, MANITOBA, CANADA
R3C 0V8

The Honourable Peter M. Liba, C.M.
Lieutenant-Governor
Province of Manitoba

May It Please Your Honour:

I have the privilege of presenting for the information of Your Honour, the Annual Report of Manitoba Culture, Heritage and Tourism for the fiscal year ended March 31, 2001.

Respectfully submitted,

R. Lemieux

The Honourable Ron Lemieux
Minister of Culture, Heritage and Tourism

2001
International Year of Volunteers

Manitoba

Deputy Minister of
Culture, Heritage and Tourism

Room 112
Legislative Building
Winnipeg, Manitoba, R3C 0V8

The Honourable Ron Lemieux
Minister of Culture, Heritage and Tourism
Province of Manitoba

Dear Sir:

I am pleased to submit for your approval the Annual Report of the Department of Culture, Heritage and Tourism for the year 2000/01. I would note the following as some of the highlights of the year.

In partnership with the Manitoba Arts Council, the Department undertook a multi-year commitment to the Manitoba Arts Stabilization Program. This program is a private-public sector partnership designed to provide technical support and resources to Manitoba arts organizations, to strengthen organizational and fiscal management, expand audiences and renew artistic programming. $1M will be provided over five years as the Province's contribution to the $5M program.

In partnership with the Association of Manitoba Book Publishers (AMBP) and the Manitoba Writers' Guild, the Department co-ordinated the naming and implementation of three new Manitoba-sponsored book awards: *The Margaret Laurence Best Fiction Award, The Alexander Kennedy Isbister Best Non-Fiction Award* and *le Prix littéraire Rue-Deschambault*, recognized as the best book by a Manitoba Francophone writer.

Manitoba's cultural industries continue to demonstrate significant growth in all sectors. In 2000/01 film production activity grew to just over $50M; the Manitoba Film/Video Production Tax Credit Program returned $6.3 million to Manitoba film companies and investors; the sound recording sector grew to approximately $8.7M; Manitoba book publishers recorded net sales of $3.4M and crafts producers generated between $30-$38 million in annual sales.

2001
International Year of Volunteers

In keeping with the Minister of Culture, Heritage and Tourism being named the Minister responsible for the Voluntary Sector, the Department has taken a lead role in voluntary sector initiatives. This included participation in the Manitoba International Year of Volunteers Steering Committee and providing a grant to the Volunteer Centre of Winnipeg to research the scope and impact of the voluntary sector, establish the Lieutenant Governor's Awards and to enhance the Volunteer Awards Luncheon.

The Department through the Hudson's Bay Company Archives hosted the 18th Polar Libraries Colloquy in June 2000 for archivists and librarians from polar countries. Other promotional activity included weekly CBC Radio North broadcasts from Thompson based on stories documented in the HBCA records, talks given at Peguis Days and a display at the Red River Rendezvous at Lower Fort Garry.

The Manitoba Aboriginal Tourism Association, an industry-led association dedicated to the development of Aboriginal tourism in Manitoba, received support from the Department for an Aboriginal Tourism Symposium in March 2001 and the implementation of a web site as a marketing initiative for its membership.

The Department hosted a Tourism Industry Forum in February 2001, bringing together over 160 leaders from the tourism industry, labour and government to discuss the future directions of the tourism industry in Manitoba. The Forum identified strategic priorities for product development and marketing for the coming years. These focused on the expansion of nature-based, as well as, cultural/heritage tourism.

As in past years, the Community Places Program helped non-profit organizations undertake the renovation, expansion, construction or purchase of sustainable facilities that provide long-term recreational and social benefits for the community. In keeping with the Government's Healthy Child Initiative, this year the Program placed a priority on projects designed to provide services to children and youth at risk.

Respectfully submitted,

Tom Carson

Table of Contents

Introduction 8
Mission and Goals 8
Organization Chart 9
Statutory Responsibilities 10

Executive Support 11

Administration and Finance Division 12
Financial and Administrative Services 12
Human Resource Services 13

Culture, Heritage and Recreation Programs Division 15
Executive Administration 15
Grants to Cultural Organizations 16
Arts Branch 16
Public Library Services 18
Historic Resources 21
Recreation and Wellness Promotion Branch 23
Regional Services 25

Information Resources Division 30
Client Services 30
Business Services 31

Provincial Services Division 32
Translation Services 32
Provincial Archives 33
Legislative Library 35

Tourism Division 37
Tourism Services and Special Projects 37
Tourism Marketing and Promotions 38
Tourism Development 39

Capital Grant Assistance 41
Cultural Organizations 41
Heritage Buildings 41
Community Places Program 42

Boards and Agencies 44

Financial Statements 49

Historical Information 55

Introduction

The Annual Report of the Department of Culture, Heritage and Tourism deals with the fiscal year ending March 31, 2001, providing a record of performance and fiscal accountability. The Report's content reflects the department's organizational structure with highlights noted in the Deputy Minister's transmittal letter, followed by program and financial information for five divisions: Administration and Finance, Culture, Heritage and Recreation Programs, Information Resources, Provincial Services and Tourism. This divisional information is followed by a report on Capital Grant Assistance and a report on Boards and Agencies, and concludes with financial statements and historical information on expenditures and staffing.

Mission and Goals

Manitoba Culture, Heritage and Tourism's mission is to promote and enhance the well-being, identity and creativity of Manitobans while contributing to the economic viability of the Province.

In order to achieve its mission the Department of Culture, Heritage and Tourism is comprised of the following divisions:

- Culture, Heritage and Recreation Programs Division supports, creates and develops a broad range of cultural, arts, heritage, recreation, wellness and library services, programs and opportunities which benefit Manitobans and their communities.

- Tourism Division facilitates the growth of the tourism industry. The Division markets and promotes Manitoba as a travel destination and assists businesses and regions to develop and expand tourist attractions and facilities in Manitoba.

- Provincial Services delivers corporate and public information management services through three branches: Translation Services, Provincial Archives, and Legislative Library. The Division makes Government's information accessible through records management, written and oral translation, depository library programs, access and privacy legislation and direct response to public inquiries. The Division also preserves information that reflects the diverse experience and aspirations of Manitobans.

- Information Resources Division co-ordinates and manages communications for government departments. The Division's mandate is to enhance the quality, consistency, accountability and cost effectiveness of departmental communications programs.

- Administration and Finance supports corporate management of the Department's human, financial and information resources and assists in meeting the legislative and policy requirements of central agencies of government. The Division also administers the Community Places Program and supports the operation of the Manitoba Film Classification Board.

The Department's organization structure is indicated in the following chart.

CULTURE, HERITAGE AND TOURISM
ORGANIZATION CHART

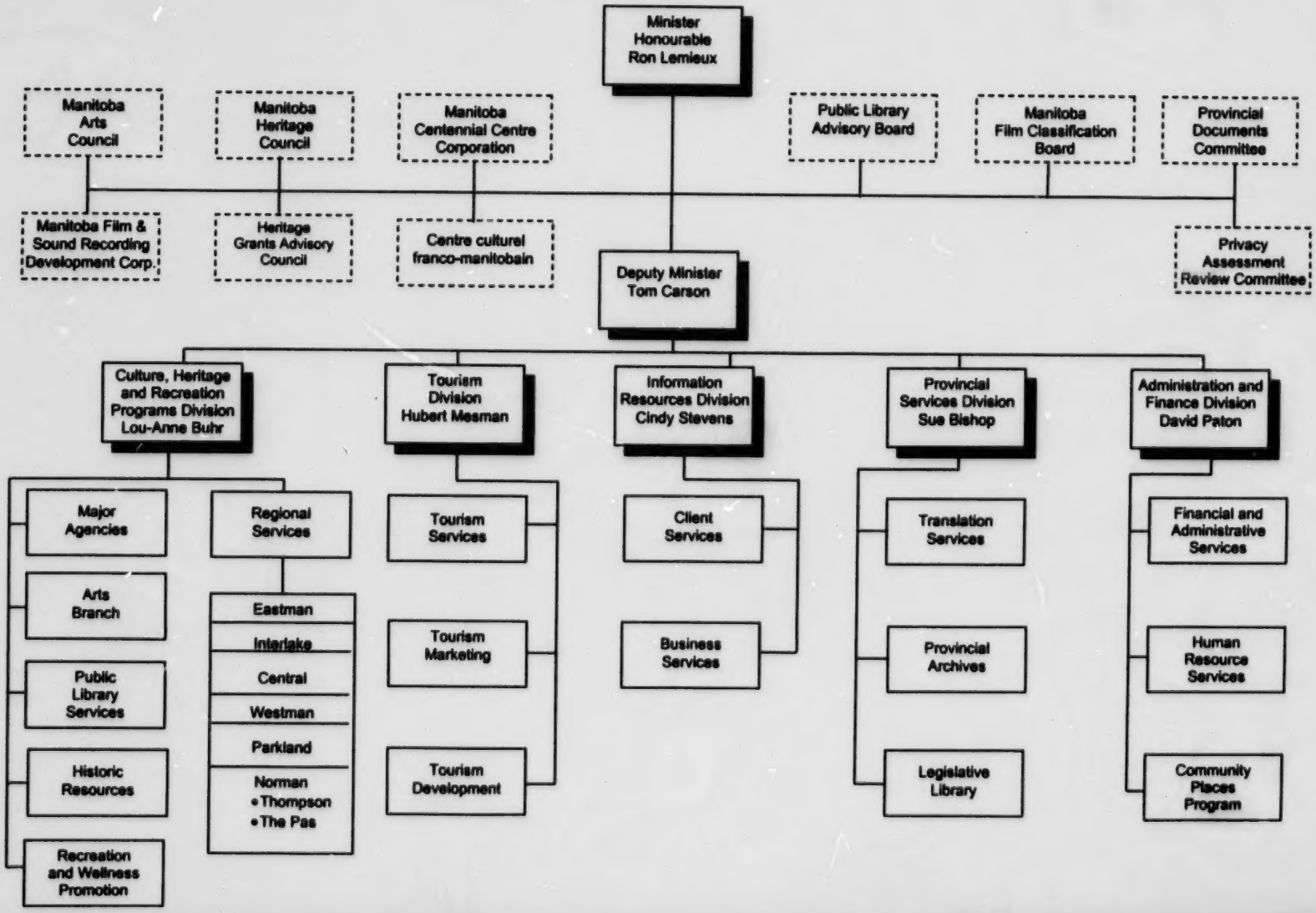

Statutory Responsibilities

The Department operates under the authority of the following Acts of the Consolidated Statutes of Manitoba:

The Amusements Act (Except Part II)

The Arts Council Act

The Centennial Centre Corporation Act

Le Centre Culturel Franco-Manitobain Act

The Coat of Arms, Emblems and the Manitoba Tartan Act

The Convention Centre Corporation Act

The Fitness and Amateur Sport Act (as it pertains to fitness)

The Foreign Cultural Objects Immunity from Seizure Act

The Freedom of Information and Protection of Privacy Act

The Heritage Manitoba Act

The Heritage Resources Act

The Legislative Library Act

The Manitoba Film and Sound Recording Development Corporation Act

The Provincial Flag Act

The Manitoba Museum Act

The Museums and Miscellaneous Grants Act

The Public Libraries Act

The Public Printing Act

The Tourism and Recreation Act
(except that portion of clauses that pertain to the licensing and operation of outfitters, hunters or fishing lodges and their out-camps).

Executive Support

Executive Support, consisting of the Minister's and the Deputy Minister's offices, provided leadership, policy direction and operational co-ordination to support the Department and its agencies. The Minister's office provided administrative support to the Minister in the exercise of his executive policy role and service to the constituency. The Deputy Minister advised the Minister and gave direction to the Department on the overall management and development of its policies and programs.

Expenditures by Sub-Appropriation	Actual 2000/2001 $	Estimate 2000/2001 FTE	Estimate 2000/2001 $	Variance Over(Under)	Expl. No.
1 (a) Minister's Salary	27.1	1.00	27.3	(0.2)	
1 (b) Executive Support					
Salaries and Employee Benefits	477.9	9.00	477.9	0.0	
Other Expenditures	74.1		74.2	(0.1)	
Total Executive Support	552.0	9.00	552.1	(0.1)	

Administration and Finance Division

Administration and Finance serves the Department in achieving its goals by supporting the effective management of its human, financial and information resources, and by partnering with customers in the implementation of their initiatives. As well, the Division provides guidance and support to the Department in meeting the legislative and policy requirements of central agencies of government, including Treasury Board, the Civil Service Commission, the Provincial Auditor and the Office of Information Technology.

The Division's activities include providing critical analysis and advice to management, budget co-ordination, administrative and operational support services, grants administration, information technology support, and human resource consultation and services. These activities are delivered through the Financial and Administrative Services and Human Resource Services branches.

The Division is responsible for the co-ordination of applications received under the *Freedom of Information and Protection of Privacy Act* (FIPPA). During the 2000/2001 fiscal year, 15 applications were processed: seven from the media, two from political parties and six from the general public.

The Division is also responsible for developing the Department's French Language Services Plan. The Department has 23 positions designated as requiring French language capability to effectively deliver programs.

The Division also administers the Community Places Program, which provides capital grants and technical assistance to non-profit organizations throughout the Province in support of sustainable community facility initiatives. Additionally, the Division provides management and administrative support to staff of the Manitoba Film Classification Board, which is responsible for the classification of films and videos available for public exhibition throughout the Province.

Financial and Administrative Services

Financial and Administrative Services is responsible for promoting and supporting continuous improvement in program management, financial administration and operations productivity throughout the Department.

The Branch supports departmental planning processes and provides financial advice and analytical support for resource allocation decision-making. This process encourages the development of clearer linkages between departmental, branch and section priorities and objectives, while maximizing the use of limited resources.

As in past years, the Branch co-ordinated preparation of the Department's Budget and Detailed Estimates in accordance with Treasury Board guidelines. The Branch also produced the Minister's Housebook, the Department's Estimates Supplement and the Annual Report. The Branch is also responsible for the timely preparation of the Department's quarterly expenditure, revenue and variance statements; the annual financial statements and supports the preparation and review of approximately 200 submissions and contracts annually.

The Financial and Administration Services Branch provides central accounting and financial monitoring. The Branch processed 10,000 payment transactions and 650 revenue and recovery invoices in 2000/2001. The transactions include the administration of the Department's 14 centralized billings and the monitoring of 500 various accounts. During 2000/2001, the Branch implemented the usage of electronic reporting to the Fleet Vehicle Agency. The Department successfully completed its second year-end using SAP.

The Branch also supports the administration and delivery of formula-based grant programs. It provides secretariat support to the Heritage Grants Advisory Council, as well as administrative support to the Agency Relations Manager responsible for major cultural institutions in the Province. In 2000/2001, the Branch processed approximately 1,000 grants for various branches of the department. The Branch also processed approximately 3,900 transactions which involved the generation of ministerial correspondence, documentation required to process cheques, approval, conveyance and follow-up letters. The Branch is the major user of the departmental Grants Management System and provides expertise to other users as well as trouble-shooting on routine matters.

The Branch promotes and supports the planning, implementation and ongoing use of information technology within the Department. It also supports the integration of electronic solutions within this Department and with other government departments and agencies. It co-ordinates the preparation and execution of the Department's annual Information Technology Systems Plan, co-ordinates outsourcing relative to the acquisition, installation, security, maintenance and support of desktop computer-related activities, manages acquisition, operation and use of data processing hardware and software according to guidelines, standards and policy, and provides customized computer applications in support of departmental business objectives. The Branch acts as a resource to the Department to plan the effective use and implementation of technology.

The Branch provided technical support to the Document Management Pilot (ManDocs) and maintained an Intranet website to keep provincial staff updated on the project status. Project management assistance was provided when the project was extended for three months, and the Branch was subsequently responsible for the shut-down of the project and the repatriation of files. The servers were relocated to departmental computer facilities, and the document management software (PC-DOCS), was implemented on a local level to accommodate Translation Services requirements.

Rewriting of the Grants Management System in Oracle was initiated as part of the migration of applications from the Wang platform. A software inventory was created to record departmental software and license holdings. The Writers' Tracking application and the System Task and Activity application were rewritten in Lotus Notes. The Tourism Master Angler database was stabilized and plans were developed to rewrite this application in Oracle.

The Branch participated in several pilots in an effort to improve the computer environment for French language users. Windows "terminal services" was implemented as an interim solution for database reporting problems and for the ongoing issue of installing CD-ROMs. A corporate fax gateway solution was implemented for high-volume electronic fax output from Lotus Notes. All Windows NT servers, the Arcserve network backup server and client software were upgraded. Regional Managers were consulted to determine effectiveness of desktop support in regional offices, and the Branch worked with EDS and the Desktop Management office to resolve ongoing network performance problems in Morden. The Branch worked with OIT and this Department to reduce the effects of the "Love Bug" virus and to examine the security of departmental systems.

As part of managing the departmental Internet and Intranet technology requirements, the Branch designed and implemented the Historic Resources Municipal and Provincial Sites Internet website as part of the Minister's celebration of Manitoba Day, and set up an internal website for Intergovernmental Affairs on the Department's Intranet server. The Culture, Heritage and Tourism Intranet site received approximately two million "hits" during the fiscal year.

Human Resource Services

The Branch provides a comprehensive human resources management service in a consolidated environment for all divisions and branches of the Department of Culture, Heritage and Tourism; the Department of Justice;

the Women's Directorate; and the Seniors Directorate. Major responsibilities include recruitment, selection and retention of employees; job classification and organizational reviews; employee and labour relations, contract interpretation, staff training and development, human resource planning, career counselling services, as well as consultation on a wide variety of human resources initiatives and issues. The Branch also maintains payroll and employee benefit records and administers programs designed to improve employee performance and opportunities for career advancement. It supports innovative policies such as job sharing, employment equity, respectful workplace, alternate work arrangements and gender equality. The Branch is delegated by the Civil Service Commission for recruitment and classification activities. Human Resource Services also helps to co-ordinate and support many Employment Equity initiatives, including cultural training initiatives and activities for target group member employees. Efforts to improve the representation of target group members have continued during the year.

The Branch successfully completed 17 competitions for permanent positions and numerous other staffing actions. Twenty-one classification recommendations and/or decisions were concluded in 2000/2001.

1(c) Financial and Administrative Services:

Expenditures by Sub-Appropriation	Actual 2000/2001 $	Estimate 2000/2001 FTE	Estimate 2000/2001 $	Variance Over(Under)	Expl. No.
Salaries and Employee Benefits	1,338.5	27.00	1,353.4	(14.9)	
Other Expenditures	349.7		323.1	26.6	
Total Financial and Administrative Services	1,688.2	27.00	1,676.5	11.7	

Culture, Heritage and Recreation Programs Division

The Programs Division supports, creates and develops a broad range of cultural, arts, heritage, recreation, wellness, fitness and library services, programs and opportunities which benefit Manitobans and their communities.

The Programs Division is dedicated to quality client service through:

- supporting community groups in identifying their needs and priorities, creating their own services and programs, and reviewing their progress toward identified goals and sustainability;
- building a supporting infrastructure which includes organizations, volunteers, institutions, facilities and arm's-length funding bodies;
- responding to the needs and aspirations of the division's clients within the framework of government's fiscal and policy requirements and through a central and regional delivery system;
- planning cooperatively and strategically with clients, other service partners, various departments and levels of government;
- providing programs, services and funds which respond to regional needs and complement provincial priorities;
- reviewing our policies, legislation, programs, services and funding in consultation with our clients; and
- maintaining awareness of provincial, national and international trends and new developments within each discipline, apprising ourselves and our clients of available options.

The Division consists of the Assistant Deputy Minister's office and five branches:

- Arts Branch,
- Public Library Services,
- Historic Resources,
- Recreation and Wellness Promotion, and
- Regional Services.

The Major Agency Relations Unit, which co-ordinates the budgetary and granting requirements for the Department's major grant recipients, is also part of the Division.

Executive Administration

The Assistant Deputy Minister provides managerial leadership to the major programs of the Division through the Divisional Management Committee, utilizing the various functions of policy development, information co-ordination, and strategic planning, as well as fiscal, program, and human resource management in support of the Division's clients and mandate.

During 2000/2001, the efforts of the Division supported the following goals:

- To support the creative spirit of Manitobans
- To enhance the individual and community wellness of Manitobans

- To enhance library services to Manitobans
- To celebrate Manitoba's legacy
- To contribute to the sustainable economic development of the Province and increase the opportunities for all Manitobans to participate in the cultural life of Manitoba

2 (a) Executive Administrative

Expenditures by Sub-Appropriation	Actual 2000/2001 $	Estimate 2000/2001 FTE	Estimate 2000/2001 $	Variance Over(Under)	Expl. No.
Salaries and Employee Benefits	327.2	5.00	292.6	34.6	
Other Expenditures	79.2		81.2	(2.0)	
Total Executive Administrative	406.4	5.00	343.8	32.6	

Grants to Cultural Organizations

Operating and capital assistance are provided to the Department's major extra-departmental agencies. These agencies are: *le Centre culturel franco-manitobain*, the Manitoba Centennial Centre Corporation, the Manitoba Museum, the Western Manitoba Centennial Auditorium and the Winnipeg Art Gallery. A total of $7.5 million was awarded in operating grants to these institutions and agencies in 2000/2001.

Grant assistance for the purpose of deficit reduction was provided to:

(i) Manitoba Opera Association, $75.0
(ii) Winnipeg Symphony Orchestra, $50.0
(iii) Royal Winnipeg Ballet, $55.0
(iv) Manitoba Centennial Centre Corporation, $80.0

2 (b) Grants to Cultural Organizations

Expenditures by Sub-Appropriation	Actual 2000/2001 $	Estimate 2000/2001 FTE	Estimate 2000/2001 $	Variance Over(Under)	Expl. No.
Grant Assistance	8,331.9		8,202.4	119.5	

Arts Branch

The Arts Branch supports and stimulates the growth, development and sustainability of Manitoba arts and of Manitoba's arts-based and cultural industries in order to promote and enhance the creativity, identity and well-being of Manitobans and accelerate the arts' contribution to the economic viability and global profile of the Province.

To achieve this objective, the Branch assists and supports community initiatives to promote access by all Manitobans to the study, creation, production, exhibition and publication of works in the arts. The Branch delivers support to the development of Manitoba's film, sound recording, publishing, visual arts and crafts

industries, including support for the Manitoba Film and Sound Recording Development Corporation. The Branch co-ordinates involvement in inter-provincial, national and international cultural initiatives, and provides support services and consultation in both official languages in the areas of marketing, arts management, resource development, skills training, events co-ordination, and cultural policy. The Branch also participates in cultural assets acquisition and management, and in the development of legislation.

Through programs of financial assistance for community arts councils, *comités culturels*, major arts festivals, provincial community arts associations, and organizations delivering developmental arts programs on an ongoing or project-basis throughout the Province, the Branch supported community-based audience development and skills development programming in the performing of visual and literary arts, with particular attention given to the development of the arts in rural and remote communities in Manitoba. These investments resulted in over 800 community-based performances and visual arts exhibitions and some 815,000 hours of community-based arts instruction throughout the Province. Through the Arts Development Project Support Program alone, 192 audience development and art skills development projects were supported in rural communities throughout Manitoba, including 31 projects in remote communities. The program utilizes community assessment panels, facilitated by staff from the Department's Regional Services Branch and the Arts Branch, to review the applications and make funding and eligibility recommendations.

Under the Department's Touring Agreement with the Manitoba Arts Council (MAC), the Arts Branch worked in co-operation with that agency to support and strengthen Manitoba's rural and northern touring networks. In 2000/2001 the Branch and MAC continued to support the efforts of the Manitoba Arts Network to expand touring development and delivery throughout Manitoba, enhancing opportunities for local communities to access the performing, visual and literary arts.

In 2000/2001 the Branch continued to support the growth of Manitoba's film, sound recording, publishing and visual arts/crafts industries. Through funding of the Manitoba Film & Sound Recording Development Corporation, the Arts Branch supported more than $50 million in Manitoba-based film production activity in 2000/2001. The Branch also assisted 12 Manitoba publishers to expand marketing activities, develop company improvements and new-product lines, contributing to net book sales of $3.4 million. Also in the literary arts, the Branch administered three new book awards in 2000/2001, to acknowledge and celebrate Manitoba's writing and publishing community: *The Margaret Laurence Best Fiction Award, The Alexander Kennedy Isbister Best Non-fiction Award* and *le Prix littéraire Rue-Deschambault*, recognizing the best book by a Manitoba Francophone writer.

The Branch, along with Manitoba Education and Training and Workforce 2000, continued to provide consultation and resources to develop and deliver sector-wide pilot projects for training of cultural workers. Projects assisted in 2000/2001 included business development seminars for Manitoba visual artists, a professional development conference for arts administrators, and enhancement of the Manitoba Audio Recording Industry Association's capacity to develop and deliver industry-wide training for its workers.

The Branch purchased 28 new works of art for the Government of Manitoba Art Collection through commercial galleries, regional juried art exhibitions and the annual provincial exhibition hosted by the Manitoba Society of Artists.

In support of Manitoba's Francophone arts sector, the Branch assisted several special initiatives in 2000/2001 under the Canada-Manitoba General Agreement on the Promotion of Official Languages, including a joint marketing project by Francophone cultural organizations; rural video workshops in Flin Flon, Dauphin, Thompson and The Pas; and Manitoba's participation in *Les 3e Jeux francophones du Nord et de l'Ouest* in Edmonton in July, 2000.

In 2000/2001, the Branch continued to support the development and administration of contractual agreements relating to capital projects and fiscal stabilization, including provision of capital support towards the Manitoba

Theatre Centre's third year of its five-year capital redevelopment plan and financing for Manitoba Theatre for Young People's new performing arts facility. The Arts Branch worked with the Manitoba Arts Council and other levels of government to assist the fiscal stabilization of the Winnipeg Symphony Orchestra (WSO) and the Manitoba Opera Association (MOA). Under agreements with the Province, guaranteeing their respective lines of credit, the WSO and MOA are slowly but steadily returning to more stable financial positions.

In 2000/2001, also in partnership with the Manitoba Arts Council, the Branch undertook administration of the Province's multi-year commitment to the Manitoba Arts Stabilization Program. The Program is a private-public sector partnership designed to provide technical support and resources to Manitoba arts organizations to strengthen organizational and fiscal management, expand audiences and renew artistic programming. The Province will contribute $1M over five years to the $5M program.

In the area of special events co-ordination, the Branch administered the Prix Manitoba Award Program, with six presentations made in the arts component. To celebrate Women's History Month in October 2000, the Branch, with the Manitoba Women's Directorate, the University of Manitoba Archives and The Winnipeg International Writers' Festival, hosted an exhibition and lecture on famous historical Manitoba women writers and readings by four contemporary Manitoba women writers at the Legislative Building.

In November 2000, the Arts Branch co-hosted with the Department of Intergovernmental Affairs, a high-level cultural delegation from the government of the Ukraine. The delegation toured several arts and cultural institutions and met with representatives from Manitoba's arts and cultural industries. The Branch also supported the Royal Winnipeg Ballet's tour to Mexico and the United States.

Starting in 2000/2001, the Arts Branch provided program co-ordination services to the Manitoba component of the 2001 International Year of Volunteers. As part of the Manitoba team, the Arts Branch co-ordinated the Arts and Culture Day of the national *Volunteering through Time* travelling exhibit at the Manitoba Museum.

In 2000/2001, as a follow-up to its work on the successful 1999 Pan Am Games, Arts and Cultural Initiatives program, the Arts Branch prepared a "how to" manual as a reference guide for similar large-scale programs in future years. The manual complements an earlier information-guide produced by the Branch for the 1998 Canada Summer Games in Brandon.

2 (e) Arts Branch

Expenditures by Sub-Appropriation	Actual 2000/2001 $	Estimate 2000/2001 FTE	Estimate 2000/2001 $	Variance Over(Under)	Expl. No.
Salaries and Employee Benefits	580.5	11.60	580.7	(0.2)	
Other Expenditures	156.7		139.6	17.1	
Grant Assistance	4,212.7		4,198.4	14.3	
Total Arts Branch	4,949.9	11.60	4,918.7	31.2	

Public Library Services

Through *The Public Libraries Act*, Public Library Services (PLS) ensures that all Manitobans have access to library services. The Branch fulfils this role by administering departmental policy and provincial legislation, providing consultative support and training to libraries and boards, technical services to public libraries and extension services from a central collection.

Grants totaling $4.2 million were provided to the Winnipeg Public Library and 52 rural and northern public library systems. Grants were also awarded to library-related organizations including the Manitoba Association of Library Technicians, the Manitoba Library Trustees Association, the Canadian Children's Book Centre, the Manitoba Library Association, and the Manitoba School Library Association.

To ensure that public libraries have access to information services and trends, Public Library Services is a member of the Provincial and Territorial Library Directors Council, the National Library of Canada Resource Sharing Group, the Canadian Library Association, the Manitoba Library Association, and the Manitoba Library Consortium. Public Library Services is also represented on Red River Community College's Library Programs Advisory Board.

Public Library Services provides administrative and secretarial support to the Public Library Advisory Board. Public Library Services and the Public Library Advisory Board have been directed to design and develop a province-wide library resource sharing proposal making collective holdings of Manitoba libraries available to all Manitobans with a "one library for all" or a universal library card.

Development Services is responsible for educational support to rural and northern public libraries. Continuing education is provided to rural public library staff and trustees through individual consultations, electronic communications, educational publications, orientations, workshops, and a training conference.

The Public Library Services' annual conference is designed as an educational and information-sharing opportunity for public library staff and trustees. In 2000/2001 the annual training conference was held in Brandon and attended by rural staff and trustee from Manitoba's rural public libraries.

As a means of providing information to new and established libraries, the Public Library Services Newsletter had five publications within the year. A Summer Reading Kit, developed in partnership with Parks and Tourism, will be made available to all public libraries in 2001/2002. Manitoba Public Library Statistics is published annually, containing information from the previous fiscal year. All publications are available in both official languages.

To promote library service and to ensure that information concerning library establishment and programs is readily available, Public Library Services staff participated again in the Rural Forum. Public Library Services also provided a special presentation at the Association of Manitoba Municipalities' Administrators Conference held in Brandon.

Public Library Services provides consultation and support to communities establishing a local library or joining an existing regional library. In 2000/2001 the Rural Municipality of Blanshard joined the Parkland Regional Library and the Rural Municipality of Victoria Beach joined *Bibliotheque Allard* (Rural Municipality of Alexander) to form a regional library system. In 2000/2001, Public Library Services provided public libraries in Manitoba with 3000 consultations.

The Manitoba Public Libraries Information Network (MAPLIN), designed and implemented by Public Library Services to connect public libraries and support resource sharing, now includes all rural and northern public libraries. MAPLIN has proved popular with rural public libraries in Manitoba and experienced 1.76 million hits last year. Public Library Services and the Manitoba Library Consortium will develop a Web Interface to further the sharing of library resources among all libraries in Manitoba.

The Cataloguing Program provides a centralized cataloguing service to all rural public libraries. Public Library Services catalogued a total of 17,000 items for these libraries and for the central provincial collection. The program also maintains the central MAPLIN Catalogue to facilitate resource sharing. Cataloguing Robot (CatBot), designed by Public Library Services, offers cataloguing assistance to libraries at a considerable cost savings.

Public Library Services designed and implemented a program to track and balance resource sharing among rural public libraries, as well as an online Film Classification request form. An e-vertical file project has been started that will be completed in 2001 to assist rural public libraries to meet the information needs of Manitobans.

The MAPLIN Catalogue contains library records from rural and northern public libraries, the Central Public Library Services collection and the Legislative Library database. There are 1.3 million records presently in the catalogue which serves as a master list to the 630,000 bibliographic records as well as a location guide for circulation and resource sharing.

Through the Bill and Melinda Gates Foundation, Public Library Services procured and administered a $1.1 million grant toward public Internet computer equipment in 30 rural communities and 13 sites in the City of Winnipeg. Public Library Services contributions to this initiative included grant administration, equipment installation, on-site training and ongoing technical support.

Public Library Services staff participated with the National Library in establishing a national virtual catalogue of library holdings and will continue to participate in Industry Canada LibraryNet projects and Community Access Project (CAP) for enhanced services and Internet access as well as Manitoba Computers for Schools and Libraries in the distribution of refurbished computers.

The inter-library loan program facilitates the exchange of library materials between rural Manitoba and other provincial and national sources. Public Library Services processed 25,819 inter-library loan transactions and approximately another 20,000 items were shared directly between public libraries using MAPLIN. Requests amounting to 11,230 were filled from Public Library Services' central collection.

The Central Library Collection is maintained to ensure that all Manitobans have access to library materials at approximately 177,000 books and 14,000 audio/visual items. In the past year, 11,029 items in English and French were added to the collection.

The Special Collection Program augments the collections of the rural and northern public libraries and provides literacy materials, French language, multilingual, talking books for the visually challenged, audio/visual and large print. Approximately 46,518 items were circulated to rural and northern public libraries last year.

Direct Services from the Central Library Collection, to rural and northern Manitobans without access to a public library, are provided through the Travelling Library or Open Shelf (books-by-mail) Programs. The Travelling Library Program circulated 7,188 books to 10 Manitoba communities. The Open Shelf Program has over 6,000 registered patrons and 58,199 books and 1,500 bibliographies were circulated. Printed catalogues are available for the English and French-language Public Library Services Central Collection. The total circulation for all programs was 125,500 items.

2 (f) Public Library Services

Expenditures by Sub-Appropriation	Actual 2000/2001 $	Estimate 2000/2001 FTE	Estimate 2000/2001 $	Variance Over(Under)	Expl. No.
Salaries and Employee Benefits	814.7	20.00	815.7	(1.0)	
Other Expenditures	723.2		728.9	(5.7)	
Grant Assistance	4,310.2		4,390.0	(79.8)	
Total Public Library Services	5,848.1	20.00	5,934.6	(86.5)	

Historic Resources

Manitoba citizens are keenly interested in their heritage places and artefacts. They demonstrate their commitment daily throughout the Province by volunteer work, educational pursuits, donations, establishing organizations and institutions to safeguard and promote our Province's legacy. There is a unifying belief that heritage can be a source of pride for all people, irrespective of race, religion, language or social position. By sharing and celebrating the achievements we have in common, we build community pride and provincial cultural identity. This pride and cultural identity becomes a strong base for sharing what is special about Manitoba with visitors.

Historic Resources Branch is dedicated to increasing community awareness, participation, joint action and stewardship of Manitoba's rich legacy of heritage resources, through preservation advice, supporting leadership development, providing funding assistance, sharing newly discovered information, and implementing provincial heritage policy initiatives.

The Heritage Resources Act (1986) provides the legal framework for Historic Branch operations. The Branch is dedicated to safeguarding and celebrating Manitoba's rich legacy of heritage resources by:

- advocating that integrity and authenticity of heritage resources are respected.
- minimizing the destruction, vandalism and potential adverse effects on historic resources.
- enabling local governments and organizations to act in protecting and managing heritage resources.
- valuing the significant contributions volunteers make as stewards of heritage resources.
- ensuring that heritage attractions in Manitoba provide citizens and visitors with a rich and balanced representation of the Province's diversity and accomplishments.
- encouraging communities to take pride and participate in heritage activities celebrating our common identity as Manitobans.
- enabling heritage industries to contribute to Manitoba's economy through tourism, crafts, trades and professional jobs.

People take pride in their communities and intensify their own sense of belonging when they participate actively in researching, displaying, restoring, and interpreting their past. In 2000/2001, Manitoba's three Special Theme Museums, New Iceland Heritage Museum (NIHM) in Gimli, Commonwealth Air Training Plan Museum (CATP) in Brandon, and the Dugald Costume Museum (DCM), entered into a joint Tourism Marketing Plan to promote and market their heritage facilities to Manitobans and the travelling public. The New Iceland Heritage Museum (NIHM), was officially opened on October 21, 2000, as part of the 125th Anniversary of the arrival of the first Icelandic settlers who founded and governed New Iceland. Dignitaries included the Honourable Mr. Gary Doer, Premier of the Province of Manitoba and His Excellency Mr. David Oddsson, Prime Minister of Iceland. The Museum is a focal point for the history and culture of the people of the Interlake Region. The Lake Winnipeg Visitor Centre, a component of the Museum, interprets the fisheries industry of the area.

As part of the Tri-Partite Committee on the Exchange District, the Historic Resources Branch worked in close co-operation with the City of Winnipeg and Parks Canada to enhance the heritage interpretative and tourism potential of the Exchange District. The parties completed and adopted a Commemorative Integrity Statement as a tool for managing the heritage resources within the district. The three levels of government prepared the terms of reference for and are jointly funding a feasibility study for a Heritage Interpretative Centre for the Exchange District, including a potential new Parks Canada Discovery Centre. In addition, the three levels of government have commissioned preliminary research for a nomination within the Exchange District to consider an UNESCO World Heritage Site. The Historic Resources Branch is completing an inventory and assessment of all heritage buildings in the Exchange District in co-operation with the city and federal governments.

Historic Resources Branch assisted Maison Gabrielle-Roy Inc. for the restoration, development and promotion of 375 rue Deschambault, St Boniface, as a significant tourism attraction as part of St Boniface's French Quarter and the *Corridor Touristique francophone de l'Ouest* by working with the group to identify sources of funding, assisting in the selective stripping of interior building fabric and developing the interior restoration plan. Also, a $35,000 Designated Heritage Building Grant for exterior restoration work was approved.

Branch staff also assisted the City of Winnipeg with the completion of five interpretative and orientation panels for the Lagimodiere-Gaboury Homestead Park Site in St. Boniface. Assistance also was provided to the Post Road Heritage Group with the installation of an interpretative panel at Fort Dufferin, with the resolution of an insurance-liability issue and with a successful application to the Heritage Grants Program for an interpretative trail at the site.

Historic Resources prepared the *Red River Tourism Corridor: "River Cities" Heritage Tourism Strategy* to identify issues associated with the development of a cultural/heritage tourism strategy for Manitoba, and specifically to address enhanced marketing and new development of heritage resources in the Red River Tourism Corridor from Emerson to the Lake Winnipeg beaches. The information was subsequently incorporated into a submission prepared by Tourism to establish a Red River Greenway.

Deepening people's appreciation of their heritage, requires public awareness initiatives, and the transfer of heritage expertise to the community level. In 2000/2001, through the assistance of dedicated community volunteers, two plaque unveiling ceremonies were held in the Westman and Parkland regions of Manitoba to celebrate our past. A ceremony was held on July 3, 2000 to commemorate the Former Canadian Pacific Railway Water Tower in Glenboro, and a plaque unveiling ceremony commemorating St. Michael's Ukrainian Catholic Church, near Dauphin, as a building of provincial historic significance was held on August 6, 2000.

A promotional brochure, *It's All in the Past,* focusing on special heritage themes and museums was produced jointly with Tourism Division. Historic Resources Branch staff assisted Parks Canada with the commemoration of Women's Suffrage (Winning the Vote), at the Walker Theatre in Winnipeg on Heritage Day, February 19, 2001.

In recognition of May 12, Manitoba Day, the Branch launched its new website listing more than 280 provincially and municipally designated sites and its series of heritage information bulletins. The Branch also mailed sets of its most recent publications to community libraries and community heritage organizations, and advised Manitoba's schools of open houses hosted that day by the Province's special theme museums.

Heritage resources are often fragile, non-renewable and in need of maintenance and management to ensure their availability for future generations. Finding compatible re-use opportunities for heritage resources and developing stewardship skills are means by which heritage resources can be integrated into new development while preserving their authenticity. The Historic Resources Branch received 69 grant applications to the Designated Heritage Building Grants Program requesting a total of $1.15 million grant assistance, of which 44 were approved from a total budget of $300.0. With the assistance of a $1.0 million grant from Culture, Heritage and Tourism (CHT), the Canadian Mennonite University completed Phase I, the interior rehabilitation of the former School for the Deaf in Winnipeg, for its new campus on the provincially designated heritage site.

Branch staff served as part of the evaluation committee and subsequent working committee in the review of proposals to rehabilitate five buildings on Princess Street in the Exchange District for the new downtown campus of the Red River Community College. The Branch also assisted the Department of Intergovernmental Affairs in the preparation of Bill 34 which introduced an amendment to *The Municipal Act* that will enable municipalities to grant heritage tax credits for heritage building restoration.

The Branch undertakes site assessments, legal protection under *The Heritage Resources Act,* and policy agreements to ensure the intrinsic value of heritage resources is respected. In 2000/2001 legal designation

was completed for one Provincial Heritage Site (former School for the Deaf in Winnipeg) and 18 Municipal Heritage Sites. A report was prepared on the 19th century Metis settlement in the Emerson-Pembina area for potential commemoration.

The database of archaeological, designated provincial and municipal sites, buildings and plaque sites, linked to the ArcView GIS system were upgraded and databases on museums and local plaques were added to provide quicker and better access for clients and staff.

The Branch assessed 951 land development projects for their potential to adversely affect heritage resources; investigated 13 sites to determine the necessity for heritage resource impact assessment; conducted five impact assessments; and administered 16 impact assessments conducted by private consultants. The Branch also completed the final year of the five-year, $70.0 per year, Manitoba Hydro-funded, Churchill River Diversion Archaeological Project. A new five-year agreement (2001-2006) has been proposed and is currently under consideration by Manitoba Hydro.

Through its Repatriation Program, the Branch continued to assist communities to manage the recovery and re-interment of unidentified human remains discovered outside recognized cemeteries. On the Churchill River Diversion System, the remains of three individuals were recovered from burial sites impacted by high water levels on Wuskwatim Lake. These and the remains of eight other individuals, who were previously recovered from the Diversion System and had been undergoing analysis, were returned to Nisichawayasihk Cree Nation at Nelson House for reburial. The partial remains of eight other individuals were recovered from the Lockport area, Wanipigow Lake, the Minnedosa area, Winnipeg, and the Grand Rapids and Sagkeeng First Nations. The Grand Rapids individual was re-interred immediately, in accordance with the wishes of the community. In mid-September, Sagkeeng First Nation re-interred the remains of the individual recovered in 2000, as well as those of ten others and artifacts associated with them, that had been held at the University of Winnipeg since the mid-1970s.

2 (g) Historic Resources

Expenditures by Sub-Appropriation	Actual 2000/2001 $	Estimate 2000/2001 FTE	Estimate 2000/2001 $	Variance Over(Under)	Expl. No.
Salaries and Employee Benefits	1,152.1	23.55	1,216.3	(64.2)	
Other Expenditures	388.3		382.8	5.5	
Grant Assistance	888.8		918.1	(29.3)	
Total Historic Resources	2,429.2	23.55	2,517.2	(88.0)	

Recreation and Wellness Promotion Branch

The Recreation and Wellness Promotion Branch supports the development of healthy people and healthy communities. The Branch strives to improve individual well-being and to foster the social and economic health of communities through recreation, physical activity and wellness promotion.

The Branch, in conjunction with the Manitoba Recreational Trails Association (MRTA), has developed a project which will see the completion of the 900 km Manitoba portion of the Trans Canada Trail (TCT). The $2.125 million provincial contribution, is providing support towards the development of pavilions, trail markers, interpretative materials, signage and assisting the MRTA and local trail groups in the monumental task of developing trails. A component of this project will develop multipurpose trails that are not a part of the TCT.

In August 1997, Federal-Provincial/Territorial Ministers responsible for Fitness, Recreation and Sport agreed to set, as a joint target, a 10% reduction in the number of inactive Canadians over the five-year period ending in 2003. The Branch has been involved in a number of initiatives to meet this goal. The Provincial Diabetes Strategy was developed with input from the Branch on physical activity. The Branch is contributing to the implementation of the Diabetes Strategy through consultation, programs and the production of two videos specifically on the topic of diabetes and physical activity. The videos target Aboriginal children, youth and their caregivers. Speak Up – Do it for You! is designed to address the issue of physical inactivity among girls and young women as well as barriers to participation. Several pilot projects have been initiated in collaboration with the Women's Directorate and a speaker's bureau and resource materials have been developed to further promote physical activity for this important segment of the population. A province-wide consultation in partnership with the Alliance for the Prevention of Chronic Diseases will culminate in a Manitoba Physical Activity Strategy.

In May 2000, *A Taste of Activity* was held at Harbourview Park in Winnipeg. Over 2,000 elementary school children participated in activities designed to promote interest in healthy, active living. A major component of Summer/WinterActive was the distribution of nearly 3000 resource packages to community organizations and schools throughout Manitoba to encourage organizations and leaders to plan and facilitate initiatives that promote healthy, active living. The WinterActive promotion was achieved by working with strategic partners such as the *Festival du Voyageur*.

The Branch assisted with the development of physical activity leadership by providing consultative services and an operating grant to the Manitoba Fitness Council. These actions help ensure a high standard of fitness leadership and the promotion of healthy active lifestyles.

The Recreation Opportunities – Partners in Leisure Program establishes partnerships among municipal corporations to support and strengthen their community recreation infrastructure. Financial assistance, consultation and training opportunities are provided by the Branch. In 2000/2001, the Department contributed $492.0 to 124 municipal corporations participating in 45 rural recreation district commissions. Thirty-one school divisions/districts are also among the partnering organizations in the 45 recreation districts.

Barriers to opportunities for Aboriginal people to participate in sport and recreation is a serious concern, and the Branch is working with key partners to address these issues. Representatives of the Manitoba Aboriginal Sport and Recreation Council, Sport Manitoba, City of Winnipeg, Aboriginal and Northern Affairs and the Branch, attended the National Recreation Roundtable on Indigenous people to discuss strategies to encourage participation in sport and recreation opportunities by Aboriginal people.

The needs of "at-risk" youth were addressed through initiatives such as the $19.1 grant to the Winnipeg Boys and Girls Clubs, liaison with the Healthy Child Manitoba Initiative, grants of $35.0 to the Sunshine Fund and $5.0 to the Sun Fund, both of which assist "at-risk" children and youth by purchasing "camperships". A Workshop Resource Kit was developed and distributed to all recreation directors in rural and northern Manitoba. The kit encourages the delivery of workshops, many of which are on the issues of "at-risk" children and youth.

Harassment and abuse in sport and recreation is an issue that is being taken seriously in Manitoba. The Branch, in partnership with Sport Manitoba has co-ordinated the development of a Manitoba collective of key government departments, agencies and provincial associations. The collective is identifying and co-ordinating Manitoba resources that deal with this issue from legal, educational and preventative perspectives. Collective partners have been conducting workshops in Manitoba's rural and northern regions to raise awareness about this important issue.

The Branch provided financial support and consultation to Recreation Connections Manitoba Inc., which planned and organized the 2001 Recreation Connections Conference held in February 2001. The event

brought together many partners in the recreation delivery system and provided them with current information on national and provincial recreation and physical activity issues and trends.

The Recreation and Wellness Promotion Branch has continued its key consultative role with the Manitoba Coalition for Safer Waters. The coalition emerged from the former Provincial Co-ordinating Committee on Recreational Water Safety, established in June 1996, in response to the Chief Medical Examiner's Report regarding the high drowning rate in Lake Winnipeg in 1995. Canadian Red Cross, Canadian Coast Guard, Manitoba Safety Council and Lifesaving Society are all taking leadership roles in the Coalition and continue to monitor resources and address issues. An issue of particular concern is the high rate of drowning among Aboriginal children.

The Branch has taken a lead role in voluntary sector initiatives including participating in the Manitoba International Year of Volunteers (IYV) Steering Committee which is developing strategies to facilitate IYV recognition throughout the Province with a particular emphasis on youth, seniors and employees. A grant of $120.0 over three years is being provided to the Volunteer Centre of Winnipeg to research the scope and impact of the voluntary sector, establish the Lieutenant Governor's Awards and to enhance the Volunteer Awards Luncheon.

The Branch co-ordinates a committee of volunteers to plan and organize the annual Recreation Conference for Community Volunteers. The conference brings together rural volunteers, professionals and municipal officials and helps participants address issues related to community development and the planning and delivery of recreation programs. In 2000/2001, 192 people participated in the conference.

2 (h) Recreation and Wellness Promotion

Expenditures by Sub-Appropriation	Actual 2000/2001	Estimate 2000/2002		Variance Over(Under)	Expl. No.
	$	FTE	$		
Salaries and Employee Benefits	473.0	10.00	492.8	(19.8)	
Other Expenditures	232.5		236.7	(4.2)	
Grant Assistance	717.9		671.9	46.0	
Total Recreation & Wellness Promotion	1,423.4	10.00	1,401.4	22.0	

Regional Services

Regional Services provides a decentralized delivery system to rural and northern communities for Culture, Heritage and Tourism's funding programs and is the first point of contact for citizens to access information about other provincial departments. Staff provide technical and consultative services from seven Regional offices located in Brandon (Westman), Beausejour (Eastman), Morden (Central), Gimli (Interlake), Dauphin (Parkland), Thompson and The Pas (Norman), and numerous satellite offices.

Municipalities, First Nations, School Boards, agencies and organizations with the mandate to promote arts and culture, heritage, recreation, fitness, sport, libraries, tourism and community service can access this delivery service.

Decentralized services for communities, organizations and government branches and agencies are provided through consultative services and access to funding programs. The Branch provides consultation to assist rural and northern communities in meeting their desired needs. The Regional staff provide easily accessible consultation in the areas of organization, program, facility and community development. Regional staff provide community-based access to programs, grants and resources, recognizing the unique and specific

needs of communities. Regional offices provide a convenient first point of contact for rural and northern-based clients.

A key strength of Regional Services is its relationship with communities, staff and volunteers who are integral to the delivery of the arts, heritage, recreation and library services within rural and northern communities. Regional Services continues to build community capacity by providing consultation, planning, leadership development, organizational development, technical guidance and funding.

Special initiatives in 2000/2001 were pan-Manitoban delivery of workshops dealing with Harassment and Abuse, joint meetings between Regional Health Authorities, community organizations and the Alliance for the Prevention of Chronic Disease to discuss physical activity, barriers and opportunities, and assisting the Manitoba Arts Council with its Community Connections outreach program.

On-site consultation was provided by Regional staff regarding culture, heritage, recreation, tourism and public library programs, grants and services to Aboriginal governments and their employees, volunteer organizations and individuals in all First Nations and Northern Affairs communities province-wide.

Regional consultants in Central and Eastman regions serve as the first point of contact for our province-wide rural clients requesting service in French. Our Francophone Consultants staff satellite offices in St. Anne, St. Pierre-Jolys, St. Adolphe, St. Georges, Lorette and St. Claude provided access to services for 34 surrounding Francophone communities.

In each of the six regions, planned activities were accomplished to meet branch objectives. The six regions are:

Central - A focus of Central region staff activity is to create opportunities for recreation, arts and heritage staff and volunteers throughout the Region to strengthen partnerships and to share information. Frequent meetings are organized to provide a forum for discussion and information exchange. As well, information is disseminated via mail/e-mail and staff have begun to use the Internet extensively as a research tool to gather information that can be passed on to communities and organizations. A second focus is to encourage and support community planning initiatives. Staff facilitated planning meetings with District Recreation Commissions, worked with Travel Manitoba to facilitate Tourism Action Planning meetings in the Region and provided consultation to community organizations regarding grant programs. Staff participated in the planning of the 18th Annual Central Region Juried Art show, which was hosted by the Golden Prairie Arts Council. A Marketing seminar, designed for cultural, heritage, recreation and tourism groups, was delivered in January. Staff co-ordinated and attended site visits by the Manitoba Community Places Program Facility Consultant and were able to provide further information to organizations regarding departmental and other related programs. Resources and consultation continues to be provided on a regular basis to the Francophone communities and through a satellite office in St. Claude.

Eastman – Eastman regional staff actively participated in the Relay 2000 event that took place in various communities along the Trans Canada Trail in the Eastman Region. Special Relay 2000 events took place in Tolstoi, St. Malo, St. Pierre-Jolys, Otterburne, Ridgeville, Lac du Bonnet, Pinawa, Old Pinawa Dam, and the Manitoba/Ontario Border in the Whiteshell. The Eastman regional office hosted ten meetings for recreational professionals providing an opportunity for professional development and information sharing. The Eastman regional office also partnered with the Recreation and Wellness Promotion Branch, Sport Manitoba, Eastman Regional Sport Association and the Eastman Recreation Professionals in developing a two-day workshop with day one being designed for participants from Aboriginal communities on the Benefits of Recreation and Physical Activity and the second day for participants from all of Eastman on the Prevention of Harassment and Abuse in Recreation and Sport. The Eastman regional office maintains regular contact with recreation representatives/leaders in the Aboriginal communities throughout the Region and continues

to work closely with staff from Manitoba Aboriginal and Northern Affairs, as well as the Manitoba Aboriginal Sport and Recreation Council and the Southeast Tribal Council. Staff from the Eastman regional office assisted in facilitating sessions/workshops at the Northern Links Training Program for Recreation Directors in Aboriginal communities throughout Manitoba - the training was hosted by Manitoba Aboriginal and Northern Affairs. The Eastman regional office continues to support the Francophone clients through satellite offices in Ste. Anne, St. Pierre-Jolys, St. Adolphe, St. George and Lorette.

Interlake - Regional staff guided the Town of Winnipeg Beach with the hiring of their first recreation director. This was in response to the need to provide recreation and arts programming on the new outdoor stage. The department assisted with the funding of the stage through the Community Places Program and Tourism Development. Presentations on the benefits of a comprehensive recreation program and director were made to many organizations including the Rural Municipalities of St. Andrews and Coldwell and the town of Teulon. Staff assisted the Town and Rural Municipality of Gimli with the amalgamation of their recreation delivery systems which has resulted in a more efficient operation. The Rural Municipalities of St. Andrews and St. Clements were consulted on the development and delivery of community needs assessments. Within the framework of strategic planning, many organizations were assisted with vision, mission statement and goal setting. One organization to receive this assistance was the Friends of the Gimli Public Library. Proper water safety instruction was provided to over 250 children and youth in seven northern and remote Interlake communities, through our consultation to the Interlake Swim Association. The Community Places Program generated 43 applications. Regional staff assisted Stonewall in the hosting of the Interlake Juried Art Show that featured 221 pieces by Interlake artists plus a youth exhibit. Two regional playground safety and design workshops were held in the Region with representation from school divisions, municipalities, day cares, First Nation communities and community clubs. In conjunction with the Regional Health Authority and the Alliance for the Prevention of Chronic Disease, a regional workshop that attracted 70 participants was held to determine the physical activity barriers and opportunities that will comprise a provincial summary report on physical activity. Regionally, staff represent the Department's interests on a number of strategic regional groups concerned with the development of the Region including Interlake Economic Developers, Interlake Interagency Committee and Interlake Health Promotion Working Group.

Norman - Regional staff assisted Northern Manitoba Recreation Association (N.O.R.M.R.A.) in piloting the Harassment and Abuse Workshop, developed by the Red Cross, the Winnipeg Volunteer Centre, the Human Rights Commission, and Recreation and Wellness Promotion, to participants in Leaf Rapids. Staff continue to provide support to the Norman Regional Sport Association. The Regional Winter Games were successfully held in Norway House with over 500 athletes participating. Staff provided consultation support to the 24th Annual Northern Juried Art Show host committee in Snow Lake. Regional staff also participated in the opening ceremonies, where over 150 entries were juried and displayed. The City of Thompson continues to move forward with the planning of a regional community centre, using the Community Facilities Integrated Planning and Development Guide. Regional and Community Places staff continue to work together to provide consultative support to this group. Staff provided support to the Manitoba Keewatinowi Okimakanak Income Security Reform project, involving 27 First Nations communities in the region. Regional staff delivered a Grants Proposal Writing Workshop to Norman Region library and museum boards. Staff continue to participate actively on the advisory committee to the Recreation and Community Leadership diploma program at Keewatin Community College in The Pas. Regional staff worked in partnership with staff from Aboriginal and Northern Affairs to promote and deliver the Northern Links training opportunity for northern recreation personnel. Staff continue to provide leadership and consultation to the Northern Manitoba Recreation Association in order to develop additional recreation development opportunities for volunteers and professionals. The Town of The Pas began a planning process for the development of a multiple-use facility using the Community Facilities Integrated Planning and Development Guide. Regional and Community Places staff are working together to provide consultative support to this group.

Parkland – Communication and consultation are highlighted in this year's results. Staff continued their involvement with regional partnerships indicated by participation with the Parkland Economic Development Practitioners Committee, Regional Strategic Planning Committee for Children and Youth, Parkland Sport Council, and Parkland Regional Health Authority. Bi-monthly meetings were co-ordinated for the Region's Nine District Recreation Directors to maximize resources and provide training and joint opportunities. Similar sessions were conducted for our Remote Community Recreation Directors and Community Youth Co-ordinators.

Consultation with local groups provided a variety of successful developments. A sampling for this year include:

- The amalgamation of the Swan River Historical Society and Swan Valley Museum. Staff facilitated the development of the constitution and by-laws for the group.
- Phase II Facility Planning Process and Development Guide for the City of Dauphin. Staff co-ordinated the process and access to several resources including the MCPP Facility Consultant.
- The establishment of a District Recreation Director for the Rural Municipality of Lawrence. Staff facilitated the process to access Recreation Opportunities funding.
- Meeting of community museums within the region. Staff co-ordinated and hosted sessions on museum operation, grants and programs and joint planning.
- Manitoba Farm Writers Association Bus Tour. The regional office assisted the Department of Agriculture by providing a local historian to accompany and provide a narrative of local historic sites to touring media.

Westman – Regional staff delivered two workshops addressing the preservation of recreation facilities – sessions included "Benefits of Recreation Facilities to the Community", a presentation on facility recycling by the Manitoba Community Places Facility Consultant and group discussion on revenue sources for the operation of facilities. Hosted by the Mayors and Councils of the Towns of Boissevain and Rivers, the events attracted elected officials from 34 municipalities. Another focus of Regional staff was the initiation and co-ordination of site visits to recreation facilities by the Facility Consultant - over 60 consultations were conducted at which project planning advice and/or building assessments were provided. Assistance was provided for the organization of two workshops for community recreation directors from the Westman and Parkland Regions. Fall topics included "Enticing Corporate Involvement for Your Recreation Event" and "Manitoba Community Places Program". In January, staff from the Recreation and Wellness Promotion Branch, Sport Manitoba and the Human Rights Commission discussed "Prevention of Harassment and Abuse in Recreation", a second session addressed the effects of demographic trends on communities in these regions. Regional staff assisted a number of community heritage groups to access funding from the Heritage Grants Program for projects as diverse as local history book research, commemorative markers, building conservation, school outreach programming and oral history.

2 (j) Regional Services

Expenditures by Sub-Appropriation	Actual 2000/2001 $	Estimate 2000/2001 FTE	Estimate 2000/2001 $	Variance Over(Under)	Expl. No.
Salaries and Employee Benefits	964.6	19.00	964.6	0.0	
Other Expenditures	327.9		329.4	(1.5)	
Grant Assistance	35.1		35.1	0.0	
Total Regional Services	1,327.6	19.00	1,329.1	(1.5)	

MANITOBA CULTURE, HERITAGE AND TOURISM

FOR INFORMATION ON DEPARTMENTAL PROGRAMS AND SERVICES, CONTACT YOUR REGIONAL OFFICE LISTED BELOW:

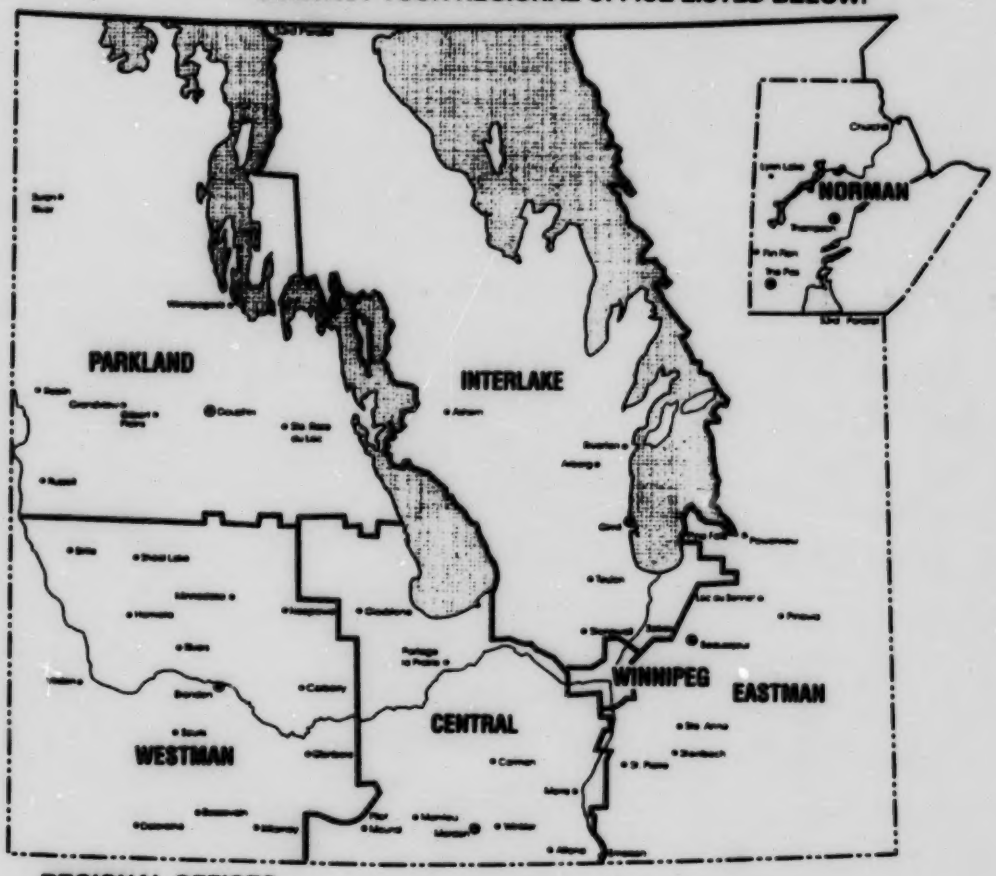

REGIONAL OFFICES

EASTMAN
20 – 1st Street S.
Beausejour, MB R0E 0C0
Tel: 268-6018
Fax: 268-6070
TOLL FREE: 1-800-665-6107

CENTRAL
225 Wardrop Street
Morden, MB R6M 1N4
Tel: 822-5418
Fax: 822-4792
TOLL FREE: 1-800-259-6592

PARKLAND
27 – 2nd Avenue SW
Dauphin, MB R7N 3E5
Tel: 622-2022 Fax: 638-6558

INTERLAKE
62 – 2nd Avenue
P.O. Box 1519
Gimli, MB R0C 1B0
Tel: 642-6006
Fax: 642-6080

WESTMAN
Room 112, 340–9th Street
Brandon, MB R7A 6C2
Tel: 726-6066
Fax: 726-6583

NORMAN — The Pas
3rd and Ross Avenue
P.O. Box 2550
The Pas, MB R9A 1M4
Tel: 627-8213
Fax: 623-5792

NORMAN — Thompson
59 Elizabeth Drive
Thompson, MB R8N 1X4
Tel: 677-6780
Fax: 677-6862

Information Resources Division

The Information Resources Division co-ordinates and manages government advertising, communications and the delivery of public information services. As the government's central communication service, the Division's mandate is to enhance the quality, consistency, accountability and cost effectiveness of government advertising and communications. Services are delivered under the authority of *The Public Printing Act* and *The Coat-of-Arms, Emblems and the Manitoba Tartan Act*. The Division also administers the Province's Visual Identity Guidelines.

Client Services Branch

The Client Services Branch is divided into several service areas and provides government departments and Crown agencies with communication support such as project management, strategic communications planning, creative development and writing services. The key service areas are: Advertising Services, Communications Services, Information Services and Production and Media Services.

Advertising Services assists departments with the development of advertising plans, program strategies and promotional materials in order to ensure government advertising messages are high-quality, cost-effective and consistent. Staff consult with departments to develop the message, methodology and media to meet promotion needs. The unit also co-ordinates interdepartmental advertising and promotional programs and implements standard graphic and design guidelines.

Communications Services co-ordinates public information initiatives and advises on the most effective method of communications delivery. Staff write news releases, act as liaisons for media and organize special events. Staff also research, write and follow through on the production of informational publications and co-ordinate departmental speeches for Ministers or staff representing Ministers. Communications Services co-ordinates public information activities during provincially sponsored public events, such as inter-provincial conferences, major emergencies such as flooding, extensive forest fires and situations requiring public evacuations and relocations. Responsibilities include staffing media telephone inquiry lines, arranging media interviews and producing and disseminating news releases and public information documents related to the emergency.

Information Services provides final editing, co-ordination and distribution of news releases issued to Manitoba news media. News releases are also distributed on an immediate basis via electronic mail and the Internet. The unit also provides weekly print packages of government news releases to libraries, municipal offices, MLAs, MPs and special interest groups. In addition, it also provides special weekly audio packages of government information for Manitoba news media and the visually impaired. Information Services also broadcasts and videotapes the daily Question Period of the Manitoba Legislative Assembly and offers "live" distribution to Winnipeg commercial and cable outlets and distribution on a tape-delayed basis to rural Manitoba cable television stations.

Production and Media Services co-ordinates the purchasing of printing, design, electronic production, research and other advertising and communications services for government departments. It also provides media planning, purchasing and monitoring services for communications and advertising initiatives on behalf of departments, agencies and Crown corporations. Staff work with Communications Services and Advertising Services to develop strategies, proposals and estimates for information and advertising campaigns.

3 (a) Client Services

Expenditures by Sub-Appropriation	Actual 2000/2001 $	Estimate 2000/2001 FTE	Estimate 2000/2001 $	Variance Over(Under)	Expl. No.
Salaries and Employee Benefits	2,481.5	46.00	2,494.0	(12.5)	
Other Expenditures	324.7		293.6	31.1	
Public Sector Advertising	2,318.1		2,384.1	(66.0)	
Less: Recoverable from Other Appropriations	(2,875.1)		(2,859.5)	(15.6)	
Total Client Services	2,249.2	46.00	2,312.2	(63.0)	

Business Services Branch

The Business Services Branch supports the development and delivery of government communications by providing administrative support, financial management, budgeting, accounting and payments processing for the Information Resources Division. This includes payments processing and accounting services for communications and advertising expenditures across government, and the operations of the public information services such as the Citizens' Inquiry Service, Statutory Publications and co-ordination of the Government's Internet website.

The Citizens' Inquiry Service provides a bilingual toll-free telephone inquiry and referral service for all provincial programs, departments, agencies and issues. The service also responds to public inquiries through the operation of the Government of Manitoba website Answer Desk and provides call centre services for special government initiatives such as emergency measures operations and provincial general elections. More than 140,000 inquiries are handled annually.

Statutory Publications provides the public and special interest groups, such as legal, financial and educational organizations, with access to government information. Available formats include print, Internet and diskette. This includes the laws of Manitoba in the form of the Continuing Consolidated Statutes of Manitoba (CCSM), related regulations, the Manitoba Gazette, and government publications. The Branch assists Legislative Counsel with updating Statutes and Regulations by arranging printing through contracted printers and distribution through subscriptions, mail order and over-the-counter sales.

The Internet Business Unit works closely with government departments and the Office of Information Technology to develop innovative and effective ways to deliver public services and information through the government website. During fiscal year 2000/2001, the traffic to the site grew to an average of two million page views per month. The site was revised to reflect new graphic design standards and now contains information from every department of government.

3 (b) Business Services

Expenditures by Sub-Appropriation	Actual 2000/2001 $	Estimate 2000/2001 FTE	Estimate 2000/2001 $	Variance Over(Under)	Expl. No.
Salaries and Employee Benefits	973.6	23.00	961.1	12.5	
Other Expenditures	950.1		981.0	(30.9)	
Less: Recoverable from Other Appropriations	(257.3)		(260.3)	3.0	
Total Business Services	1,666.4	23.00	1,681.8	(15.4)	

Provincial Services Division

The Provincial Services Division delivers corporate information management programs and makes government's information accessible to the public. It is made up of three branches: Translation Services, Provincial Archives, and Legislative Library. Services in this division are delivered in accordance with *The Freedom of Information and Protection of Privacy Act, The Legislative Library Act* and *The Manitoba Act.*

Translation Services

Translation Services provides quality, cost-effective written and oral translation services to Manitoba Government departments, agencies, Crown corporations, the Legislative Assembly and the Courts as required by *The Manitoba Act* and the government's language and communications policy.

The volume of written translation in the official languages amounted to 21,394 pages, representing an increase of 40% over 1998/99 when Judge Richard Chartier's Report and Recommendations on French Language Services in Manitoba resulted in a renewed emphasis on Government's FLS Policy. Within the total volume produced, the number of pages translated into French for the government website accounted for over 4,700 pages, an increase of 147% over 1999/2000. The demand for translation of news releases also rose by 28%.

In addition, the Branch acquired two important computer-related tools that will increase its efficiency and improve service through effective document management and full-text search capabilities, as well as make available government terminology and nomenclature through electronic means.

Translation services were provided to 320 government branches and agencies as follows:

	Actual		Estimate	
	Pages	Words	Pages	Words
English to French	19,829	4,957,257	18,500	4,625,000
French to English	1,565	391,162	2,000	500,000
Total:	**21,394**	**5,348,419**	**20,500**	**5,125,000**

Interpretation (oral translation) was provided in the Courts, the Legislative Assembly and public hearings, as well as conferences and national meetings hosted by Manitoba. Service requests required 251 staff person days of interpretation duty and research and attendance at 147 interpretation assignments.

Terminology (equivalents for terms in both official languages, as well as standardized and official nomenclature) is established, maintained and revised for the province and is provided to government, including Crown corporations, the Courts and the Legislative Assembly, and to other jurisdictions as required. The Branch responded effectively to demand from staff in bilingual areas and departmental and agency positions designated under Manitoba's French Language Services Policy, as well as from other jurisdictions. In 2000/2001, the number of requests increased by 22% over the previous year to 2,001, resulting in the provision of 5,980 terminological units, representing an increase in units of 49% over 1999/2000.

3 (c) Translation Services

Expenditures by Sub-Appropriation	Actual 2000/2001 $	Estimate 2000/2001 FTE	Estimate 2000/2001 $	Variance Over(Under)	Expl. No.
Salaries and Employee Benefits	1,136.7	23.00	1,262.0	(125.3)	
Other Expenditures	676.5		572.3	104.2	
Less: Recoverable from Other Appropriations	(269.7)		(269.7)	0.0	
Total Translation Services	1,543.5	23.00	1,564.6	(21.1)	

Provincial Archives

The Provincial Archives preserves and protects recorded information of all media, and facilitates access to that information. The Archives protects information of fundamental significance to community identities, well-being, and individual and collective self-knowledge. It documents the mutual rights and obligations entered into by society and those whom the people choose to govern.

Charged by Part II, Public Records and Archives, *The Legislative Library Act*, with the discovery, collection and preservation of records having any bearing on the history of Manitoba, the Archives has the exclusive mandate for the records of the Government and its agencies, the Courts, and the Hudson's Bay Company, and a discretionary mandate for records of local public bodies and those of organizations and individuals in the Manitoba private sector. Drafting of new legislation began in November 2000 to replace Part II of the *1967 Legislative Library Act* with a distinct archives statute employing modern vocabulary and content to reflect changes in archival and record-keeping practice that have occurred during the last 20 years.

The Government Records Office examined strategies for developing an improved records-management infrastructure throughout Government and continued to give high priority to development of principles, policies and standards for accountable electronic record-keeping throughout the government. Electronic document management at the desktop was examined in a six-month pilot (ManDocs) during 2000/2001. Use of the Government Records Centre for controlled storage and retrieval of semi-active paper records from government offices continued at a high level of volume and activity. The Centre received 59,149 feet of records for storage and destruction, compared to 63,010 in 1999/2000. This represents a slight reduction in the volume of records transferred to the Centre for immediate destruction. Daily document retrievals and deliveries to government offices increased to 23,581 requests, up from 22,487 the previous year.

Public demand for access to Provincial Archives holdings continued to increase significantly. Orders were processed for 86,470 copies from microfilm, photographs and documents, a 23% increase over 1999/2000. The increase is variously attributable to more research, more publications, more exhibitions and more information in general. Assistance was provided to 6,591 visitors who requested 29,679 items. Staff responded to 12,559 telephone, fax and e-mail enquiries. A record 1,264 reels of microfilm were made available through inter-library loan. The Archives website received 651,843 hits (a 40% increase over 1999/2000) of which 475,631 hits were to the Hudson's Bay Company Archives site.

The Archives is responsible for central administration and co-ordination of *The Freedom of Information and Protection of Privacy Act* (FIPPA). On April 4, 2000, the legislation was extended to more than 350 local public bodies including municipalities, school division, universities, and regional health authorities. An expanded FIPPA website was completed, which provides information for the general public as well as access and privacy co-ordinators in public bodies around the Province. Training sessions were provided to more than

2,050 persons in the provincial government and to municipalities, school divisions, regional health authorities and other local public bodies.

In accordance with the 1994 agreement between the Hudson's Bay Company and Manitoba, which mandates promotion of the Hudson's Bay Company Archives (HBCA), several measures were undertaken to increase its national and international exposure. The HBCA hosted the 18th Polar Libraries Colloquy in June 2000 for archivists and librarians from polar countries. Other promotional activity has included weekly CBC Radio North broadcasts from Thompson, often repeated on the national CBC network, based on stories documented in the HBCA records. Other radio and television events involved the Manitoba "A": Channel's Big Breakfast Show, interviews on CBC Radio-Canada, Radio-France, and the Shaw/Videon cable network. Talks were given at the Rupert's Land Colloquium in the State of Washington, in Manitoba at "Peguis Days" and to the Probus group, the Kiwanis, Investors Group retirees, the Antique Arts Club meetings and a re-enactment of Letitia Hargrave from her letters presented to the Fort Whyte Society dinner. Displays were mounted at the "Red River Rendezvous" at Lower Fort Garry national historic site, at the Ontario Fur Managers' Federation meeting at Old Fort William, Ontario, and at the Winnipeg launching for the CBC's major new heritage television series "Canada: A People's History".

In November 2000, more than 5,000 HBCA security microfilm negatives were transferred back to the recently constructed cold storage vault in the Manitoba Archives Building from the National Archives of Canada. Completion of the new vault and smaller scale renovations to the existing vault enabled the entire map holdings to be moved into a controlled vault environment. Sixteen new map cabinets has facilitated a large-scale re-housing project of HBCA cartographic records. The HBCA library catalogue was migrated into the GEAC database. As a result, the catalogue will be part of the Manitoba-wide Public Library Services system and can be searched by anyone with Internet access. The GEAC catalogue will include existing library holdings such as the recently acquired *The Beaver* library consisting of 2,500 volumes, 81 feet of vertical files and 66 maps and atlases. Twenty-three private accessions were added to the HBCA in 2000/2001, including 317 photographic images, 4 feet of textual records, 2 maps, 6 films, 3 videos, and 12 tapes.

Provincial Archives' holdings of records from Manitoba private sector organizations and individuals were augmented in 2000/2001. Acquisition highlights included: Magnus Johnson Architects' gift of more than 2,100 architectural drawings with supporting project files; the Manitoba Labour Education Centre donation of its reference library of 777 videotapes, film, and textual documentation for the years 1970 to the present; the CBC's presentation of more than 1,500 reels of film and 1,000 videotapes of CBC News history for the period 1952 to 1982; and purchase of sketches of Little Grand Rapids residents by Wilhelm Kaufmann. Two cost-shared projects, co-funded by the Canadian Council of Archives were undertaken -- reformatting of cassette audio tapes and start-up of a re-description of private sector holdings to meet national description standards.

A comprehensive Preservation Assessment Study which examined facilities, holdings and procedures was completed. As in previous years, approximately 124 linear meters of records received physical preservation measures, including inspection, rehousing, reformatting or conservation treatment. Disaster assistance for water damage was provided for records of the Rural Municipality of West St. Paul and for Manitoba Justice. Eight hundred and fifty two rolls of microfilm were toned with polysulphide and placed in the environmentally controlled cold vault to extend their life span. The Archives Research Room and HBCA offices in the Manitoba Archives Building were also renovated in 2000/2001 to bring the areas up to modern fire code standards, provide additional staff workstations, and enhance public service including a new reception area, exhibition space, and visual/aural viewing and presentation facilities. Construction work was accomplished with major financial assistance from the Hudson's Bay History Foundation.

Extension services continued to be in high demand. Conservators in Preservation Services contributed 150 hours to the Manitoba archives and museum community and other staff conducted and participated in a variety of workshops sponsored by the community. Over a thousand seven hundred people, mostly high

school and university students undertaking research assignments, attended 265 orientation tours and awareness sessions about the facility and its holdings. Staff time given to extension and advisory services increased from 2.7% in 1999/2000 to 3.3% in 2000/2001 (or 385 days).

3 (d) Provincial Archives

Expenditures by Sub-Appropriation	Actual 2000/2001 $	Estimate 2000/2001 FTE	Estimate 2000/2001 $	Variance Over(Under)	Expl. No.
Salaries and Employee Benefits	2,117.5	47.00	2,124.0	(6.5)	
Other Expenditures	1,658.4		1,639.8	18.6	
Total Provincial Archives	3,775.9	47.00	3,763.8	12.1	

Legislative Library

The Legislative Library supports the conduct of public affairs and the development of a well-informed society by providing efficient, effective, and impartial access to specialized information resources for the Legislature, government, and people of Manitoba, and ensures current and future access to Manitoba's published heritage.

In March 2001, the Library conducted an electronic survey of randomly selected government and legislative staff to assess satisfaction levels with services and to seek suggestions for service improvement. Of those who had used the Library's services, 99% expressed satisfaction with reference services and 96% rated lending services as satisfactory or better. Comments provided by respondents indicated that the development of online delivery of products and services is, in part, responsible for the increases in satisfaction since this sector of the Library's clients was consulted four years ago.

The Legislative Library is one of the Province's oldest libraries and has a collection that reflects the interests and aspirations of Manitobans for a span of over a hundred years. Books, reports and journals are ordered from publishers around the world to support the work of the Legislature and government. New materials are catalogued and processed quickly. Of the 50,295 items added to the collection during the year, 90% were available for customer use within one week of receipt.

Areas of high demand in 2000/2001 were public sector management, leadership, and business communication. Representative titles include:

- *Governments get focused on results: integrating performance measurement into management decision making;*
- *At the dawn of e-Government: the citizen as customer: a global public sector study;*
- *The 21 indispensable qualities of a leader: becoming the person others will want to follow; and*
- *Get to the point!: writing effective e-mail, letters, memos, reports, and proposals.*

Since 1919, the Legislative Library has administered legal deposit legislation within the Province to ensure that a research collection of works published within Manitoba is preserved and made accessible. In 2000/2001 the Library received 224 books and 179 Manitoba newspapers and magazines through the ongoing co-operation and support of Manitoba publishers. Some notable books received include:

- *Thomas Scott's body: and other essays on early Manitoba history*, by Jack Bumsted.
- *Extraordinary ordinary women; Manitoba women and their stories*, edited by Colleen Armstrong.
- *Power suit, power lunch, power failure*, by Lewena Bayer and Karen Mallett.
- *Exploring the fur trade routes of North America; discover the highways that opened a continent*, by Barbara Huck.

The main reading room at 200 Vaughan Street is used by researchers who consult Manitoba community newspapers, local histories, and government publications. For government clients, staff uses print and electronic sources to provide factual, statistical, and comparative information, and supply specific documents on request. Demand for services was comparable to that experienced in 1999/2000. The library responded to 14,411 inquiries. Clients and staff used a total of 32,873 documents from the Library's collections for their research – part of the 10% decrease can be attributed to the increased distribution of documents in electronic formats by all levels of government.

Technology forms an integral part of service delivery. Increasingly, requests and responses are handled by e-mail and the World Wide Web has become an extension of the Library's reference collections. Staff endeavour to develop website materials that facilitate access to information from the desktop and recommend websites in *Net@Legislative Library* feature published in the *Selected New Titles*, the Library's monthly listing of new materials. The Library's *Virtual Reference Desk* website links to Internet sites evaluated, selected, monitored and organized by staff to allow the Legislative Assembly and the public sector access to reliable web-based information. The Library also provides access to Ebscohost, a fee-based indexing service for journal articles, to the Legislative Assembly and government staff.

Beginning in 2000/2001, the Legislative Library has catalogued government publications that are published only on the Internet. These publications include items that the Library accesses as a depository library of federal government documents, and includes Statistics Canada titles; full descriptive and subject information appears in the Library's Talisman catalogue on the MAPLIN provincial system. In this way, the Library provides access to resources beyond its walls. Converting older cataloguing records to electronic format increased to 529 items this year, including an important collection of Manitoba local histories and strategic reports of the Manitoba MINCOME project. The Library's contribution of original records and holdings information to MAPLIN, on an ongoing basis, enriches the database for all users.

In a continuing resource-sharing initiative, the library distributed 4,360 publications through its Manitoba Depository Library Program to seven libraries in Manitoba. In turn, each of these libraries is able to serve other libraries in their own regions and networks. In addition, the Library continues to publish the *Manitoba Government Publications Monthly Checklist*, a list of new government publications as it has since 1972. The *Checklist* has also been available on the Internet since 1995. For more than 40 years, the library has maintained provincial, national, and international exchange agreements on behalf of the Province.

3 (e) Legislative Library

Expenditures by Sub-Appropriation	Actual 2000/2001	Estimate 2000/2001		Variance Over(Under)	Expl. No.
	$	FTE	$		
Salaries and Employee Benefits	747.7	16.50	752.6	(4.9)	
Other Expenditures	685.5		372.8	12.7	
Total Legislative Library	1,433.2	16.50	1,425.4	7.8	

Tourism Division

The Tourism Division contributes to Manitoba's economic well being by facilitating and supporting the growth and development of tourism in harmony with the environment and in partnership with stakeholders.

The tourism sector in Manitoba has experienced a steady growth. Tourism expenditures are estimated to have increased by 11% annually since 1997 to over $1.1 billion. Manitoba ranks fifth in Canada as a tourism destination and the tourism industry supports more than 60,200 jobs. Approximately one in ten people employed in Manitoba works in a tourism-related job primarily within the sectors of accommodation, transportation, food and beverage. The tourism industry is projected to generate 1,000 new jobs per year through to the year 2005.

In 2000, tourism expenditures in Manitoba are forecasted to reach $1.1 billion representing 12% increase over 1999. 47% of tourism expenditures are export revenues from out-of-province visitors, primarily from the neighboring provinces of Ontario and Saskatchewan and the bordering United States of Minnesota and North Dakota.

Manitoba offers a wide range of strong and diverse tourism products. A strong tourism industry enhances the overall quality of life for citizens by providing access to exciting tourism products. Tourism is often the focal point for community development and stimulates growth in arts, culture and heritage products. A multitude of festivals and events throughout the province serve as tourism attractions and foster community spirit. Increasing interest in Ecotourism has highlighted the need to protect the sustainability of valued environmental resources.

A Tourism Industry Forum was held in February 2001, bringing together over 160 key leaders from the tourism industry, labour and government to discuss the future directions of the tourism industry in Manitoba. The Forum identified strategic priorities for tourism product development and marketing for the coming years. The top priorities for development focused on the expansion of nature-based as well as cultural/heritage tourism opportunities.

The Tourism Division is comprised of three branches - Tourism Services and Special Projects; Tourism Marketing and Promotions; and Tourism Development.

Tourism Services and Special Projects

The objective of the Tourism Services Branch is to encourage visitors to and within Manitoba to travel to more regions of the Province, take more trips within Manitoba and extend their length of stay.

Tourism Services operated four seasonal and three year-round Tourism Information Centres at key traveller locations on borders and in Winnipeg. Over 234,000 people visited these Centres and were serviced by 35 trained Travel Counsellors. In addition, the Counsellors provided guided tours to 20,000 visitors to the Legislative Building in Winnipeg.

The *RESPONSE!* system, a computerized inquiry system that allows for the quick response to and tracking of visitor inquiries, is used to tabulate and assist in the analysis of marketing campaign inquiries. In 2000/2001, the Division responded to 81,000 written, Internet and telephone inquiries; approximately 49,000 of which were from the United States, 29,000 from Canada and the remaining 3,000 from overseas markets. Also 38,000 calls were handled by the North American–wide toll free and local telephone centre.

The Branch responds to tourism inquiries and assembles customized kits of information for conventions, meetings, travel agencies and individual travellers. Over 1.3 million pieces of printed Manitoba tourism information were distributed in 2000/2001.

Tourism Services effectively managed the implementation of technology to enhance operations through such activities as database development, contact management software, telephone centre automation and Internet improvements. The website (www.travelmanitoba.com) generated approximately 130,000 hits per month up from last year's average of 100,000 hits per month.

The Explore Manitoba Centre at the Forks hosted a number of special events throughout the year to profile tourism opportunities in each of the eight tourism regions.

4 (a) Tourism Services and Special Projects

Expenditures by Sub-Appropriation	Actual 2000/2001 $	Estimate 2000/2001 FTE	Estimate 2000/2001 $	Variance Over(Under)	Expl. No.
Salaries and Employee Benefits	1,096.3	20.41	898.5	197.8	
Other Expenditures	954.9		1,076.3	(121.4)	
Total Tourism Services and Special Projects	2,051.2	20.41	1,974.8	76.4	

Tourism Marketing and Promotions

Tourism Marketing and Promotions has developed an ambitious new marketing plan designed to increase tourism revenues to $1.2 billion by the year 2003 or by an estimated 4% per year. The 2001 to 2003 Marketing Plan focuses on United States markets with the greatest potential. The Plan redirects resources previously allocated to encouraging local and longer-haul travellers to visit Manitoba and targets potential visitors in the Upper Midwest United States.

The Plan outlines key strategies for achieving this goal. The marketing effort will concentrate on the Upper Midwest United States through an expanded marketing mix to include activities such as public relations and direct marketing. Marketing activity within Manitoba will be limited to a maintenance campaign. Marketing activity in Saskatchewan and Ontario will focus on maintaining market share. A core maintenance approach will be implemented for established vertical market segments in long-haul and overseas markets (Fishing and Hunting, Group Travel and Meetings, Conventions and Incentive Travel).

The Marketing Plan is based on extensive market research. Surveys and focus groups were conducted in key markets to assess travel potential and image effectiveness. The research points to continued opportunities for Manitoba:

- 95% of previous visitors from Canada and the United States expressed satisfaction with their vacation in Manitoba;
- 92% of American and 88% of Canadian visitors would return for a future visit; and
- 42% of those who had never been to Manitoba would consider the province for a future visit.

The 2000 Tourism Marketing campaign employed a variety of tactics including multi-media advertising (print, radio, television and outdoor), direct mail, participation in trade and consumer shows, pro-active media relations, travel trade development and co-operative programming with industry.

The 2000 marketing campaign generated more than 80,000 inquiries from potential tourists. In addition, over 1.5 million hits to the website were generated. The tracking of these inquiries provides a qualified customer database for use in targeted campaigns in future years.

Over $300.0 in support of marketing activities in United States markets was leveraged through partnerships with the Canadian Tourism Commission and the Tourism Alliance of Western and Northern Canada.

Co-operative marketing initiatives with tourism industry partners included print advertising and participation in 46 tourism shows and nine familiarization tours. Nineteen shows were consumer-focused, providing a venue to sell directly to leisure travellers; 16 shows targeted the travel trade – agents, tour operators and wholesalers; 11 shows targeted the meetings and conventions market of business travellers.

A proactive media-relations program resulted in national and international media coverage (print and electronic) valued at $5.9 million in advertising with an editorial value of over $16 million. The Branch attended two travel media shows and hosted 103 familiarization visits for media, representing 206 writers, photographers, videographers and film producers from around the world.

The tourism campaign within Manitoba focused on the promotion of the Travel Values Guide, a coupon booklet offering discounts on tourism products in the eight provincial tourism regions. Travel Values was co-sponsored with Esso (Imperial Oil Ltd.) and approximately 300 industry participants. Over 180,000 Guides were distributed throughout the province and the program was featured on the website - www.travelmanitoba.com.

Overseas marketing activities targeted the United Kingdom, Germany and Japan and focused on building long-term business relationships with the travel trade.

4 (b) Tourism Marketing and Promotions

Expenditures by Sub-Appropriation	Actual 2000/2001 $	Estimate 2000/2001 FTE	Estimate 2000/2001 $	Variance Over(Under)	Expl. No.
Salaries and Employee Benefits	580.1	11.00	581.7	(1.6)	
Other Expenditures	3,741.5		3,650.6	90.9	
Grant Assistance	62.5		75.0	(12.5)	
Total Tourism Marketing and Promotions	4,384.1	11.00	4,307.3	76.8	

Tourism Development

Working in partnership with Manitoba's tourism industry and regional tourism associations, the Tourism Development Branch helps stimulate and facilitate industry growth and development of the Province's tourism facilities, attractions and services. The programs and services provided by the Branch assisted to increase the competitiveness and growth of the tourism industry throughout Manitoba.

Development consultants provide specialized consulting to the industry related to tourism product development, Ecotourism and adventure tourism, Aboriginal tourism, trails development, regional tourism and human resource development. In addition, consultants provide a range of support services and advice on feasibility assessment, land assembly, project financing and regulatory matters, for existing and potential tourism attractions, services and facilities.

The Product Development Program provides grants towards capital development, marketing and strategic project planning. Cost-shared funding assistance targets the priority areas of: ecotourism, outdoor adventure, Aboriginal tourism, culture/heritage tourism and regional/community tourism development initiatives. In 2000/2001, 19 grants totalling $179.6 were approved, leveraging an additional investment of $1,340.6 by industry partners and other levels of government. Six of these grants supported culture/heritage tourism, six grants supported regional/community tourism development initiatives, four grants supported outdoor adventure products and three grants supported ecotourism products.

The Rural Regional Tourism Initiative (RRTI) was fully subscribed in 2000/2001 with seven regional tourism organizations receiving grants totalling $245.0. The program resulted in new partnerships and stimulated an additional investment of $325.6 in support of regional marketing activities.

A grant of $40.0 to the Manitoba Aboriginal Tourism Association (MATA) supported an Aboriginal Tourism Symposium in March 2001 and the implementation of a website as a marketing initiative for its membership. This grant was matched with funding from Aboriginal Business Canada. MATA is an industry-led association dedicated to the development of Aboriginal tourism in Manitoba.

The Division continued to take a proactive, leadership role in trail development. Under the direction of an Interdepartmental Steering Committee, the branch initiated discussions on the need for provincial policies related to trail development. In addition, the branch represents the government on the Trans Canada Trail Millennium Fund - Grants Assessment Committee as an ex officio member.

The Tourism Division collaborated with Manitoba Country Vacations Association Inc. (MCVA) and the Regional Tourism Associations in the province to form an alliance called Country Roads Agri-Tourism Product Club. A $30.0 grant was provided to this initiative - leveraging $131.0 from Manitoba Agriculture and Food, the Canadian Tourism Commission and the tourism industry.

The Branch supported human resource development by working in consultation with the Manitoba Tourism Education Council (MTEC) and the Tourism Standards Consortium (TSC). MTEC received a grant of $50.0 in 2000/2001 with $25.0 provided by the Tourism Development and $25.0 by Manitoba Education and Training. The grant supports the development, co-ordination, implementation and marketing of the Manitoba Tourism Learning System (TLS), an initiative that will assist individuals seeking a career in tourism.

The Tourism Development Branch and the Heritage Resources Branch co-operated on the production of two brochures - *In The Past* and *Planes, Trains, Boats and Automobiles*. The publications are produced to market Manitoba's theme and transportation museums.

4 (c) Tourism Development

Expenditures by Sub-Appropriation	Actual 2000/2001 $	Estimate 2000/2001 FTE	Estimate 2000/2001 $	Variance Over(Under)	Expl. No.
Salaries and Employee Benefits	406.3	7.00	409.7	(3.4)	
Other Expenditures	174.1		204.1	(30.0)	
Grant Assistance	535.8		498.6	37.2	
Total Tourism Development	1,116.2	7.00	1,112.4	3.8	

Capital Grant Assistance

The Department's Capital Grants programs provide funding to maintain and repair major cultural facilities, provide for grant assistance to the owners/lessees of designated heritage buildings for work related to the preservation of their buildings, and provide grants to non-profit organizations to undertake facility projects which provide long-term recreational and social benefits for the general community.

Cultural Organizations

In 2000/2001 a total of $1,880.9 was awarded in capital grants to major cultural organizations.

The Department provided a grant of $828.9 to the Manitoba Theatre Centre as the third instalment of a $2 million, five-year capital program.

Artspace Inc., *le Centre culturel franco-manitobain*, the Manitoba Centennial Centre Corporation, and the Winnipeg Art Gallery received capital support to maintain and upgrade existing facilities.

5 (a) Cultural Organizations

Expenditures by Sub-Appropriation	Actual 2000/2001 $	Estimate 2000/2001 FTE	Estimate 2000/2001 $	Variance Over(Under)	Expl. No.
Grant Assistance	1,684.6		1,880.9	(196.3)	

Heritage Buildings

The Designated Heritage Buildings Grants Program assists the owners and lessees of designated heritage buildings with projects related to the appropriate conservation of their historic buildings. Through this support, the program helps to preserve the nature and quality of such buildings, in order to enhance our understanding and appreciation of Manitoba's heritage.

Owners of Provincial Heritage Sites may apply for grants of up to $75,000 on a 50/50 cost-shared basis. Owners of Municipal Heritage Sites, designated under *The Heritage Resources Act* or City of Winnipeg Historic Buildings By-law No. 1474/77, may apply for grants of up to $35,000 on a 50/50 cost-shared basis.

Applications were received from the owners of 69 designated heritage properties for $1.15 million in grant assistance. Of these, 44 grants were approved. Total grant funds provided in 2000/2001 were $300,000.

6 (b) Heritage Buildings

Expenditures by Sub-Appropriation	Actual 2000/2001 $	Estimate 2000/2001 FTE	Estimate 2000/2001 $	Variance Over(Under)	Expl. No.
Grant Assistance	300.0		300.0	0.0	

Community Places Program

The objective of the Community Places Program is to contribute to the general well-being of Manitoba communities by helping non-profit organizations undertake facility projects initiated to provide long-term recreational and social benefits for the general community.

The Program administers matching capital grants and provides technical consultation services to assist organizations throughout Manitoba with projects involving the renovation, expansion, construction or purchase of sustainable facilities.

Community groups sponsoring projects, can apply to the Program for up to 50% of total project costs to a $50.0 grant maximum. Eligible project-costs include land and building purchases, wages, material purchases, and equipment rentals. Project sponsors can raise their matching contributions to project costs from fundraising, other non-provincial sources, volunteer labour, donated materials and loaned heavy construction equipment.

Eligible projects involve recreational facilities, libraries, museums, cultural facilities, community parks, child day-cares, seniors' activity centres, facilities for the disabled, and community resource centres.

The Program's availability and the application deadline are publicized in advertisements placed in urban and rural newspapers at the beginning of the fiscal year. Program handbook/application packages are made available in the Winnipeg and regional offices of Culture, Heritage and Tourism. Applications are assessed and prioritized against program criteria by program and regional staff.

In 2000/2001, a total of 438 eligible applications totalling over $10.2 million in requests was received, assessed and prioritized at the Program's application intake in May. Of these applications, 192 were approved for grant assistance totalling $2.5 million. The value of local investment contributed to the approved projects (amount leveraged) was $7.5 million. A total of 800 construction jobs involving 2,500 work-weeks of employment are expected to be created once all of the projects are completed.

A new criterion included in the 2000/2001 scoring mechanism to give priority to projects designed to provide services to children and youth at risk had a positive effect on their funding. In Winnipeg, where most of these proposals originated, 28 out of 36 were approved for a total of $513.0 in grants.

Technical consultation services are provided by the Program's facility consultant who assists community groups in the planning and development of facility projects. Consultations include design advice, project and operating cost projections, information on regulatory requirements, provision of schematic sketches and assistance with the tendering and building trade contract process. In 2000/2001, 2,701 different consultations were provided comprising 1,170 telephone consultations, 471 project site visits and 1,060 detailed sketches. In 2000/2001, the communities of Killarney, Gladstone, Thompson, West St. Paul, Lac du Bonnet, Miniota, Sainte-Agathe, The Pas and Dauphin used different components of the Program's *Community Facilities Integrated Planning and Development Guide*. For example, in The Pas, the *Guide* was used by a local planning committee to assess the community's public use facilities. Two surveys have been completed resulting in a proposed scope of development and preliminary plans and budgets. The committee has since embarked on the business planning phase of the process.

In response to the increasing number of playground development proposals, the facility consultant developed a new tip sheet and planning guide to assist the sponsors of these projects.

Community Places grants are paid to project sponsors in instalments based on a proportional (grant to total project cost) reimbursement of reported, paid project costs. Projects are monitored by program staff in Winnipeg and by regional staff in the rest of the Province. A total of 340 grant instalment payments were

processed in 2000/2001. All payments were correctly calculated within the Program's financial guidelines. No final instalments were issued before a final monitoring visit report had been received from field staff. No projects deviated from the original grant approval conditions without prior authorization of program administration.

6 (c) Community Places Program

Expenditures by Sub-Appropriation	Actual 2000/2001 $	Estimate 2000/2001 FTE	Estimate 2000/2001 $	Variance Over(Under)	Expl. No.
Grant Assistance	2,418.0		2,525.0	(107.0)	

Boards and Agencies

The following boards and agencies report to the Minister of Culture, Heritage and Tourism:

Centre culturel franco-manitobain

The annual report of the *Centre culturel franco-manitobain* is tabled separately in the Legislative Assembly.

Heritage Grants Advisory Council

The Heritage Grants Advisory Council is responsible for making recommendations to the Minister on the Heritage Grants Program in consideration of the needs of Manitobans to identify, protect and interpret the Province's heritage. Application for funding under the Heritage Grants Program is open to any non-profit, incorporated community organization or local government.

The Council consists of 14 members of the heritage community. The Council has a wide range of expertise and represents many heritage disciplines and regions throughout the Province. The Council held two formal meetings to review grant applications and visited several heritage sites funded by the Department as part of these regular meetings.

The Appeals Committee held two meetings to review ten grant appeals received, of which four were granted.

The Council relies on the technical expertise of the Department's staff, to ensure that standards are met in all the projects supported by the Heritage Grants Program. Expertise is sought from the Historic Resources Branch, Provincial Archives and outside agencies of the Department, which include the Manitoba Museum Advisory and Training Services and the Association for Manitoba Archives. Projects continue to be monitored through site visits by the Department's staff.

Funding assistance is provided for up to 50% of the eligible costs and is disbursed in the form of cash, bingo awards or a combination of both. During the 2000/2001 fiscal year, 191 applications were received requesting a total of $1.5 M. One hundred fourteen grants were approved for a total of $803.1 which included $101.1 in bingo allocations.

2 (d) Heritage Grants Advisory Council

Expenditures by Sub-Appropriation	Actual 2000/2001 $	Estimate 2000/2001 FTE	Estimate 2000/2001 $	Variance Over(Under)	Expl. No.
Salaries and Employee Benefits	37.2	1.00	38.6	(1.4)	
Other Expenditures	41.5		39.7	1.8	
Grant Assistance	460.7		500.0	(39.3)	
Total Heritage Grants Advisory Council	539.4	1.00	578.3	(38.9)	

Manitoba Arts Council

The Manitoba Arts Council was created by an Act of the Manitoba Legislature in 1965. The objective of the Council is to promote the study, enjoyment, production and performance of works in the arts. The Council works in close co-operation with federal and provincial agencies and departments, and with artists and arts organizations in developing and revising its various programs and activities to meet the changing needs of the artistic community. The Manitoba Arts Council's annual report is tabled separately in the Legislature.

2 (c) Manitoba Arts Council

Expenditures by Sub-Appropriation	Actual 2000/2001 $	Estimate 2000/2001 FTE	Estimate 2000/2001 $	Variance Over(Under)	Expl. No.
Grant Assistance	7,317.3		7,317.3	0.0	

Manitoba Centennial Centre Corporation

The annual report of the Manitoba Centennial Centre Corporation is tabled separately in the Legislative Assembly.

Manitoba Film Classification Board

Under the authority of *The Amusements Act,* the Manitoba Film Classification Board is empowered to classify, but not censor, film and videotapes intended for public exhibition and home use. The Board consists of a Presiding Member, Deputy Presiding Member and not fewer than 14 Members at large, appointed by the Government.

The Board's purpose is to supply information about films and videos that will assist the public in making informed viewing choices for themselves and their families. This is accomplished by using classification categories that also restrict the availability of material on the basis of age.

The classification categories are as follows:

G	GENERAL	Suitable for all ages
PG	PARENTAL GUIDANCE	Parental guidance is suggested for those under 12 years of age
14	PARENTAL ACCOMPANIMENT	Parental accompaniment is required for those under 15 years of age
	RESTRICTED	Limited to 18 years and over
	18+	Adult product. Limited to 18 years and over

Only videotapes that fall within an age-restricted category require labels. General and Parental Guidance tapes are often labeled; however, this labeling is not compulsory.

The numbers and categories of films, videotapes and DVDs for public exhibition and in home use were classified as follows:

- **Public Exhibition** – films and videos intended for commercial or non commercial public exhibition:

Number Classified	2000/2001	1999/2000	1998/1999
Film:			
35mm Feature Films	264	251	242
16mm Feature Films	13	3	20
Short Subjects	34	70	55
Trailers or Commercials	293	299	257
Sub-Total	604	623	574
Videos[1]:			
Features	89	67	72
Short subjects	279	146	117
Sub-total	368	213	189
Total Number Classified	**972**	**836**	**763**

Note:
1. Videotapes for public exhibition were submitted primarily by non-profit organizations.

The resulting classifications of 35mm feature films were as follows:

35mm Film	2000/2001	1999/2000	1998/1999
General	16	16	22
Parental Guidance	98	119	95
Parental Accompaniment	124	97	96
Restricted	26	19	29
Total 35mm Feature Films	**264**	**251**	**242**

- **Home Use** – units solely for personal or in home entertainment:

Number Classified	2000/2001	1999/2000	1998/1999
Units received	3,307	3,205	3,604
Units received (libraries)[2]	2,016		
Total Units Received for Classification	**5,323**	**3,205**	**3,604**

Note:
2. This data was not previously reported.

- **Total Public Exhibition and Home-Use Titles Classified[3] in 2000/2001 are:**

	2000/2001	1999/2000
Permits Issued[4]	4069	3832
Classifications:		
General	734	1358
Parental Guidance	1637	1775
Parental Accompaniment	868	541
Restricted	377	209
18+	878	1043
Classification to be determined (as of March 31, 2001)	412	

Notes:

3. A single title may have been released in multiple formats, i.e. 35mm, videotape and DVD
4. Not all product received is issued a permit.

The Board issued 26 bi-weekly video classification updates and 12 theatrical classification reports. It is the video retailer's and theatre owner's responsibility to provide the general public with information contained in the Board's catalogue and updates upon request, in order that parents can make informed choices about what they wish to view for themselves and their children. The catalogue and updates contain classifications and information pieces such as violence and "mature theme".

The Board licenses all distributors and retail outlets of public exhibition and home use films, videotapes and DVDs. For the 2000/2001 fiscal year the board licensed:

	2000/2001	1999/2000
Retail Stores licensed	1,282	1,117
Distributors licensed	133	96
Inspections	1,023	1,447
Unclassified product removed	1,584	

1 (d) Manitoba Film Classification Board

Expenditures/Revenue by Sub-Appropriation	Actual 2000/2001 $	Estimate 2000/2001 FTE No.	Estimate 2000/2001 $	Variance Over(Under)
Salaries and Employee Benefits	188.8	4.0	162.1	26.7
Other Expenditures	237.0		279.4	(42.4)
Total Manitoba Film Classification Board	425.8	4.0	441.5	(15.7)

Manitoba Heritage Council

Twenty-two new appointments and three re-appointments to the Manitoba Heritage Council were confirmed in 2000/2001. The Council met four times during the fiscal year. Council recommendations, if accepted by the Minister, are implemented by the Historic Resources Branch and reported as part of Branch activities in the Historic Resources Branch section of the Annual Report.

Provincial Documents Committee

Established under the "Public Records and Archives" part of *The Legislative Library Act*, this Committee considers retention and disposition of the records of government departments, agencies, Crown corporations, and the Courts of Manitoba. Membership of this statutory body consists of the Provincial Archivist (Chair), the Deputy Attorney-General, the Deputy Minister of Finance, the Provincial Auditor, the Deputy Minister of Government Services, and, or appointees thereof. The Government Records Office provides archival appraisal advice and secretariat services to the Committee.

The Committee had two meetings in 2000/2001 and considered 15 retention and disposal schedules submitted by 12 departments and one Crown corporation. The Committee's activities contribute to the comprehensiveness and currency of the descriptions of the government's records systems in the *Access and Privacy Directory*, compiled in accordance with *The Freedom of Information and Protection of Privacy Act*.

Financial Information Section

Manitoba Culture, Heritage and Tourism

Reconciliation Statement

($000)

Details	2000/01 Estimates
2000/01 Main Estimates	58,791.4
Allocation of Funds from:	
- Enabling Appropriation for 2000/01 General Salary Increase	318.2
- Enabling Appropriation for Translation Services	100.0
- Enabling Appropriation for Amortization	0.1
Transfer of Functions to:	
- Seniors Directorate	(780.4)
2000/01 Estimates	**58,429.3**

Manitoba Culture, Heritage and Tourism

Expenditure Summary

for the fiscal year ended March 31, 2001
with comparative figures for the previous fiscal year

Estimate 2000/01 ($000)	Appropriation	Actual 2000/01 ($000)	Actual 1999/00 ($000)	Increase (Decrease) ($000)	Expl. No.
	14-1 Administration and Finance				
27.3	(a) Minister's Salary	27.1	27.0	0.1	
	(b) Executive Support:				
477.9	Salaries and Employee Benefits	477.9	473.3	4.6	
74.2	Other Expenditures	74.1	67.3	6.8	
	(c) Financial and Administrative Services:				
1,353.4	Salaries and Employee Benefits	1,338.5	1,310.1	28.4	
323.1	Other Expenditures	349.7	328.3	21.4	
	(d) Manitoba Film Classification Board:				
162.1	Salaries and Employee Benefits	188.8	173.7	15.1	
279.4	Other Expenditures	237.0	251.9	(14.9)	
2,697.4	**Total 14-1**	**2,693.1**	**2,631.6**	**61.5**	
	14-2 Culture, Heritage and Recreation Programs				
	(a) Executive Administration				
292.6	Salaries and Employee Benefits	327.2	268.7	58.5	
81.2	Other Expenditures	79.2	75.6	3.6	
	(b) Grants to Cultural Organizations -				
7,903.6	Operating	8,331.9	8,212.4	119.5	
7,317.3	(c) Manitoba Arts Council	7,317.3	7,317.3	-	
578.3	(d) Heritage Grants Advisory Council	539.4	575.4	(36.0)	
	(e) Arts Branch:				
580.7	Salaries and Employee Benefits	580.5	510.2	70.3	
139.6	Other Expenditures	156.7	149.4	7.3	
4,198.4	Grant Assistance	4,212.7	4,184.1	28.6	
	(f) Public Library Services:				
815.7	Salaries and Employee Benefits	814.7	792.5	22.2	
728.9	Other Expenditures	723.2	702.5	20.7	
4,390.0	Grant Assistance	4,310.2	4,364.1	(53.9)	

Manitoba Culture, Heritage and Tourism
Expenditure Summary
for the fiscal year ended March 31, 2001
with comparative figures for the previous fiscal year

Estimate 2000/01 ($000)	Appropriation	Actual 2000/01 ($000)	Actual 1999/00 ($000)	Increase (Decrease) ($000)	Expl. No.
	14-2 Culture, Heritage and Recreation Programs (cont'd)				
	(g) Historic Resources:				
1,216.3	Salaries and Employee Benefits	1,152.1	1,199.0	(46.9)	
382.8	Other Expenditures	388.3	382.6	5.7	
918.1	Grant Assistance	888.8	904.7	(15.9)	
	(h) Recreation and Wellness Promotion:				
492.8	Salaries and Employee Benefits	473.0	457.6	15.4	
236.7	Other Expenditures	232.5	236.2	(3.7)	
671.9	Grant Assistance	717.9	668.7	49.2	
	(j) Regional Services:				
964.6	Salaries and Employee Benefits	964.6	1,037.2	(72.6)	
329.4	Other Expenditures	327.9	326.5	1.4	
35.1	Grant Assistance	35.1	35.1	-	
	(k) Millennium Office				
-	Salaries and Employee Benefits	-	233.8	(233.8)	1
-	Other Expenditures	-	75.0	(75.0)	
32,274.0	**Total 14-2**	**32,573.2**	**32,708.6**	**(135.4)**	
	14-3 Information Resources				
	(a) Client Services				
2,494.0	Salaries and Employee Benefits	2,481.5	2,377.5	104.0	
293.6	Other Expenditures	324.7	282.6	42.1	
2,384.1	Public Sector Advertising	2,318.1	2,279.4	38.7	
(2,859.5)	Less: Recoverable from Other Appropriations	(2,875.1)	(2,868.0)	(7.1)	
	(b) Business Services				
961.1	Salaries and Employee Benefits	973.6	1,002.4	(28.8)	
981.0	Other Expenditures	950.1	976.4	(26.3)	
(260.3)	Less: Recoverable from Other Appropriations	(257.3)	(257.8)	0.5	
	(c) Translation Services				
1,262.0	Salaries and Employee Benefits	1,136.7	1,063.1	73.6	
572.3	Other Expenditures	676.5	740.6	(64.1)	
(269.7)	Less: Recoverable from Other Appropriations	(269.7)	(269.7)	-	

Manitoba Culture, Heritage and Tourism

Expenditure Summary

for the fiscal year ended March 31, 2001
with comparative figures for the previous fiscal year

Estimate 2000/01 ($000)	Appropriation	Actual 2000/01 ($000)	Actual 1999/00 ($000)	Increase (Decrease) ($000)	Expl. No.
	Information Resources (con't)				
	(d) Provincial Archives				
2,124.0	Salaries and Employee Benefits	2,117.5	2,086.5	31.0	
1,639.8	Other Expenditures	1,658.4	1,572.5	85.9	
	(e) Legislative Library				
752.6	Salaries and Employee Benefits	747.7	745.1	2.6	
672.8	Other Expenditures	685.5	644.0	41.5	
10,747.8	**Total 14-3**	**10,668.2**	**10,374.6**	**293.6**	
	14-4 Tourism				
	(a) Tourism Services and Special Products				
898.5	Salaries and Employee Benefits	1,096.3	1,164.7	(68.4)	
1,076.3	Other Expenditures	954.9	956.1	(1.2)	
	(b) Tourism Marketing and Promotions				
581.7	Salaries and Employee Benefits	580.1	598.9	(18.8)	
3,650.6	Other Expenditures	3,741.5	4,475.2	(733.7)	2
75.0	Grant Assistance	62.5	71.3	(8.8)	
	(c) Tourism Development				
409.7	Salaries and Employee Benefits	406.3	390.7	15.6	
204.1	Other Expenditures	174.1	250.4	(76.3)	
498.6	Grant Assistance	535.8	305.9	229.9	3
7,394.5	**Total 14-4**	**7,551.5**	**8,213.2**	**(661.7)**	
	14-5 Seniors Directorate				
	Reported Separately				

Manitoba Culture, Heritage and Tourism

Expenditure Summary

for the fiscal year ended March 31, 2001
with comparative figures for the previous fiscal year

Estimate 2000/01 ($000)	Appropriation	Actual 2000/01 ($000)	Actual 1999/00 ($000)	Increase (Decrease) ($000)	Expl. No.
	14-6 Capital Grants				
1,880.9	(a) Cultural Organizations	1,684.7	4,380.9	(2,696.2)	4
300.0	(b) Heritage Buildings	300.0	300.0	-	
2,525.0	(c) Community Places	2,418.0	2,518.6	(100.6)	
-	(d) Less: Recoverable from Capital Initiatives	-	(2,500.0)	2,500.0	4
4,705.9	**Total 14-6**	**4,402.7**	**4,699.5**	**(296.8)**	
	14-7 Amortization of Capital Assets				
609.7	Amortization of Capital Assets	574.0	583.5	(9.5)	
609.7	**Total 14-7**	**574.0**	**583.5**	**(9.5)**	
58,429.3	**TOTAL EXPENDITURES 14**	**58,462.7**	**59,211.0**	**(748.3)**	

Explanations:

1. *The Manitoba Millennium Office was established in July 1998 to support the activities of the Millennium Advisory Council. This office was closed in 1999/00.*
2. *In 1999/2000 Tourism received a one-time funding increase for costs associated with hosting and promoting the Pan Am Games. In addition a Tourism advertising agreement that targeted tourism marketing to the United States expired in 1999/2000.*
3. *2000/2001 is the first full year of the Products Development Grants Program. Thirty-four applicants received funding in 2000/2001 as compared to five in 1999/2000.*
4. *The 1999/2000 Estimates included $2,500.0 in one-time capital project funding recoverable from 27-5, Capital Initiatives.*

Manitoba Culture, Heritage and Tourism

Revenue Summary by Source

for the fiscal year ended March 31, 2001
with comparative figures for the previous fiscal year

Actual 1999/00 ($000)	Actual 2000/01 ($000)	Increase (Decrease) ($000)	Source	Actual 2000/01 ($000)	Estimate 2000/01 ($000)	Variance ($000)	Expl. No.
			CULTURE, HERITAGE AND ... - 14				
			Current Operating Programs:				
			Other Revenue:				
568.9	694.5	125.6	Hudson's Bay History Foundation	694.5	733.0	(38.5)	
109.6	121.5	11.9	Information Resources Fees	121.5	121.7	(0.2)	
451.1	396.3	(54.8)	Manitoba Film Classification Board Fees	396.3	356.1	40.2	
98.9	114.5	15.6	Provincial Archive Fees	114.5	85.0	29.5	
758.2	758.3	0.1	Statutory Publication Fees	758.3	813.8	(55.5)	
280.9	335.8	54.9	Sundry	335.8	139.8	196.0	1
2,267.6	**2,420.9**	**153.3**	**Total - Other Revenue**	**2,420.9**	**2,249.4**	**171.5**	
			Government of Canada:				
154.2	-	(154.2)	Tourism 1985	-	-	-	
231.0	-	(231.0)	Citizen's Inquiry Service	-	-	-	
77.1	-	(77.1)	Official Languages in Education	77.1	77.1	-	
462.3	**-**	**(308.1)**	**Total - Government of Canada**	**77.1**	**77.1**	**-**	
2,729.9	**2,420.9**	**(154.8)**	**TOTAL REVENUE - CURRENT OPERATING PROGRAMS - 14**	**2,498.0**	**2,326.5**	**171.5**	

Explanations:

1. *Additional revenue was available under an agreement with the Tourism Alliance for Western and Northern Canada for tourism marketing initiatives in the United States.*

Historical Information

Manitoba Culture, Heritage and Tourism

Five-Year Expenditure and Staffing Summary

for years ending March 31, 1997 to March 31, 2001

($000)

	ACTUAL/ADJUSTED ESTIMATES OF EXPENDITURES									
	1996/97		1997/98		1998/99		1999/00		2000/01	
APPROPRIATION	FTE	$	FTE	$	FTE	$	FTE	$	FTE	$
4-1 Administration and Finance	40.00	2,321.8	40.00	2,337.5	40.00	2,332.5	41.00	2,631.6	41.00	2,693.1
4-2 Culture, Heritage and Recreation Programs	93.15	30,713.1	91.15	30,170.3	91.15	31,491.4	94.15	32,708.6	90.15	32,573.2
4-3 Information Resources	147.37	9,124.1	149.37	9,080.7	148.50	9,632.2	153.50	10,374.6	155.50	10,668.2
4-4 Tourism	36.41	5,889.0	37.41	7,326.3	37.41	7,637.2	38.41	8,213.2	38.41	7,551.5
4-6 Capital Grants	-	5,988.1		7,183.2	-	4,973.8	-	4,699.5	-	4,402.7
4-7 Amortization	-	-		-	-	24.7	-	583.5	-	574.0
TOTAL	316.93	54,036.1	317.93	56,098.0	317.06	56,091.8	327.06	59,211.0	325.06	58,462.7

Manitoba

Rapport annuel 2000 - 2001

Culture, Patrimoine et du Tourisme

Composé à 10 % de déchets de consommation

MINISTRE DE LA CULTURE, DU PATRIMOINE ET DU TOURISME

Bureau 118
Palais législatif
Winnipeg, (Manitoba) R3C 0V8
CANADA

L'honorable Peter M. Liba, C.M.
Lieutenant-gouverneur
Province du Manitoba

Monsieur le Lieutenant-gouverneur,

J'ai le privilège de présenter à Votre Honneur, à titre de documentation, le rapport annuel du ministère de la Culture, du Patrimoine et du Tourisme pour l'exercice clos le 31 mars 2001.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Lieutenant-gouverneur, l'expression de mon profond respect.

Le ministre de la Culture, du Patrimoine
et du Tourisme,

R. Lemieux

Ron Lemieux

2001
International Year of Volunteers

Manitoba

Sous-ministre
Culture, Patrimoine
et Tourisme

Bureau 112
Palais législatif
Winnipeg (Manitoba) R3C 0V8

Monsieur Ron Lemieux
Ministre de la Culture, du Patrimoine et du Tourisme
Province du Manitoba

Monsieur le Ministre,

J'ai le privilège de présenter à Votre Honneur, aux fins d'approbation, le rapport annuel du ministère de la Culture, du Patrimoine et du Tourisme du Manitoba pour l'exercice 2000-2001. J'aimerais vous informer de certaines activités qui figurent parmi les faits marquants de l'année.

En partenariat avec le Conseil des Arts du Manitoba, le ministère s'est engagé à allouer des fonds, sur plusieurs années, au Programme manitobain d'appui aux arts. Il s'agit d'un partenariat entre les secteurs privé et public qui vise à fournir un soutien technique et des ressources aux organisations artistiques du Manitoba, à renforcer la gestion organisationnelle et budgétaire, à élargir le public cible et à renouveler la programmation artistique. Sur une période de cinq ans, la province contribuera un million de dollars à ce programme de cinq millions de dollars.

En collaboration avec la Association of Manitoba Book Publishers (AMBP) et la Manitoba Writers' Guild, le ministère a coordonné la mise en œuvre de trois nouveaux prix littéraires parrainés par le Manitoba : le Margaret Laurence Best Fiction Award, le Alexander Kennedy Isbister Best Non-Fiction Award ainsi que le Prix littéraire Rue-Deschambault, en reconnaissance du meilleur ouvrage réalisé par un écrivain francophone au Manitoba.

Les industries culturelles du Manitoba continuent à croître de manière importante dans tous les secteurs. En 2000-2001, les activités liées à la production cinématographique se sont accrues à un petit peu plus de 50 millions de dollars; le programme de crédit d'impôt pour l'industrie cinématographique du Manitoba a généré 6,3 millions de dollars pour les investisseurs et les sociétés cinématographiques de la province; l'industrie de l'enregistrement sonore a atteint 8,7 millions de dollars; les maisons d'éditions du Manitoba ont enregistré des ventes nettes de 3,4 millions de dollars et l'industrie de l'artisanat a généré entre 30 et 38 millions de dollars en ventes annuelles.

2001
International Year of Volunteers

Étant donné que le ministre de la Culture, du Patrimoine et du Tourisme a été nommé au poste de ministre délégué au secteur bénévole, le ministère joue désormais un rôle clé en ce qui a trait aux initiatives bénévoles. Parmi ses nouvelles fonctions, mentionnons sa participation au comité directeur de l'Année internationale des volontaires au Manitoba, ainsi que l'octroi d'un prêt au Volunteer Centre de Winnipeg qui aidera le centre à déterminer l'étendue et l'impact du secteur du bénévolat, à établir les prix du lieutenant-gouverneur et à améliorer le banquet annuel de remise des prix à l'occasion de la Semaine des bénévoles.

Par l'entremise des Archives de la Compagnie de la Baie d'Hudson, le ministère a parrainé le 18th Polar Libraries Colloquy en juin 2000 organisé pour les archivistes et les bibliothécaires de divers pays nordiques. Parmi les autres activités promotionnelles, on compte les émissions hebdomadaires radiodiffusées depuis Thompson sur les ondes de CBC Radio Nord et conçues à partir de récits documentés dans les Archives de la Compagnie de la Baie d'Hudson, de discours prononcés lors des Peguis Days et d'une exposition au Rendez-vous de la Rivière Rouge à Lower Fort Garry.

La Manitoba Aboriginal Tourism Association, qui est dirigée par l'industrie et qui se consacre à l'expansion de l'industrie du tourisme au Manitoba, a reçu l'appui du ministère pour financier un colloque sur le tourisme autochtone (mars 2001) et pour mettre sur pied un site Web dans le cadre d'une initiative de commercialisation destinée à ses membres.

Le ministère a également parrainé un forum sur l'industrie du tourisme en février 2001 qui a permis de réunir plus de 160 chefs de file travaillant dans les secteurs du tourisme, du travail et du gouvernement. Ce forum leur a fourni l'occasion de discuter de l'orientation future de cette industrie au Manitoba et de cerner les priorités stratégiques en matière de développement des produits et de commercialisation pour les années à venir. L'accent était mis sur l'expansion globale de l'industrie du tourisme, tant sur le plan de la nature que sur les activités liées à la culture et au patrimoine.

Comme les années précédentes, le programme Place aux Communautés a aidé des organismes à but non lucratif à entreprendre la rénovation, l'agrandissement, la construction et l'achat d'installations durables qui permettent d'offrir des activités sociales et récréatives au sein des communautés. Conformément à l'initiative Enfants en santé du gouvernement, le programme cette année a mis l'accent sur des projets visant à offrir des services aux enfants et aux jeunes à risque.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mon profond respect.

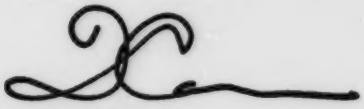

Tom Carson

Table des matières

Introduction 8
Mission et objectifs 8
Organigramme 9
Responsabilités prévues par la loi 10

Cabinet du ministre et bureau du sous-ministre 11

Division de l'administration et des finances 12
Direction des services administratifs et financiers 12
Direction des ressources humaines 14

Division des programmes relatifs à la culture, au patrimoine et aux loisirs 15
Administration générale 15
Subventions aux organismes culturels 16
Direction des arts 17
Direction des services de bibliothèques publiques 19
Direction des ressources historiques 21
Direction des loisirs et de la promotion du mieux-être 25
Direction des services régionaux 27

Division de la documentation et de l'information 33
Direction des services à la clientèle 33
Direction des services commerciaux 34

Division des services provinciaux 36
Service de traduction 36
Direction des archives provinciales 37
Bibliothèque de l'Assemblée législative 39

Division du tourisme 42
Services touristiques et projets spéciaux 42
Commercialisation et promotion touristiques 43
Développement du tourisme 45

Dépenses en immobilisations - Subventions 47
Organismes culturels 47
Bâtiments historiques 47
Programme Place aux communautés 48

Commissions et organismes 50

États financiers 55

Historique 61

Introduction

Le rapport annuel du ministère de la Culture, du Patrimoine et du Tourisme porte sur l'exercice clos le 31 mars 2001; il fait état des réalisations et des responsabilités financières. L'agencement du rapport reflète la structure organisationnelle du ministère et les principales réalisations de l'exercice sont soulignées dans la lettre d'accompagnement du sous-ministre, laquelle est suivie de renseignements sur les programmes et les finances de chacune des cinq divisions : Administration et finances, Programmes relatifs à la culture, au patrimoine et aux loisirs, Documentation et information, Services provinciaux et Tourisme. Vient ensuite un rapport des dépenses en immobilisations, c'est-à-dire les subventions accordées à cette fin, le rapport sur les commissions et organismes et, enfin, les états financiers ainsi qu'un historique des dépenses et de la dotation en personnel du ministère.

Mission et objectifs

Le ministère de la Culture, du Patrimoine et du Tourisme du Manitoba a pour mission de promouvoir le mieux-être, la créativité et le sentiment d'identité de la population manitobaine tout en contribuant à la viabilité économique de la province.

Pour s'acquitter de cette mission, le ministère de la Culture, du Patrimoine et du Tourisme est composé des divisions suivantes :

- La Division des programmes relatifs à la culture, au patrimoine et aux loisirs a pour rôle de créer, de mettre en œuvre et de développer pour la population et les communautés manitobaines un vaste éventail de programmes, de services et d'activités bénéfiques qui ont trait à la culture, aux arts, au patrimoine, aux loisirs, au mieux-être, aux bibliothèques et à la condition physique.

- La Division du tourisme facilite la croissance de l'industrie touristique. Cette Division assure la commercialisation et la promotion du Manitoba comme destination touristique, et aide les entreprises et les régions à mettre sur pied et à développer les attractions et installations touristiques au Manitoba.

- La Division des services provinciaux assure des services de gestion des renseignements publics et ministériels par la voie de trois directions : Service de traduction, Archives provinciales et Bibliothèque de l'Assemblée législative. Cette Division rend les renseignements gouvernementaux accessibles en assurant la gestion des dossiers, la traduction et l'interprétation, les programmes des bibliothèques de dépôt, la législation en matière d'accès et de confidentialité de l'information, et répond directement aux demandes d'information du public. Cette Division conserve également les renseignements qui reflètent la diversité d'expérience et d'aspirations des Manitobains.

- La Division de la documentation et de l'information coordonne et gère les communications de tous les ministères. La Division a pour mandat d'améliorer la qualité, l'uniformité, l'imputabilité et la rentabilité des programmes de communications des ministères.

- La Division de l'administration et des finances aide le ministère à gérer ses ressources humaines, financières et ses ressources d'information. Elle l'aide également à respecter les exigences législatives et politiques des organismes centraux du gouvernement. La Division administre en outre le programme Place aux communautés et apporte son soutien opérationnel à la Commission de classification cinématographique du Manitoba.

L'organigramme du ministère figure à la page suivante.

CULTURE, PATRIMOINE ET TOURISME
ORGANIGRAMME

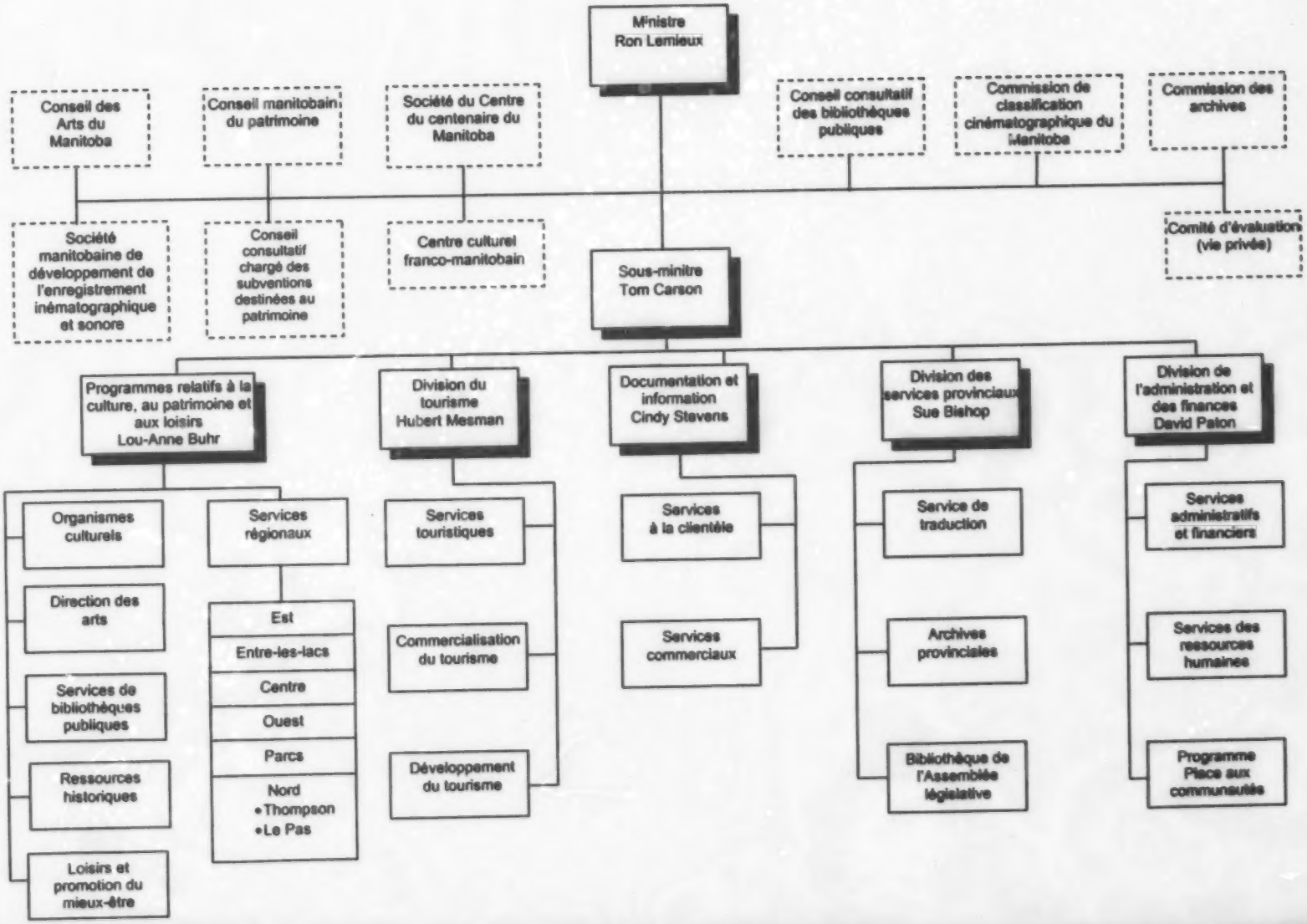

Responsabilités prévues par la loi

Le ministère est régi par les lois de la Codification permanente des lois du Manitoba :

Loi sur les divertissements (hormis la partie II)

Loi sur le Conseil des arts du Manitoba

Loi sur la Société du Centre du centenaire

Loi sur le Centre culturel franco-manitobain

Loi sur les armoiries, les emblèmes et le tartan du Manitoba

Loi sur la Corporation du Centre des congrès

Loi sur la santé et le sport amateur (pour ce qui concerne la santé physique)

Loi sur l'insaisissabilité des biens culturels étrangers

Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée

Loi sur le patrimoine du Manitoba

Loi sur les richesses du patrimoine

Loi sur la Bibliothèque de l'Assemblée législative

Loi sur la Société manitobaine de développement de l'enregistrement cinématographique et sonore

Loi sur le drapeau provincial

Loi sur le Musée du Manitoba

Loi sur diverses subventions

Loi sur les bibliothèques publiques

Loi sur les publications officielles

Loi sur le tourisme et les loisirs (sauf la partie des clauses relatives à la délivrance de licences et à l'exploitation des pavillons de pourvoirie, de chasse ou de pêche et à leurs campements).

Cabinet du ministre et bureau du sous-ministre

Le cabinet du ministre et le bureau du sous-ministre assurent la direction, l'orientation des politiques et la coordination opérationnelle nécessaires au bon fonctionnement du ministère et de ses organismes. Le ministre obtient de son cabinet le soutien administratif qui lui permet de diriger son ministère et de se tenir au service de l'électorat. Le sous-ministre conseille le ministre et veille à orienter la gestion générale ainsi que l'élaboration des politiques et des programmes du ministère.

	Dépenses par affectation secondaire	Dépenses réelles 2000-2001 $	Budget 2000-2001 ÉTP	Budget 2000-2001 $	Écart positif (négatif)	Note explicative
1 a)	Traitement du ministre	27,1	1,00	27,3	(0,2)	
1 b)	Soutien à l'administration					
	Salaires et avantages sociaux	477,9	9,00	477,9	0,0	
	Autres dépenses	74,1		74,2	(0,1)	
	Total des dépenses	552,0	9,00	552,1	(0,1)	

Division de l'administration et des finances

La Division de l'administration et des finances aide le ministère à atteindre ses objectifs en lui fournissant des services de soutien pour la gestion efficace des informations, ainsi que des ressources humaines et financières. Elle établit aussi à cette fin des partenariats avec les directions pour les aider à réaliser leurs projets. Elle fournit en outre des conseils et du soutien au ministère pour l'aider à respecter les exigences législatives et politiques des organismes centraux du gouvernement, notamment le Conseil du Trésor, la Commission de la fonction publique, le vérificateur provincial et le Bureau des technologies de l'information.

Les activités de la Division comprennent des analyses critiques et des services de consultation pour les gestionnaires, la coordination des budgets, des services de soutien administratif et opérationnel, l'administration des subventions, le soutien informatique, ainsi que des conseils et des services pour la gestion des ressources humaines. Toutes ces activités incombent à la Direction des services administratifs et financiers et à la Direction des ressources humaines.

La Division est également chargée de répondre aux demandes reçues en vertu de la *Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée*. Au cours de l'exercice 2000-2001, 15 demandes ont été traitées, à raison de sept provenant des médias, deux de partis politiques et six du grand public.

La Division assure également l'élaboration du plan des services en langue française. Le ministère compte 23 postes désignés comme exigeant les compétences nécessaires en français pour assurer une prestation efficace des programmes.

La Division administre également le programme Place aux communautés par l'intermédiaire duquel des subventions d'immobilisations et de l'aide technique sont offertes aux organismes sans but lucratif de toute la province pour des projets relatifs à des installations communautaires durables. En outre, la Division offre des services de gestion et d'administration au personnel de la Commission de classification cinématographique du Manitoba, dont le rôle consiste à classifier les films et les vidéocassettes destinés à l'usage public dans l'ensemble de la province.

Direction des services administratifs et financiers

La Direction des services administratifs et financiers a pour mandat d'encourager et de soutenir l'amélioration continue de la gestion des programmes, de l'administration financière et de la productivité générale du ministère.

Elle appuie les processus de planification pour l'ensemble du ministère; elle offre aussi des conseils financiers et des analyses de politiques en vue de faciliter la prise de décisions relativement à l'affectation des ressources. Ceci favorise une coordination plus claire des priorités et des objectifs du ministère entre les directions et les sections, donc l'utilisation optimale des ressources limitées à leur disposition.

Comme par le passé, la Direction a coordonné la préparation du budget et du budget détaillé des recettes du ministère conformément aux lignes directrices du Conseil du Trésor. Elle a également produit l'aide-mémoire ministériel, le supplément aux prévisions budgétaires et le rapport annuel du ministère. C'est la Direction qui se charge de préparer, pour l'échéance, les états trimestriels des dépenses, des recettes et des écarts, ainsi que les états financiers annuels du ministère. Elle aide en outre à la préparation et à l'examen de quelque 200 présentations et contrats chaque année.

La Direction des services administratifs et financiers sert de service central de comptabilité et de surveillance financière. En 2000-2001, elle a traité 10 000 opérations de paiement et 650 comptes clients et créances pour le recouvrement des coûts. Pour ce faire, elle a dû administrer les 14 systèmes de facturation

centralisée du ministère, ce qui comporte la surveillance de 500 comptes divers. Au cours de l'exercice 2000-2001, la Direction a mis en œuvre un système de rapports électroniques au sein de l'Organisme chargé des véhicules gouvernementaux. Le ministère a clos avec succès son deuxième exercice à l'aide du logiciel SAP.

La Direction soutient également l'administration et la prestation de programmes de subventions octroyées en fonction d'une formule. Elle sert de secrétariat au Conseil consultatif chargé des subventions destinées au patrimoine et fournit un soutien administratif à la responsable des relations avec les organismes qui s'occupe des principales institutions culturelles de la province. En 2000-2001, elle a traité environ 1 000 subventions pour le compte des diverses directions du ministère et fait environ 3 900 transactions, y compris la production de la correspondance du ministre, des documents nécessaires à l'établissement des chèques, ainsi que des lettres d'approbation, d'accompagnement et de suivi. La Direction, qui est la principale utilisatrice du système informatisé de gestion des subventions, offre des conseils spécialisés aux autres utilisateurs en plus d'un service de dépannage pour les problèmes informatiques courants.

La Direction favorise et appuie la planification, la mise en œuvre et l'utilisation courante des technologies de l'information à l'intérieur du ministère; elle encourage également l'intégration des données informatiques au sein du ministère même ainsi qu'entre lui et d'autres ministères et organismes gouvernementaux. Elle coordonne la préparation et l'exécution du Plan annuel des systèmes et des techniques d'information du ministère. Elle coordonne les activités de sous-traitance pour l'acquisition, l'installation, la sécurité et l'entretien du matériel informatique; elle offre aussi le soutien nécessaire aux activités de bureautique. La Direction gère l'acquisition et l'exploitation du matériel informatique et des logiciels suivant les lignes directrices, les normes et les politiques établies. Elle fournit en outre des services informatiques sur mesure pour la réalisation des objectifs opérationnels du ministère. Elle sert d'expert-conseil au ministère pour la planification de l'utilisation et de la mise en œuvre efficaces de la technologie.

La Direction a fourni un soutien technique au projet pilote de gestion de documents (ManDocs) et a maintenu un site Web sur l'intranet pour tenir les employés de la province au courant du déroulement du projet. Elle a fourni une aide à la gestion du projet lorsque celui-ci a été prolongé pendant trois mois et a été chargée de mettre fin au projet et de rapatrier les dossiers. On a réaffecté les serveurs aux installations informatiques du ministère et on a effectué une implémentation locale du logiciel de gestion de documents (DOCS Open) pour répondre aux besoins du Service de traduction.

On a entrepris la reprogrammation du système de gestion des subventions dans Oracle, projet effectué dans le cadre de la migration des applications de l'ancienne plate-forme Wang. On a créé un inventaire de logiciels afin d'enregistrer les avoirs du ministère en matière de logiciels et de licences. L'application pour le suivi des textes et l'application pour le suivi des travaux et des activités informatiques ont été refaites dans Lotus Notes. On a stabilisé la base de données du ministère du Tourisme contenant le registre des maîtres pêcheurs et on a élaboré des plans prévoyant la reprogrammation de cette application dans Oracle.

La Direction a participé à plusieurs projets pilotes dans le but d'améliorer l'environnement informatique des utilisateurs francophones. Une interface de terminal dans Windows a été employée provisoirement et a permis de remédier aux problèmes d'accès aux bases de données et de régler la question d'installation de lecteurs de CD-ROM. La mise en œuvre d'un serveur de télécopie au ministère a permis la transmission d'un volume important de télécopies directement depuis Lotus Notes. On a effectué une mise à jour de tous les serveurs Windows NT, ainsi que du serveur de secours Arcserve et des logiciels clients. On a consulté les gestionnaires régionaux afin de déterminer l'efficacité du service de soutien technique dans les bureaux régionaux et la Direction a travaillé en collaboration avec EDS et le Service de bureautique afin de résoudre les problèmes qui diminuaient la performance du réseau à Morden. La Direction a également travaillé avec le BTI et le ministère de la Culture, du Patrimoine et du Tourisme afin de réduire les effets du virus « Love Bug » et d'évaluer la sécurité des systèmes du ministère.

Dans le cadre de son travail de gestion des besoins du ministère en matière de technologie Internet et intranet, la Direction des services administratifs et financiers a conçu et a mis en œuvre des sites Web portant

sur les lieux du patrimoine provinciaux et municipaux, pour le compte de la Direction des ressources historiques. Ces sites Web ont été dévoilés par le ministre lors des célébrations de la Fête du Manitoba. La Direction a également élaboré un site Web interne pour Affaires intergouvernementales sur le serveur intranet du ministère. Le site intranet de Culture, Patrimoine et Tourisme a enregistré environ deux millions de visites au cours de l'exercice financier.

Direction des ressources humaines

La Direction des ressources humaines offre, dans un environnement unifié, un service complet de gestion des ressources humaines aux ministères de la Culture, du Patrimoine et du Tourisme, et de la Justice, ainsi qu'à la Direction générale de la main-d'œuvre féminine et à la Direction générale des services aux personnes âgées. Ses tâches principales comprennent notamment: le recrutement, la sélection et le maintien des employés, la classification des postes et l'examen de l'organisation, les relations avec les employés et les relations de travail, l'interprétation des contrats, la formation et le perfectionnement du personnel, la planification des effectifs, l'offre de services d'orientation professionnelle, et la consultation sur diverses initiatives et questions relatives aux ressources humaines. C'est la Direction qui est le dépositaire des dossiers sur le salaire et les avantages sociaux des employés, et qui administre les programmes mis en place pour aider les employés à améliorer leur rendement et leurs chances d'avancement. La Direction appuie les politiques novatrices, entre autres les emplois partagés, l'équité en matière d'emploi, les milieux de travail respectueux, les formules de travail non conventionnelles et l'égalité des sexes. Chargée par la Commission de la fonction publique des activités de recrutement et de la classification des postes, la Direction aide aussi à coordonner et à réaliser de nombreux projets visant l'équité en matière d'emploi, y compris des initiatives et activités de formation culturelle mises sur pied pour les employés qui sont membres de groupes cibles. La Direction a continué de s'efforcer d'améliorer la représentation des groupes cibles au cours de l'exercice.

La Direction s'est occupée avec succès de 17 concours en vue de pourvoir des postes permanents, et elle s'est acquittée de nombreuses autres tâches de dotation. Durant l'exercice 2000-2001, elle a formulé 21 recommandations ou décisions de classification.

1 c) Services administratifs et financiers

Dépenses par affectation secondaire	Dépenses réelles 2000-2001 $	Budget 2000-2001 ÉTP	Budget 2000-2001 $	Écart positif (négatif)	Note explicative
Salaires et avantages sociaux	1 338,5	27,00	1 353,4	(14,9)	
Autres dépenses	349,7		323,1	26,6	
Total des dépenses	1 688,2	27,00	1 676,5	11,7	

Division des programmes relatifs à la culture, au patrimoine et aux loisirs

La Division des programmes relatifs à la culture, au patrimoine et aux loisirs a pour rôle de créer, de mettre en œuvre et de développer pour la population et les communautés manitobaines un vaste éventail de programmes, de services et d'activités bénéfiques qui ont trait à la culture, aux arts, au patrimoine, aux loisirs, au mieux-être, aux bibliothèques et à la condition physique.

La Division veille à offrir des services de qualité :

- en aidant les groupes communautaires à définir leurs besoins et leurs priorités, à créer leurs propres services et programmes, et à mesurer les progrès accomplis par rapport à la viabilité financière et à des objectifs précis;
- en établissant une infrastructure de soutien qui comprend les organismes, les bénévoles, les établissements, les installations et les organismes de financement autonomes;
- en répondant aux besoins et aux aspirations de sa clientèle en fonction des contraintes budgétaires et politiques du gouvernement, au moyen d'un réseau de services centraux et régionaux;
- en élaborant des plans stratégiques avec la clientèle, les autres partenaires de prestation de services, ainsi que les divers ministères et paliers du gouvernement;
- en fournissant des programmes, des services et des fonds pour répondre aux besoins des régions et appuyer les priorités de la province;
- en examinant avec la clientèle les politiques, les lois, les programmes, les services et les mécanismes de financement;
- en se tenant au courant des tendances constatées à l'échelle provinciale, nationale et internationale ainsi que des progrès réalisés dans chaque discipline, en se renseignant sur les occasions possibles et en informant la clientèle.

La Division se compose du bureau de la sous-ministre adjointe et des cinq directions suivantes :

- Arts;
- Services de bibliothèques publiques;
- Ressources historiques;
- Loisirs et promotion du mieux-être;
- Services régionaux.

Elle comprend en outre la responsable des relations avec les organismes principaux, qui coordonne les demandes des principaux bénéficiaires des subventions du ministère et les affectations budgétaires nécessaires.

Administration générale

La sous-ministre adjointe veille à la gestion des principaux programmes de la Division par l'intermédiaire du Comité de gestion divisionnaire. Elle exécute les diverses fonctions qui touchent l'élaboration des politiques, la coordination de l'information et la planification stratégique. Elle gère également les programmes ainsi que les ressources financières et humaines que nécessite la Division pour répondre aux besoins de sa clientèle et pour s'acquitter de son mandat.

Durant l'exercice 2000-2001, la Division a poursuivi les objectifs suivants :

- encourager la créativité de la population manitobaine;
- favoriser le mieux-être de la population manitobaine aux plans individuels et collectifs;
- améliorer les services de bibliothèques offerts aux Manitobains;
- souligner l'importance du patrimoine du Manitoba;
- contribuer au développement économique durable de la province et accroître les possibilités pour toute la population manitobaine de participer à la vie culturelle.

2 a) Administration générale

Dépenses par affectation secondaire	Dépenses réelles 2000-2001 $	Budget 2000-2001 ÉTP	Budget 2000-2001 $	Écart positif (négatif)	Note explicative
Salaires et avantages sociaux	327,2	5,00	292,6	34,6	
Autres dépenses	79,2		81,2	(2,0)	
Total des dépenses	406,4	5,00	343,8	32,6	

Subventions aux organismes culturels

Des subventions de fonctionnement et d'immobilisations sont accordées aux principaux organismes externes qui relèvent du ministère, à savoir : Le Centre culturel franco-manitobain, la Société du Centre du centenaire du Manitoba, le Musée du Manitoba, l'Auditorium du Centenaire de l'ouest du Manitoba et le Musée des beaux-arts de Winnipeg. Au cours de l'exercice 2000-2001, ces organismes ont reçu des subventions de fonctionnement totalisant 7,5 millions de dollars.

Des subventions ont été accordées aux organismes suivants aux fins de réduction du déficit :

i) Manitoba Opera Association, 75 000 $
ii) Winnipeg Symphony Orchestra, 50 000 $
iii) Royal Winnipeg Ballet, 55 000 $
iv) Société du Centre du centenaire du Manitoba, 80 000 $

2 b) Subventions aux organismes culturels

Dépenses par affectation secondaire	Dépenses réelles 2000-2001 $	Budget 2000-2001 ÉTP	Budget 2000-2001 $	Écart positif (négatif)	Note explicative
Subventions	8 331,9		8 202,4	119,5	

Direction des arts

La Direction des arts encourage et soutient le développement durable des arts ainsi que des industries culturelles et artistiques propres au Manitoba. Elle vise à promouvoir la créativité et le bien-être de la population et le sentiment d'identité collective, de même qu'à accroître la contribution des arts à la vitalité économique et à l'image globale de la province.

Pour atteindre ces objectifs, elle appuie des projets communautaires qui favorisent la participation du public à l'étude, à la création, à la production, à la présentation et à la diffusion d'œuvres artistiques. Elle soutient le développement des industries du film, de l'enregistrement sonore, de l'édition, des arts visuels et de l'artisanat, y compris la Société manitobaine de développement de l'enregistrement cinématographique et sonore. La Direction coordonne les engagements de la province en ce qui concerne la participation aux activités culturelles interprovinciales, nationales et internationales. Elle offre, dans les deux langues officielles, des services de soutien et de consultation dans les domaines suivants: commercialisation, gestion, développement des ressources, formation, coordination d'activités et administration de la politique en matière de culture. La Direction participe aussi à l'achat et à la gestion des biens culturels et à l'élaboration de mesures législatives touchant le domaine des arts.

La Direction a administré des programmes d'aide financière pour les comités culturels, les conseils artistiques communautaires, les grands festivals artistiques, les associations provinciales d'art communautaire ainsi que les organisations qui offrent des programmes permanents ou ponctuels de développement des arts partout au Manitoba. Elle a ainsi soutenu des projets communautaires de participation du public et de perfectionnement des compétences dans les arts visuels et littéraires; elle a accordé une attention particulière au développement des arts dans les régions rurales et éloignées du Manitoba. Les sommes investies ont servi à réaliser au moins 800 spectacles et expositions d'arts visuels, de même qu'à offrir quelque 815 000 heures d'enseignement des arts dans les communautés de toute la province. Grâce au Programme de soutien à l'éveil artistique, 192 projets visant la participation du public ou le perfectionnement des aptitudes artistiques ont été approuvés dans les régions rurales de la province, dont 31 se sont déroulés dans les communautés éloignées. Le programme fait appel à des comités d'évaluation communautaires, animés par le personnel de la Direction des services régionaux et de la Direction des arts, pour évaluer les demandes et faire des recommandations en matière d'admissibilité et de subventions.

En vertu d'une entente conclue avec le Conseil des Arts du Manitoba et en collaboration avec cet organisme, la Direction a soutenu et renforcé les réseaux de tournées dans les régions rurales et le Nord de la province. En 2000-2001, le ministère et le Conseil ont continué de soutenir les efforts du Réseau des arts du Manitoba, organisme chargé de l'expansion et de l'organisation des tournées dans la province, afin de faciliter l'accès des communautés aux arts visuels et littéraires.

En 2000-2001 la Direction a continué de soutenir la croissance des industries du cinéma, de l'enregistrement sonore, de la publication et des arts visuels du Manitoba. En accordant un financement à la Société d'enregistrement cinématographique et sonore du Manitoba, la Direction des Arts a appuyé des activités liées à la production cinématographique au Manitoba se chiffrant au total à plus de 50 millions de dollars au cours de l'exercice 2000-2001. La Direction a fourni des fonds à 12 éditeurs manitobains pour accroître la mise en marché de leurs produits et les améliorer, ainsi que pour offrir de nouveaux produits. Elle a ainsi contribué à un chiffre d'affaires net de 3,4 millions de dollars pour la vente de livres. Toujours dans le domaine des arts littéraires, la Direction a décerné trois nouveaux prix littéraires au cours de l'exercice, dans le but de reconnaître et d'honorer les écrivains et les maisons d'édition du Manitoba : le Margaret Laurence Best Fiction Award, le Alexander Kennedy Isbister Best Non-fiction Award et le Prix littéraire Rue-Deschambault, en reconnaissance du meilleur ouvrage réalisé par un écrivain francophone du Manitoba.

La Direction, en collaboration avec Éducation, Formation professionnelle et Jeunesse Manitoba, et Main-d'œuvre 2000, a continué à fournir des services de consultation et des ressources afin d'élaborer et de mettre

en œuvre des projets pilotes sectoriels dans le but de former des travailleurs culturels. Au cours de l'exercice 2000-2001, la Direction a soutenu une variété de projets, notamment des séminaires d'entrepreneuriat destinés aux artistes visuels du Manitoba, une conférence de perfectionnement professionnel à l'intention des administrateurs dans le domaine des arts, et un projet visant à améliorer la capacité de la Manitoba Audio Recording Industry Association d'élaborer des programmes de formation et de les offrir à ses travailleurs à l'échelle de l'industrie.

La Direction a acheté 28 nouvelles œuvres d'art pour la collection du gouvernement du Manitoba par l'intermédiaire de galeries commerciales, d'expositions-concours régionales et de l'exposition provinciale annuelle organisée par la Manitoba Society of Artists.

Dans le but de soutenir les artistes francophones du Manitoba et en vertu de l'Entente cadre Canada-Manitoba sur la promotion des langues officielles, la Direction a accordé un soutien à plusieurs initiatives spéciales au cours de l'exercice, y compris un projet de commercialisation collectif entrepris par des organismes culturels francophones; des ateliers de production de vidéos en milieu rural, tenus à Flin Flon, Dauphin, Thompson et The Pas; et la participation du Manitoba aux 3e Jeux francophones du Nord et de l'Ouest, tenus à Edmonton en juillet 2000.

En 2000-2001, la Direction a appuyé l'élaboration et l'administration d'ententes contractuelles relatives à des projets d'immobilisations et de stabilisation financière, notamment l'octroi d'un soutien financier au Manitoba Theatre Centre pour la 3e année de son plan quinquennal de réaménagement en matière immobilisations et une aide financière à la nouvelle salle de spectacles du Manitoba Theatre for Young People. La Direction des arts a travaillé de concert avec le Conseil des Arts du Manitoba et d'autres paliers du gouvernement à la réduction du déficit du Winnipeg Symphony Orchestra et de la Manitoba Opera Association. Conformément aux ententes conclues avec la province en vue de garantir leurs marges de crédit respectives, les deux organismes retrouvent lentement mais progressivement leur stabilité financière.

Au cours de l'exercice 2000-2001, la Direction, en collaboration avec le Conseil des Arts du Manitoba, a entrepris l'administration pluriannuelle du Programme manitobain d'appui aux arts, de manière à respecter l'engagement de la province. Il s'agit d'un partenariat entre les secteurs public et privé visant à fournir un soutien technique et des ressources aux organismes artistiques du Manitoba dans le but d'améliorer la gestion organisationnelle et financière, d'élargir le public cible et de renouveler la programmation artistique. La province contribuera un million de dollars au cours d'une période de cinq ans à ce programme de cinq millions de dollars.

Conformément à son mandat prévoyant la coordination de manifestations spéciales, la Direction a assuré la gestion du Prix du Manitoba et a remis six prix dans la catégorie des arts. Dans le cadre des célébrations liées au Mois de l'histoire des femmes en octobre 2000, la Direction s'est jointe à la Direction générale de la condition féminine, aux archives de l'Université du Manitoba et au Winnipeg International Writers' Festival, pour tenir, au Palais législatif, une exposition et une conférence portant sur les écrivaines célèbres du Manitoba ainsi qu'une série de lectures faites par quatre écrivaines contemporaines du Manitoba.

En novembre 2000, la Direction des arts s'est jointe au ministère des Affaires intergouvernementales pour accueillir une délégation culturelle importante du gouvernement de l'Ukraine. La délégation a visité plusieurs institutions culturelles et artistiques et a rencontré des représentants des industries artistique et culturelle du Manitoba. La Direction a également appuyé la tournée du Royal Winnipeg Ballet au Mexique et aux États-Unis.

À compter de l'exercice 2000-2001, la Direction des arts a entrepris la coordination du volet manitobain des activités tenues dans le cadre de l'Année internationale des Volontaires de 2001. En tant que membre de l'équipe du Manitoba, la Direction des arts a organisé la Journée thématique des arts et de la culture tenue au Musée du Manitoba dans le cadre de l'exposition *Le bénévolat au fil du temps*.

En 2000-2001, à la suite du succès du travail effectué dans le cadre du programme artistique et culturel des Jeux panaméricains de 1999, la Direction des arts a élaboré un guide de conseils pratiques à utiliser durant la planification de tels programmes. Le guide vient s'ajouter à un autre guide de référence élaboré par la Direction pour les Jeux d'été du Canada, tenus à Brandon, en 1998.

2 e) Direction des arts

Dépenses par affectation secondaire	Dépenses réelles 2000-2001 $	Budget 2000-2001 ÉTP	Budget 2000-2001 $	Écart positif (négatif)	Note explicative
Salaires et avantages sociaux	580,5	11,60	580,7	(0,2)	
Autres dépenses	156,7		139,6	17,1	
Subventions	4 212,7		4 198,4	14,3	
Total des dépenses	4 949,9	11,60	4 918,7	31,2	

Direction des services de bibliothèques publiques

En vertu de la *Loi sur les bibliothèques publiques*, le rôle de la Direction des services de bibliothèques publiques consiste à s'assurer que toute la population manitobaine ait accès à des services de bibliothèque publique. Pour remplir son mandat, elle applique la politique du ministère et les lois provinciales; elle offre des services de consultation et de formation au personnel et aux membres des conseils d'administration des bibliothèques publiques; elle dispense en outre des services techniques et de diffusion par l'entremise d'une collection centrale qui permet aux communautés rurales et du Nord d'avoir accès à l'information et aux services des bibliothèques.

La Direction a versé des subventions de fonctionnement totalisant 4,2 millions de dollars à la bibliothèque municipale de Winnipeg et à 52 réseaux de bibliothèques publiques dans les régions rurales et le Nord. Elle a aussi subventionné des organisations connexes, entre autres la Manitoba Association of Library Technicians, la Manitoba Library Trustees Association, le Canadian Children's Book Centre, la Manitoba Library Association et la Manitoba School Library Association.

Afin d'assurer l'accès des bibliothèques publiques aux services d'information et de se tenir au courant des tendances, la Direction est membre du Provincial and Territorial Library Directors Council, de LibraryNet et du Groupe de partage des ressources de la Bibliothèque nationale du Canada, de la Canadian Library Association, de la Manitoba Library Association et du Manitoba Library Consortium. Elle est aussi représentée au conseil consultatif des programmes de bibliothèque du Red River Community College.

La Direction offre des services de soutien administratif et de secrétariat au Conseil consultatif des bibliothèques publiques. Le ministre a chargé la Direction et le Conseil de concevoir et de rédiger une proposition sur le partage des ressources des bibliothèques à l'échelle de la province. L'objet de ce projet est de mettre l'ensemble des collections des bibliothèques manitobaines à la disposition de tous les Manitobains, d'avoir « une seule bibliothèque pour tous » ou une carte d'abonné universelle.

La Section du perfectionnement est chargée des services de formation pour les bibliothèques publiques des régions rurales et du Nord. Elle assure le perfectionnement du personnel et des membres des conseils d'administration des bibliothèques publiques rurales grâce à des consultations individuelles, des communications électroniques, des publications didactiques, des stages d'orientation, des ateliers et une conférence de formation.

L'objet de la conférence annuelle des Services de bibliothèques publiques est d'offrir au personnel et aux membres des conseils d'administration des bibliothèques publiques une occasion d'approfondir leurs connaissances et d'échanger de l'information. En 2000-2001, des membres du personnel et des membres des conseils d'administration des bibliothèques publiques rurales du Manitoba ont assisté à la conférence annuelle de formation tenue à Brandon.

Afin de communiquer de l'information aux nouvelles bibliothèques comme à celles qui sont bien établies, la Direction publie cinq bulletins durant l'exercice. En collaboration avec la Direction des parcs et le département ministériel du Tourisme, la Direction des services de bibliothèques publiques prépare une trousse de lectures d'été qu'elle distribuera à toutes les bibliothèques publiques au cours de l'exercice 2001-2002. Chaque année, elle publie Manitoba Public Library Statistics, qui contient de l'information sur l'exercice précédent. Toutes ses publications sont offertes en français et en anglais.

Afin de faire connaître les services et les programmes de la Direction et de diffuser de l'information sur l'établissement des bibliothèques, les membres du personnel ont participé à nouveau au Forum rural. La Direction des services de bibliothèques publiques a également présenté un exposé spécial à la Conférence des administrateurs de l'Association des municipalités du Manitoba, tenue à Brandon.

La Direction offre des conseils et de l'appui aux communautés qui désirent mettre sur pied une bibliothèque locale ou se joindre à une bibliothèque régionale existante. En 2000-2001, la municipalité rurale de Blanshard s'est jointe à la Parkland Regional Library et la municipalité rurale de Victoria Beach s'est jointe à la bibliothèque Allard (municipalité rurale d'Alexander) pour former un réseau régional de bibliothèques. En 2000-2001, la Direction des services de bibliothèques publiques a donné 3 000 consultations aux bibliothèques publiques du Manitoba.

Le Manitoba Public Library Information Network (MAPLIN), conçu et mis en œuvre par la Direction des services de bibliothèques publiques pour permettre aux bibliothèques de communiquer entre elles et pour faciliter le partage des ressources, comprend maintenant les bibliothèques de toutes les régions rurales et du Nord. MAPLIN s'est avéré très populaire auprès des bibliothèques des régions rurales du Manitoba et a traité 1,76 million de consultations l'an dernier. La Direction se joindra au Manitoba Library Consortium pour élaborer une interface Web qui accroîtra le partage de ressources entre toutes les bibliothèques du Manitoba.

Le programme de catalogage offre des services centralisés à toutes les bibliothèques publiques des régions rurales. Le personnel de la Direction a catalogué 17 000 documents pour ces bibliothèques et pour la collection provinciale centrale. Il s'occupe aussi de la mise à jour du catalogue central du réseau MAPLIN afin de faciliter le partage des ressources. Un programme créé par la Direction, appelé Cataloguing Robot (CatBot), offre une aide au catalogage aux bibliothèques permettant de réduire considérablement le coût de cette opération.

La Direction des services de bibliothèques publiques a conçu et mis en œuvre un programme pour équilibrer le partage des ressources entre les bibliothèques publiques des régions rurales et pour faire le suivi de ces ressources. De plus, elle a produit une version en ligne du formulaire de demande de classification d'un film. On a démarré un projet de classeur vertical électronique qui sera achevé en 2001 afin d'aider les bibliothèques des régions rurales à répondre aux besoins des Manitobains en matière d'information.

Le catalogue du réseau MAPLIN contient le fonds documentaire des bibliothèques des régions rurales et du Nord, la collection centrale de la Direction et la base de données de la bibliothèque de l'Assemblée législative. Il contient 1,3 million de fiches, qui représentent 630 000 documents actuellement répertoriés. Le catalogue de MAPLIN sert de liste maîtresse ainsi que de guide de localisation pour la circulation et le partage des ressources.

La Direction des services de bibliothèques publiques a obtenu, par le biais de la Bill and Melinda Gates Foundation, une subvention de 1,1 million de dollars pour installer du matériel informatique dans 30 communautés rurales et à 13 endroits à Winnipeg, afin de permettre au public d'avoir accès à Internet. La Direction a contribué à cette initiative en effectuant l'administration des fonds, l'installation du matériel et la formation sur place et en offrant un soutien technique continu.

Le personnel de la Direction s'est joint à celui de la Bibliothèque nationale pour élaborer un répertoire virtuel national des ressources documentaires. La Direction continuera de participer aux projets RéseauBiblio d'Industrie Canada et au Projet d'accès communautaire destinés à améliorer les services et de fournir un accès à Internet, ainsi qu'au Programme d'ordinateurs pour les écoles et les bibliothèques du Manitoba, qui est un programme de distribution d'ordinateurs remis à neuf.

Grâce au Programme de prêts inter-bibliothèques, les bibliothèques des régions rurales peuvent échanger des documents entre elles et avec d'autres sources provinciales ou nationales. Le personnel de la Direction a traité 25 819 prêts inter-bibliothèques et environ 20 000 autres documents ont été échangés directement entre les bibliothèques publiques par l'intermédiaire du réseau MAFLIN. Le nombre de demandes traitées par la collection centrale de la Direction des services de bibliothèques publiques était de 11 230.

La Direction conserve une collection centrale qui permet à toute la population manitobaine d'avoir accès à des documents. La collection est maintenue à environ 177 000 livres et 14 000 documents audiovisuels. Durant l'exercice, on a ajouté 11 029 documents aux collections de langue anglaise et française.

Le service des collections spéciales sert à enrichir les collections des bibliothèques des régions rurales et du Nord. Il offre du matériel d'alphabétisation, des livres parlants pour les personnes qui ont un handicap visuel, du matériel audiovisuel, des livres à gros caractères, des ouvrages en français et des documents multilingues. Environ 46 518 documents ont circulé dans les bibliothèques des régions rurales et du Nord au cours de l'exercice.

Grâce aux programmes de bibliothèque itinérante et de biblioposte, la Direction offre des services directs aux personnes qui habitent les régions rurales ou le Nord et qui n'ont pas accès à une bibliothèque publique. Le programme de bibliothèque itinérante a fait circuler 7 188 livres dans dix localités manitobaines. Le programme de biblioposte, qui compte 6 000 abonnés inscrits, a fait circuler 58 199 livres et 1 500 bibliographies au cours de l'exercice. Le public peut se procurer le catalogue imprimé des collections de langue française et de langue anglaise de la Direction. Le nombre total de documents mis en circulation dans l'ensemble des programmes était de 125 500.

2 f) Direction des services de bibliothèques publiques

Dépenses par affectation secondaire	Dépenses réelles 2000-2001 $	Budget 2000-2001 ÉTP	Budget 2000-2001 $	Écart positif (négatif)	Note explicative
Salaires et avantages sociaux	814,7	20,00	815,7	1,0	
Autres dépenses	723,2		728,9	(5,7)	
Subventions	4 310,2		4 390,0	(79,8)	
Total des dépenses	5 848,1	20,00	5 934,6	(86,5)	

Direction des ressources historiques

La population du Manitoba manifeste un vif intérêt envers ses lieux et objets patrimoniaux. Les Manitobains font preuve de leur engagement jour après jour dans l'ensemble de la province par leur travail bénévole, leurs

activités scolaires, leurs dons, et par la création d'organismes et d'institutions visant à préserver et à promouvoir l'héritage de notre province. Tout le monde s'entend pour dire que le patrimoine peut être source de fierté pour tout un chacun, quelle que soit sa race, sa religion, sa langue ou son rang social. Partager et célébrer les réalisations collectives renforce la fierté et l'identité culturelle provinciale. Cette fierté et cette identité culturelle deviennent une assise solide qui nous permet de faire découvrir aux visiteurs les particularités du Manitoba.

La Direction a pour rôle de renforcer la prise de conscience, la participation, l'action collective et la gestion du riche héritage manitobain de ressources patrimoniales, en formulant des conseils de conservation, en appuyant le développement du leadership, en accordant une aide financière, en échangeant des découvertes récentes, et en mettant en œuvre des initiatives stratégiques pour le patrimoine de la province.

La *Loi sur les richesses du patrimoine* (1986) est le cadre juridique qui définit le mandat de la Direction. Cette dernière s'est engagée à protéger et à mettre en valeur le patrimoine ainsi :

- en préconisant le respect de l'intégrité et de l'authenticité des richesses historiques;
- en réduisant au minimum la destruction, le vandalisme et les éventuels effets néfastes pour les ressources historiques;
- en habilitant les organismes et les pouvoirs locaux à agir au nom de leur population afin de protéger et de gérer les richesses de leur patrimoine;
- en reconnaissant la contribution essentielle des bénévoles à la gestion des richesses du patrimoine;
- en veillant à ce que les attractions patrimoniales du Manitoba offrent à la population et aux touristes une représentation riche et bien dosée de la diversité et des réalisations de la province;
- en incitant les collectivités à participer aux activités patrimoniales qui célèbrent notre identité commune en tant que Manitobains, et en suscitant leur fierté;
- en permettant aux industries patrimoniales à contribuer à l'économie manitobaine par le biais du tourisme, de l'artisanat, des métiers et des emplois professionnels.

Les gens sont fiers de leur collectivité et leur participation contribue à renforcer leur sentiment d'appartenance aux recherches sur leur passé et à la mise en valeur, la restauration et à l'interprétation de celui-ci. En 2000-2001, les trois musées à thème particulier du Manitoba, le New Iceland Heritage Museum, à Gimli, le musée du Programme d'entraînement aérien du Commonwealth, à Brandon, et le Dugald Costume Museum, ont conclu une entente de commercialisation mutuelle dans le domaine du tourisme afin de promouvoir et de commercialiser leurs établissements du patrimoine dans le but d'y attirer à la fois les Manitobains et les touristes. L'ouverture officielle du New Iceland Heritage Museum a eu lieu le 21 octobre 2000, pour marquer le 125e anniversaire de l'arrivée des premiers pionniers islandais qui ont fondé et gouverné la Nouvelle-Islande. Parmi les dignitaires invités, on comptait le premier ministre du Manitoba, M. Gary Doer, et le premier ministre de l'Islande, M. David Oddsson. Le musée est un point d'attraction qui présente l'histoire et la culture des gens de la région d'Entre-les-Lacs. Le Lake Winnipeg Visitor Centre, une composante du musée, propose l'interprétation de l'industrie régionale de la pêche.

Siégant au comité tripartite du quartier de la Bourse, le personnel de la Direction des ressources historiques a travaillé en étroite collaboration avec la Ville de Winnipeg et Parcs Canada afin d'accroître le potentiel de ce quartier patrimonial, tant sur le plan touristique que sur le plan éducatif. Les parties ont élaboré et adopté un énoncé d'intégrité commémorative qui servira à gérer les ressources patrimoniales du quartier. Les trois paliers de gouvernement se sont engagés à financer une étude de rentabilité pour l'implantation d'un centre d'interprétation du patrimoine dans le quartier de la Bourse et ont défini les paramètres du projet qui pourrait éventuellement inclure un Centre de découverte de Parcs Canada. Par ailleurs, les trois paliers de gouvernement ont commandé des recherches préliminaires afin d'obtenir la mise en candidature du quartier pour qu'il soit qualifié de site du patrimoine mondial par l'UNESCO. La Direction des ressources historiques, en collaboration avec le gouvernement fédéral et l'administration municipale, achève un inventaire et une évaluation de tous les bâtiments historiques dans le quartier de la Bourse.

La Direction a soutenu avec La Maison Gabrielle-Roy Inc. dans la restauration, le développement et la promotion du 375, rue Deschambault, comme attraction touristique importante dans le quartier francophone de Saint-Boniface et le Corridor touristique francophone de l'Ouest. La Direction a travaillé avec La Maison Gabrielle-Roy Inc. pour trouver des sources de financement. De plus, elle l'a aidé à choisir des tissus pour la maison et à élaborer le plan de restauration de l'intérieur. Par ailleurs, elle a approuvé une subvention de 35 000 $ dans le cadre du Programme de subventions aux bâtiments qualifiés de sites du patrimoine, subvention accordée pour les travaux de restauration de l'extérieur de la maison.

Le personnel de la Direction a également aidé la Ville de Winnipeg à créer cinq panneaux d'orientation et d'interprétation pour le parc du patrimoine Lagimodière-Gaboury à Saint-Boniface. De plus, il a prêté assistance au Post Road Heritage Group afin d'installer un panneau d'interprétation au Fort Dufferin, de résoudre un problème lié à l'assurance-responsabilité et de présenter une demande au Programme de subventions destinées au patrimoine dans le but de créer un sentier d'interprétation sur les lieux, demande qui a été approuvée.

La Direction des ressources historiques à rédigé le document intitulé *Red River Tourism Corridor: "River Cities" Heritage Tourism Strategy* afin de cerner les questions liées à l'élaboration d'une stratégie en matière du tourisme culturel et patrimonial au Manitoba. Le document étudie des moyens d'améliorer la commercialisation et de favoriser davantage le développement des ressources patrimoniales le long de la rivière Rouge, du village d'Emerson jusqu'aux plages du lac Winnipeg. Par la suite, on a inclus ces données dans une demande soumise par la Division du tourisme et visant à établir un couloir de verdure le long de la rivière Rouge.

Si l'on veut que la population apprécie mieux son patrimoine, il faut sensibiliser le public, et transmettre l'expertise en la matière à la collectivité. En 2000-2001, grâce à l'appui et au dévouement des bénévoles de la communauté et pour célébrer notre patrimoine, on a tenu deux cérémonies d'inauguration de plaques commémoratives dans les régions de l'Ouest et des Parcs du Manitoba. Une cérémonie a eu lieu le 3 juillet 2000 pour commémorer l'ancien château d'eau du chemin de fer Canadien Pacifique à Glenboro et une plaque désignant l'église catholique ukrainienne St. Michael's comme bâtiment historique provincial a été inaugurée près de Dauphin, le 6 août 2000.

Une brochure promotionnelle intitulée « It's All in the Past » traitant de thèmes patrimoniaux particuliers et de musées a été rédigée en collaboration avec la Division du tourisme. Le personnel de la Direction des ressources historiques a également aidé Parcs Canada à monter une pièce commémorant l'obtention du droit de vote des femmes (« Winning the Vote »), qui a été présenté le 19 février 2001 au Walker Theatre, à Winnipeg, dans le cadre de la Journée du patrimoine.

Le 12 mai, en reconnaissance de la fête du Manitoba, la Direction a lancé son nouveau site Web, lequel contient un répertoire de plus de 280 sites historiques provinciaux et municipaux ainsi qu'une série de bulletins d'information sur le patrimoine. La Direction a également fait parvenir les derniers numéros de ses publications aux bibliothèques communautaires et aux organismes communautaires du patrimoine. Par ailleurs, elle a renseigné les écoles du Manitoba sur les activités « portes-ouvertes » tenues aux musées à thème particulier au cours de la journée.

Les ressources patrimoniales, souvent fragiles et non renouvelables, doivent être bien entretenues et bien gérées si l'on veut les préserver pour les générations à venir. Trouver des possibilités de réutilisation des ressources patrimoniales et acquérir des compétences en gérance sont des moyens qui permettent d'intégrer les ressources patrimoniales à un nouveau mode de développement tout en préservant leur authenticité. La Direction a reçu 69 demandes de subventions dans le cadre du Programme de subventions aux bâtiments qualifiés de sites du patrimoine totalisant 1,15 million de dollars et parmi ces demandes, 44 ont été approuvées à même un budget global de 300 000 $.

Grâce à une subvention d'un million de dollars accordée par Culture, Patrimoine et Tourisme, la première phase des travaux de construction à la Canadian Mennonite University a pu être achevée. Il s'agissait de rénover l'intérieur de l'ancien bâtiment de la Manitoba School for the Deaf à Winnipeg, site désigné comme site du patrimoine provincial qui fera partie du nouveau campus.

Le personnel de la Direction a également siégé au comité d'évaluation et, par la suite, au comité de travail dont le mandat était d'examiner les propositions liées à la rénovation de cinq édifices de la rue Princess, dans le quartier de la Bourse, lesquels feront partie du nouveau campus centre-ville du Red River Community College. De plus, la Direction a aidé le ministère des Affaires intergouvernementales à préparer le projet de loi 34, *Loi modifiant la Loi sur les municipalités*, en vertu de laquelle les municipalités pourront accorder des crédits d'impôt pour la restauration des bâtiments du patrimoine.

La Direction entreprend des évaluations de sites, assure la protection juridique des richesses patrimoniales en vertu de la *Loi sur les richesses du patrimoine*, et conclut des ententes stratégiques pour garantir le respect de la valeur intrinsèque de ces richesses. En 2000-2001, on a conclu la désignation juridique d'un site provincial du patrimoine (l'ancienne Manitoba School for the Deaf, à Winnipeg) et de 18 sites municipaux du patrimoine. On a rédigé un rapport sur la colonie métisse établie dans la région d'Emerson-Pembina au XIX^{e} siècle, qui pourrait éventuellement faire l'objet d'une commémoration.

La banque de données, reliée au Système d'information géographique ArcView (SIG) et comportant des données sur les sites archéologiques, ainsi que sur les sites, bâtiments et plaques du patrimoine provincial et du patrimoine municipal, a été mise à jour, et l'on y a ajouté des bases de données sur les musées et les plaques commémoratives locales, afin d'en augmenter la rapidité et d'en faciliter l'accès pour les clients et le personnel.

La Direction a évalué 951 propositions d'aménagement foncier afin de déterminer leurs éventuels effets nuisibles sur les richesses du patrimoine, et étudié 13 sites afin de déterminer la nécessité d'une étude d'impact sur les richesses patrimoniales. Elle a également mené cinq études d'impact, et administré 16 études d'impact réalisées par des experts-conseils indépendants. La Direction a en outre terminé le projet de dérivation du fleuve Churchill, un projet quinquennal financé par Manitoba Hydro à raison de 70 000 $ par an. Une nouvelle entente quinquennale (de 2001 à 2006) a été proposée et est actuellement en cours d'étude par Manitoba Hydro.

Dans le cadre de son programme de rapatriement, la Direction a continué d'aider les collectivités à gérer la récupération et l'inhumation des restes humains non identifiés trouvés à l'extérieur des cimetières reconnus. Durant le projet de dérivation du fleuve Churchill, on a récupéré la dépouille de trois personnes dans des lieux d'inhumation qui ont subi les effets des crues du lac Wuskwatim. De même, huit corps qui avaient déjà été récupérés durant le projet de dérivation et soumis à des analyses, ont été restitués à la nation crie Nisichawayasihk, à Nelson House, pour y être inhumés de nouveau. On a récupéré la dépouille partielle de huit autres personnes dans les régions de Lockport, de Wanipigow Lake, de Minnedosa, de Winnipeg et des Premières nations de Grand Rapids et de Sagkeeng. La dépouille trouvée à Grand Rapids a été inhumée immédiatement, conformément au désir de la communauté. Vers la mi-septembre, les membres de la Première nation de Sagkeeng ont réinhumé la dépouille récupérée en 2000 et celle de dix autres personnes, ainsi que les objets historiques qui les accompagnaient, lesquels étaient conservés à l'Université de Winnipeg depuis le milieu des années 1970.

2 g) Direction des ressources historiques

Dépenses par affectation secondaire	Dépenses réelles 2000-2001 $	Budget 2000-2001 ÉTP	Budget 2000-2001 $	Écart positif (négatif)	Note explicative
Salaires et avantages sociaux	1 152,1	23,55	1 216,3	(64,2)	
Autres dépenses	388,3		382,8	5,5	
Subventions	888,8		918,1	(29,3)	
Total des dépenses	2 429,2	23,55	2 517,2	(88,0)	

Direction des loisirs et de la promotion du mieux-être

Le mandat de la Direction des loisirs et de la promotion du mieux-être concerne la santé de la population et des collectivités. Elle a pour mission de chercher à améliorer le bien-être individuel et à favoriser la santé des collectivités sur les plans social et économique, par la promotion des loisirs, de l'activité physique et du mieux-être.

La Direction, de concert avec la Manitoba Recreational Trails Association, a mis sur pied un projet visant à achever le tronçon manitobain du Sentier transcanadien sur une distance de 900 km. Ce projet de 2,125 millions de dollars assure un soutien à l'aménagement des pavillons, du balisage, du matériel d'interprétation et de signalisation, et aide la Manitoba Recreational Trails Association et les groupes qui s'occupent des sentiers à l'échelon local à accomplir la tâche monumentale qui consiste à aménager ces sentiers. Un volet de ce projet consistera à aménager des sentiers polyvalents qui ne font pas partie du Sentier transcanadien.

En août 1997, les ministres fédéral, provinciaux et territoriaux responsables de la condition physique, des loisirs et du sport se sont fixés comme objectif commun de réduire de 10 % le nombre de Canadiens inactifs pendant la période de cinq ans qui se terminera en 2003. La Direction participe à de nombreuses initiatives visant à atteindre cet objectif. La Direction a collaboré à l'élaboration de la Stratégie manitobaine contre le diabète en fournissant des données sur l'activité physique. La Direction contribue à la mise en œuvre de la Stratégie manitobaine contre le diabète en offrant des consultations et des programmes, et en produisant deux vidéos ayant comme thème le diabète et l'activité physique. Les vidéos ciblent les enfants et les jeunes autochtones et leurs parents. « Speak Up – Do it for You! » est conçu pour régler la question de l'inactivité physique chez les filles et les jeunes femmes, et pour réduire les obstacles empêchant leur participation. De nombreux projets pilotes ont été mis sur pied en collaboration avec la Direction générale de la condition féminine et un service de conférenciers, et du matériel de ressources a été développé afin de mieux promouvoir l'activité physique au sein de ce segment important de la population. Une consultation publique à l'échelle de la province effectuée en collaboration avec la Alliance for the Prevention of Chronic Diseases permettra l'élaboration d'une Stratégie manitobaine en matière d'activité physique.

En mai 2000, on a tenu la manifestation Fêtons l'activité au parc Harbourview, à Winnipeg. Plus de 2 000 élèves du primaire ont participé à des activités conçues pour les inciter à adopter un mode de vie sain et actif. L'un des éléments principaux des programmes ÉtéActif et HiverActif a été la distribution d'environ 3 000 trousses de ressources aux organismes communautaires et aux écoles de toute la province afin d'encourager les organismes et les responsables à planifier et à promouvoir des initiatives favorisant une vie active et saine. La promotion HiverActif a été réalisée grâce à la collaboration de divers partenaires stratégiques, dont le Festival du Voyageur.

La Direction a aidé à former des animateurs en offrant des services de consultation et en accordant une subvention de fonctionnement au Manitoba Fitness Council. Elle favorise ainsi l'établissement de normes élevées en matière de programmes de conditionnement physique et assure la promotion d'un mode de vie actif.

Le programme Possibilités récréatives: Partenaires dans les loisirs encourage les organismes municipaux à former des partenariats pour soutenir et renforcer l'infrastructure récréative de leur collectivité. La Direction fournit une aide financière, des consultations et des séances de formation. En 2000-2001, le ministère a versé un total de 492 000 $ à 124 corporations municipales représentant 45 commissions de loisirs rurales. Trente et une divisions et districts scolaires font partie des organismes partenaires dans ces 45 districts de loisirs.

Les obstacles qui empêchent les Autochtones de participer aux sports et aux loisirs est un sujet préoccupant et la Direction collabore avec des partenaires clés afin de remédier à ce problème. Des représentants du Manitoba Aboriginal Sport and Recreation Council, de Sport Manitoba, de la Ville de Winnipeg, d'Affaires autochtones et du Nord et de la Direction ont participé à la table ronde nationale sur les loisirs et les Autochtones afin d'élaborer des stratégies visant à encourager la participation des jeunes Autochtones aux sports et aux loisirs.

Pour tenter de répondre aux besoins des jeunes à risque, on a pris des initiatives telles que la subvention de 19 100 $ aux Winnipeg Boys and Girls Clubs, l'établissement de liens avec Enfants en santé Manitoba, ainsi que l'octroi d'une subvention de 35 000 $ au Sunshine Fund et d'une subvention de 5 000 $ au Sun Fund, deux organismes qui aident les enfants et les jeunes à risque en achetant des bourses pour campeurs. On a aussi produit une trousse documentaire pour l'atelier qui a été distribuée à tous les directeurs de services de loisirs dans les régions rurales et nordiques du Manitoba. Cette trousse vise à encourager la tenue d'ateliers, dont un grand nombre porte sur les problèmes des enfants et des jeunes à risque.

Le problème du harcèlement et des abus dans les sports et les loisirs en est un que le Manitoba prend très au sérieux. La Direction, en collaboration avec Sport Manitoba, a coordonné la création d'un collectif provincial regroupant les principaux ministères, associations et organismes provinciaux. Ce collectif détermine et coordonne les ressources manitobaines qui s'attaquent à ce problème du point de vue du droit, de l'éducation et de la prévention. Les partenaires de ce collectif ont tenu des ateliers dans les régions rurales et dans le Nord du Manitoba afin de sensibiliser les collectivités à cette question importante.

La Direction a accordé un soutien financier et des services de consultation à Recreation Connections Manitoba Inc., qui a planifié et organisé la Conférence de Recreation Connections 2001 en février 2001. Cette manifestation a réuni de nombreux partenaires du réseau des services de loisirs, qui ont pris connaissance des questions et des tendances actuelles à l'échelle provinciale et nationale en matière de loisirs et d'activité physique.

La Direction des loisirs et de la promotion du mieux-être a continué de jouer son rôle consultatif essentiel avec la Manitoba Coalition for Safer Waters. Cette coalition est née de l'ancien Comité provincial de coordination de la sécurité des loisirs aquatiques, créé en juin 1996, à la suite du rapport du médecin légiste en chef sur le nombre élevé de noyades dans le lac Winnipeg en 1995. La Croix-Rouge canadienne, la Garde côtière canadienne, le Manitoba Safety Council et la Société de sauvetage jouent tous un rôle de premier plan dans cette Coalition et continuent de superviser les ressources et de s'attaquer aux problèmes. Le nombre élevé de noyades chez les enfants autochtones est un sujet particulièrement préoccupant.

La Direction a joué un rôle de chef de file dans des initiatives du secteur bénévole, y compris la participation au Comité de direction manitobain de l'Année internationale des volontaires, dont l'un des objectifs est d'élaborer des stratégies conçues pour reconnaître l'Année internationale des Volontaires à l'échelle de la province et de souligner la participation des jeunes, des aînés et des employés. On versera une subvention de 120 000 $, échelonnée sur trois ans, au Volunteer Centre of Winnipeg pour étudier l'importance et l'impact du secteur bénévole, pour créer le Prix du lieutenant-gouverneur et améliorer le banquet de remise de prix aux bénévoles.

La Direction coordonne le travail d'un comité de bénévoles qui planifie et organise la Conférence provinciale annuelle sur les loisirs pour les bénévoles des collectivités. Cette conférence réunit des bénévoles, des professionnels et des représentants municipaux élus des régions rurales et les aide à résoudre leurs

problèmes de développement communautaire et à planifier et offrir des programmes de loisirs. En 2000-2001, 192 personnes y ont participé.

2 h) Direction des loisirs et de la promotion du mieux-être

Dépenses par affectation secondaire	Dépenses réelles 2000-2001 $	Budget 2000-2001 ÉTP	Budget 2000-2001 $	Écart positif (négatif)	Note explicative
Salaires et avantages sociaux	473,0	10,00	492,8	(19,8)	
Autres dépenses	232,5		236,7	(4,2)	
Subventions	717,9		671,9	46,0	
Total des dépenses	1 423,4	10,00	1 401,4	22,0	

Direction des services régionaux

La Direction offre des services décentralisés aux collectivités rurales et nordiques dans le cadre des programmes de financement de Culture, Patrimoine et Tourisme, et sert de centre de diffusion auprès des gens qui désirent obtenir de l'information à propos des autres ministères gouvernementaux. Le personnel offre des services techniques et de consultation à partir de sept bureaux régionaux situés dans les villes suivantes : Brandon (Ouest), Beauséjour (Est), Morden (Centre), Gimli (Entre-les-Lacs), Dauphin (Parcs), Thompson et Le Pas (Nord), ainsi que depuis de nombreux bureaux satellites.

Les municipalités, les Premières nations, les conseils scolaires et les organismes et organisations mandatés pour promouvoir les arts et la culture, le patrimoine, les loisirs, la condition physique, le sport, les bibliothèques, le tourisme et les services communautaires, ont tous accès à ces services.

Les services décentralisés offerts aux collectivités, aux organisations et aux directions et organismes gouvernementaux sont offerts par la voie de deux secteurs : services de consultation et accès à divers programmes de financement. La Direction assure des services de consultation pour aider les collectivités rurales et nordiques à répondre à leurs besoins exprimés. Le personnel régional offre des services de consultation faciles d'accès dans le domaine de l'organisation, des programmes, de l'aménagement des installations et du développement communautaire. Le personnel régional assure un accès communautaire aux programmes, aux subventions et aux ressources, en reconnaissant les besoins propres à chaque collectivité. Les bureaux régionaux offrent un premier point de contact commode pour la clientèle rurale et nordique.

L'un des points forts de la Direction est sa relation privilégiée avec les collectivités, le personnel et les bénévoles qui participent pleinement à la prestation des services dans le domaine des arts, du patrimoine, des loisirs et des bibliothèques dans les collectivités rurales et nordiques. La Direction continue de mettre en valeur le potentiel des communautés en offrant des services de consultation, de planification, de développement du leadership, de développement organisationnel, de conseils techniques et de financement.

Parmi les initiatives spéciales organisées en 2000-2001, on comptait des ateliers portant sur le harcèlement et l'abus tenus à l'échelle du Manitoba, des séances communes tenues par des offices régionaux de la santé, des organismes communautaires et la Alliance for the Prevention of Chronic Disease dans le but d'étudier les questions relatives à l'activité physique, aux obstacles et aux nouvelles perspectives. De plus, la Direction a prêté assistance au Conseil des Arts du Manitoba dans le cadre du programme d'approche Connexions communautaires.

La consultation sur place a été assurée, dans le domaine de la culture, du patrimoine, des loisirs, du tourisme et des bibliothèques publiques, par le personnel régional relativement aux programmes, subventions et services offerts aux gouvernements autochtones et à leurs employés, aux organisations bénévoles et aux

particuliers de toutes les communautés relevant des Affaires autochtones et du Nord et des Premières nations dans l'ensemble de la province.

Dans les régions du Centre et de l'Est, les conseillers régionaux servent de premier point de contact pour notre clientèle rurale qui, dans l'ensemble de la province, a besoin de services en français. Les bureaux satellites de nos conseillers francophones à Sainte-Anne, Saint-Pierre-Jolys, Saint-Adolphe, Saint-Georges, Lorette et Saint-Claude ont assuré l'accès aux services de 34 collectivités francophones environnantes.

Dans chacune des six régions, les activités prévues visaient la réalisation des objectifs de la Direction.

Région du Centre – L'un des objectifs principaux fixés par les bureaux de la région du Centre est de créer des nouvelles perspectives qui permettent au personnel et aux bénévoles travaillant dans le domaine des loisirs, des arts et du patrimoine de renforcer les partenariats et de partager de l'information. On organise fréquemment des réunions qui servent de forum de discussion et qui permettent l'échange d'information. De plus, on se sert de la poste et du courrier électronique pour transmettre des renseignements et le personnel commence a se servir d'Internet comme outil de recherche pour diffuser de l'information aux communautés et aux organismes. Par ailleurs, les bureaux encouragent et soutiennent des initiatives de planification communautaires. Le personnel a animé des réunions de planification avec des commissions régionales des loisirs, s'est joint à Voyage Manitoba pour animer des réunions de planification touristique dans la région et a fourni des services de consultation aux organismes communautaires au sujet des programmes de subventions. Le personnel a participé à la planification de la 18e exposition-concours artistique de la région du Centre tenue par le Golden Prairie Arts Council. Un atelier de commercialisation à l'intention des groupes dans le secteur de la culture, du patrimoine, des loisirs et du tourisme a eu lieu en janvier. Le personnel a coordonné les visites des sites effectuées par le spécialiste des installations communautaires dans le cadre du programme Place aux communautés du Manitoba, et a renseigné divers organismes sur les programmes du ministère et sur les programmes connexes. Les bureaux continuent à fournir régulièrement des ressources et des services de consultation aux communautés francophones par la voie d'un bureau satellite établi à Saint-Claude.

Région de l'Est – Le personnel du bureau de la région de l'Est a participé pleinement au Relais 2000, manifestation tenue dans de nombreuses communautés le long du Sentier transcanadien dans la région de l'Est. Des événements spéciaux tenus dans le cadre de Relais 2000 ont eu lieu à Tolstoi, Saint-Malo, Saint-Pierre-Jolys, Otterburne, Ridgeville, Lac-du-Bonnet, Pinawa, sur le vieux barrage de Pinawa et dans le parc Whiteshell près de la frontière ontarienne. Le bureau de la région de l'Est a tenu 10 réunions pour les récréologues de cette région, leur donnant une occasion de perfectionnement professionnel et d'échange d'information. Le bureau régional de l'Est s'est également joint à la Direction des loisirs et de la promotion du mieux-être, à Sport Manitoba, à l'association sportive régionale et aux récréologues de cette région pour élaborer un atelier de deux jours, dont la première journée était consacrée aux participants autochtones et portait sur les avantages des loisirs et de l'activité physique, et dont la deuxième journée était ouverte à tous les participants de la région et portait sur la prévention du harcèlement et de l'abus dans les sports et les loisirs. Le bureau de la région de l'Est communique régulièrement avec les représentants et les dirigeants autochtones de la région et travaille étroitement avec Affaires autochtones et du Nord Manitoba, ainsi qu'avec le Manitoba Aboriginal Sport and Recreation Council et le Southeast Tribal Council. Le personnel du bureau de la région de l'Est a participé à l'animation d'ateliers et de séances tenus dans des communautés autochtones partout au Manitoba dans le cadre du programme de formation Northern Links pour récréologues. La formation a été offerte grâce à Affaires autochtones et du Nord Manitoba. Le bureau de la région de l'Est continue à soutenir ses clients francophones par la voie de bureaux satellites établis à Sainte-Anne, Saint-Pierre-Jolys, Saint-Adolphe, Saint-Georges et Lorette.

Région d'Entre-les-lacs – Le personnel régional a aidé le village de Winnipeg Beach à recruter son premier directeur des loisirs, afin de répondre au besoin en matière de programmation dans le domaine des loisirs

et des arts sur la nouvelle aire de spectacle en plein air. Le ministère a appuyé le financement de la nouvelle aire de spectacle par le biais du programme Place aux communautés et du Développement du tourisme. On a fait des présentations à de nombreux organismes, y compris dans les municipalités rurales de St. Andrews et de Coldwell, et le village de Teulon, portant sur les avantages de mettre sur pied un programme de loisirs exhaustif et d'embaucher un directeur des loisirs. Le personnel a aidé le village et la municipalité rurale de Gimli à fusionner leurs systèmes de prestation de loisirs, ce qui leur permet de fonctionner de manière plus efficace. On a consulté les municipalités de St. Andrews et de St. Clements en ce qui concerne l'élaboration et la mise en œuvre de programmes d'évaluation de besoins de la communauté. Dans le cadre de la planification stratégique, de nombreux organismes, dont Friends of the Gimli Public Library, ont reçu de l'aide pour préciser leur vision, leur énoncé de mission et leur objectif. Plus de 250 enfants et jeunes de sept collectivités nordiques et éloignées de cette région ont reçu, grâce à notre consultation auprès de l'Interlake Swim Association, une formation sur la sécurité aquatique. Le programme Place aux communautés a suscité 43 demandes d'inscription. Le personnel a participé à la planification de l'exposition-concours artistique de la région d'Entre-les-lacs tenue à Stonewall. Un total de 221 œuvres d'artistes de la région ont été présentées ainsi qu'une exposition réservée aux jeunes. Deux ateliers régionaux sur la conception et la sécurité des terrains de jeu ont été tenus dans la région, auxquels ont participé des représentants des divisions scolaires, des municipalités, des garderies, des Premières nations et des associations communautaires. De concert avec l'Office régional de la santé et la Alliance for the Prevention of Chronic Disease, on a tenu un atelier régional comptant 70 participants dans le but de cerner les obstacles et les perspectives dans le domaine de l'activité physique, lesquels feront l'objet d'un rapport de synthèse provincial. À l'échelon régional, le personnel représente les intérêts du ministère auprès de plusieurs groupes régionaux stratégiques qui se soucient du développement de la région, notamment Interlake Economic Developers, Interlake Interagency Committee et Interlake Health Promotion Working Group.

Région du Nord – Le personnel régional a aidé la Northern Manitoba Recreation Association dans le cadre de l'atelier pilote sur le harcèlement et l'abus tenu à Leaf Rapids, atelier conçu par la Croix-rouge, le Winnipeg Volunteer Centre, la Commission des droits de la personne et la Direction des loisirs et de la promotion du mieux-être. Le personnel a continué d'apporter son soutien à la Norman Regional Sport Association. Les Jeux d'hiver régionaux, tenus à Norway House, ont attiré plus de 500 athlètes et ont remporté un grand succès. Le personnel régional a fourni des services de consultation au comité de la 24e exposition-concours du Nord, tenue à Snow Lake. Le personnel a également participé aux cérémonies d'ouverture, où l'on a exposé et évalué plus de 150 œuvres. La Ville de Thompson poursuit la planification d'un centre communautaire régional, à l'aide du Community Facilities Integrated Planning and Development Guide. Le personnel régional et celui de Place aux communautés collaborent pour offrir des services de consultation à ce groupe. Le personnel a soutenu le projet de réforme de la sécurité du revenu de la Manitoba Keewatinowi Okimakanak, qui touche 27 Premières nations de la région. Le personnel régional a présenté un atelier sur la rédaction d'une demande de subvention aux conseils d'administration de la bibliothèque régional et du musée. Le personnel régional joue un rôle actif au sein du comité de consultation du programme de diplôme en loisirs et leadership du Keewatin Community College à The Pas. Le personnel régional a travaillé en collaboration avec Affaires autochtones et du Nord pour promouvoir et présenter le programme de formation Northern Links pour les récréologues du Nord. Le personnel continue à fournir des services de leadership et de consultation à la Northern Manitoba Recreation Association dans le but d'offrir un plus large éventail de loisirs aux bénévoles et aux professionnels. Le village de The Pas a commencé la planification d'une installation polyvalente à l'aide du Community Facilities Integrated Planning and Development Guide. Le personnel régional et celui de Place aux communautés collaborent pour offrir des services de consultation à ce groupe.

Région des Parcs – Les réussites de cette année sont le fruit de la communication et de la consultation. Le personnel a continué de travailler avec ses partenaires régionaux, notamment le Parkland Economic Development Practitioners Committee, le Regional Strategic Planning Committee for Children and Youth, le Parkland Sport Council et l'Office régional de la santé des Parcs. On a coordonné des réunions tous les deux mois pour les neuf directeurs régionaux des loisirs afin de maximiser les ressources, d'offrir de la formation

et d'organiser des projets communs. On a tenu des séances semblables à l'intention des directeurs des loisirs travaillant dans des communautés isolées et des coordonnateurs communautaires de la jeunesse.

La consultation auprès de groupes locaux a permis la réussite de nombreux projets, tels que :

- la fusion de la Swan River Historical Society et du musée de Swan Valley. Le personnel a aidé à l'élaboration de l'acte constitutif et du règlement intérieur du groupe;
- la deuxième phase du *Facility Planning Process and Development Guide* de la Ville de Dauphin. Le personnel a coordonné le processus et a permis l'accès à de nombreuses ressources, y compris au spécialiste des installations communautaires dans le cadre du programme Place aux communautés du Manitoba;
- l'affectation d'un directeur régional des loisirs à la municipalité rurale de Lawrence. Le personnel a participé au processus afin de faciliter l'accès à un financement destiné aux loisirs;
- des réunions des musées communautaires de la région. Le personnel a organisé et tenu des séances portant sur l'exploitation d'un musée, les subventions et les programmes et la planification commune;
- la tournée en autocar de la Manitoba Farm Writers Association. Le bureau de la région a aidé le ministère de l'Agriculture en lui fournissant les services d'un historien local qui a accompagné le groupe et qui a décrit les sites historiques locaux aux représentants des médias.

Région de l'Ouest – Le personnel régional a animé deux ateliers sur la préservation des installations de loisirs. Les séances portaient, notamment, sur les avantages que présentent les installations de loisirs à la communauté, une présentation sur le réaménagement des installations faite par le spécialiste des installations communautaires du programme Place aux communautés du Manitoba, suivie d'une discussion de groupe sur les sources de financement nécessaire à l'exploitation des installations. Présentés par les maires et les conseils des villages de Boissevain et Rivers, les ateliers ont attiré des responsables élus provenant de 34 municipalités. Le personnel régional a également entrepris la planification et la coordination des visites du spécialiste à l'emplacement des installations de loisirs. Plus de 60 consultations ont eu lieu, au cours desquelles on a fourni des conseils sur la planification de projets et l'évaluation de bâtiments. On contribué à l'organisation de deux ateliers à l'intention des directeurs des loisirs communautaires de la région de l'Ouest et de la région des Parcs. Les ateliers, tenus à l'automne, avaient comme thèmes « susciter la participation d'entreprises à votre activité récréative » et « le programme Place aux communautés du Manitoba ». En janvier, des membres du personnel de la Direction de la promotion des loisirs et du mieux-être, de Sport Manitoba et de la Commission des droits de la personne se sont penchés sur la prévention du harcèlement et de l'abus dans les loisirs; une deuxième séance a permis de mettre l'accent sur les effets des tendances démographiques sur les communautés de la région. Le personnel régional a aidé de nombreux groupes communautaires patrimoniaux à obtenir du financement dans le cadre du programme de subventions du patrimoine pour de nombreux projets, notamment de la recherche l'élaboration de livres sur l'histoire locale, des repères commémoratifs, la conservation de bâtiments, des programmes scolaires d'approche et l'enregistrement de l'histoire orale.

2 j) Direction des services régionaux

Dépenses par affectation secondaire	Dépenses réelles 2000-2001 $	Budget 2000-2001 ÉTP	Budget 2000-2001 $	Écart positif (négatif)	Note explicative
Salaires et avantages sociaux	964,6	19,00	964,6	0,0	
Autres dépenses	327,9		329,4	(1,5)	
Subventions	35,1		35,1	0,0	
Total des dépenses	1 327,6	10,00	1 329,1	(1,5)	

CULTURE, PATRIMOINE ET TOURISME MANITOBA

POUR OBTENIR DES RENSEIGNEMENTS SUR LES PROGRAMMES ET LES SERVICES DU MINISTÈRE, ADRESSEZ-VOUS À VOTRE BUREAU RÉGIONAL.

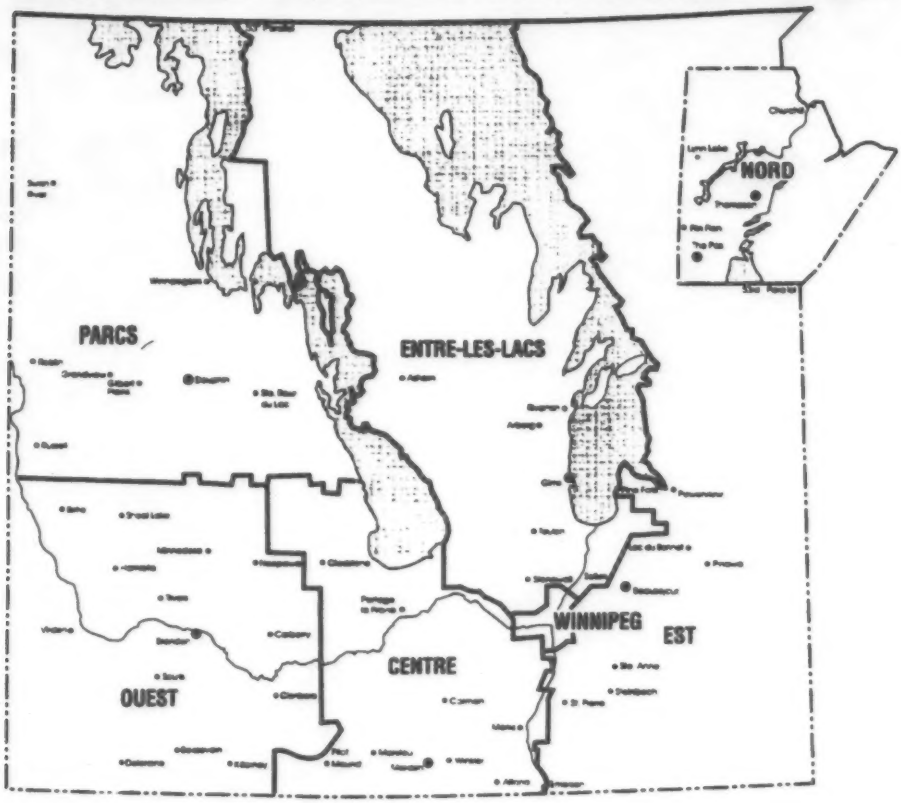

Bureaux régionaux

RÉGION DE L'EST
20, 1re Rue Sud
Beauséjour (Manitoba)
R0E 0C0
Tél. : 268-6018
Téléc. : 268-6070
Sans frais : 1 800 665-6107

RÉGION D'ENTRE-LES-LACS
62, 2e Avenue
C.P. 1519
Gimli (Manitoba)
R0C 1B0
Tél. : 642-6006
Téléc. : 642-6080

RÉGION DU NORD, LE PAS
Angle de la 3e Rue et de l'avenue Ross
C.P. 2550
Le Pas (Manitoba)
R9A 1M4
Tél. : 627-8213
Téléc. : 623-5792

RÉGION DES PARCS
27, 2e Avenue Sud-Ou
Dauphin (Manitoba)
R7N 3E5
Tél. : 622-2022
Téléc. : 638-6558

RÉGION DU CENTRE
225, rue Wardrop
Morden (Manitoba)
R6M 1N4
Tél. : 822-5418
Téléc. : 822-4792

RÉGION DE L'OUEST
340, 9e Rue, bureau 112
Brandon (Manitoba)
R7A 6C2
Tél. : 726-6066
Téléc. : 726-6583
Sans frais : 1 800 259-6592

RÉGION DU NORD, THOMPSON
59, promenade Elizabeth
Thompson (Manitoba)
R8N 1X4
Tél. : 677-6780
Téléc. : 677-6862

Division de la documentation et de l'information

La Division coordonne et gère, pour le gouvernement, les services de publicité, de communication et d'information du public. À titre de service central de communication, la Division a pour mandat d'améliorer la qualité, l'uniformité, la transparence et la rentabilité des communications et de la publicité. Elle offre ses services conformément à la *Loi sur les publications officielles* et la *Loi sur les armoiries, les emblèmes et le tartan du Manitoba*. Elle veille en outre à faire respecter les directives provinciales relatives à l'identité visuelle.

Direction des services à la clientèle

La Direction des services à la clientèle, qui chapeaute plusieurs sections, offre aux ministères et aux sociétés d'État des services de soutien dans le domaine des communications, tels que gestion de projets, planification stratégique des communications, conception et rédaction. Elle comprend les sections suivantes : Services publicitaires, Services de communication, Services d'information et Production et services médiatiques.

La Section des services publicitaires aide les ministères à élaborer des plans, des stratégies et du matériel publicitaires pour assurer la qualité, la rentabilité et la cohérence des messages diffusés par le gouvernement. Son personnel consulte les ministères pour définir le message, la méthode et le moyen de communication qui répondront aux besoins de promotion. La Section coordonne aussi l'élaboration de programmes interministériels de publicité et d'information. Elle met en application les lignes directrices relatives aux normes de graphisme et de conception.

La Section des services de communication coordonne les activités d'information publique et offre des conseils quant à la méthode de communication la plus efficace. Son personnel rédige les communiqués, agit comme intermédiaire auprès des médias et organise des manifestations spéciales; il assure la recherche, la rédaction et le suivi pour la production des publications gouvernementales. Il coordonne également la rédaction des discours des ministres ou des personnes les représentant. La Section coordonne en outre la diffusion des informations durant les activités publiques subventionnées par la province, comme les conférences interprovinciales, ainsi que durant les situations d'urgence comme les inondations, les vastes incendies de forêt et les circonstances exigeant l'évacuation et le relogement de la population. Ses tâches comprennent la dotation en personnel des lignes téléphoniques de renseignement pour les médias, l'organisation d'interviews avec les journalistes ainsi que la production et la diffusion de communiqués et de documents d'information publique sur la situation d'urgence.

La Section des services d'information assure la rédaction finale, la coordination et la diffusion des communiqués gouvernementaux remis aux médias manitobains. Ces communiqués sont également diffusés immédiatement par courrier électronique et sur Internet. La Section les distribue aussi chaque semaine sous forme d'imprimés aux bibliothèques, aux administrations municipales, aux parlementaires provinciaux et fédéraux ainsi qu'aux groupes d'intérêt. Elle fournit les nouvelles gouvernementales hebdomadaires sur bande sonore aux médias manitobains et aux personnes souffrant d'une déficience visuelle. La Section enregistre aussi sur bande vidéo la Période des questions quotidienne à l'Assemblée législative, qu'elle offre en direct aux stations de télévision commerciales et aux câblodistributeurs de Winnipeg et en différé aux câblodistributeurs des régions rurales.

La Section de la production et des services médiatiques coordonne, pour les ministères, l'achat de services divers, par tels qu'impression, conception graphique, production électronique, recherche, publicité et autres services de communication. Elle offre aussi aux ministères, aux sociétés de la Couronne et aux organismes gouvernementaux des services de planification, d'achat et de suivi en matière de communication et de publicité. Avec la Section des services de communication et la Section des services publicitaires, son personnel élabore des stratégies ainsi que des propositions et des estimations pour les campagnes

d'information et de publicité.

3 a) Direction des services à la clientèle

Dépenses par affectation secondaire	Dépenses réelles 2000-2001 $	Budget 2000-2001 ÉTP	Budget 2000-2001 $	Écart positif (négatif)	Note explicative
Salaires et avantages sociaux	2 481,5	46,00	2 494,0	(12,5)	
Autres dépenses	324,7		293,6	31,1	
Publicité du secteur public	2 318,1		2 384,1	(66,0)	
Moins : Somme récupérable d'autres postes	(2 875,1)		(2 859,5)	(15,6)	
Total des dépenses	2 249,2	46,00	2 312,2	(63,0)	

Direction des services commerciaux

La Direction des services commerciaux appuie la conception et la diffusion des communications gouvernementales en offrant les services suivants à la Division de la documentation et de l'information : soutien administratif, gestion financière, établissement de budgets, comptabilité et paiement des comptes. Elle assure, pour l'ensemble du gouvernement, le traitement et la comptabilité des factures relatives aux communications et à la publicité. De plus, elle administre les services généraux d'information, notamment le Service de renseignements au public et la Section des publications officielles, et elle coordonne le site Internet du gouvernement.

Le Service de renseignements au public est un service téléphonique bilingue et gratuit qui fournit des informations au sujet des ministères, des organismes et des programmes tant fédéraux que provinciaux, ainsi que de divers sujets d'actualité. Le Service répond aussi aux demandes du public en administrant le Service de renseignements du site Web du gouvernement du Manitoba et offre un service de centre téléphonique à l'occasion d'activités gouvernementales spéciales comme les mesures d'urgence et les élections générales provinciales. Il reçoit plus de 140 000 appels par année.

La Section des publications officielles met les renseignements gouvernementaux à la disposition du public et des groupes d'intérêt comme le milieu juridique, le monde des finances et celui de l'éducation. On peut se les procurer sous forme d'imprimés, sur Internet et sur disquettes. Ces publications comprennent les lois du Manitoba, sous la forme de la Codification permanente des lois du Manitoba (CPLM), les règlements connexes, la Gazette du Manitoba et les publications gouvernementales. La Direction aide le Conseil législatif à mettre à jour les lois et les règlements en signant des contrats avec des imprimeurs et en assurant la distribution au moyen d'abonnements, de vente par correspondance et de vente au comptoir.

La Section de développement des services Internet travaille étroitement avec les ministères et le Bureau des technologies de l'information afin d'élaborer des stratégies novatrices et efficaces pour offrir des services publics et diffuser de l'information par l'intermédiaire du site Web du gouvernement. Au cours de l'exercice 2000-2001, le nombre de visites a atteint en moyenne deux millions par mois. On a effectué une refonte du site et établi de nouvelles normes en matière de conception des images. Le site contient maintenant des renseignements sur chaque ministère du gouvernement.

3 b) Direction des services commerciaux

Dépenses par affectation secondaire	Dépenses réelles 2000-2001 $	Budget 2000-2001 ÉTP	Budget 2000-2001 $	Écart positif (négatif)	Note explicative
Salaires et avantages sociaux	973,6	23,00	961,1	12,5	
Autres dépenses	950,1		981,0	30,9	
Moins : Somme récupérable d'autres postes	(257,3)		(260,3)	3,0	
Total des dépenses	1 666,4	23,00	1 681,8	(15,4)	

Division des services provinciaux

La Division des services provinciaux a pour mission d'offrir des programmes de gestion de l'information ministérielle et de rendre l'information gouvernementale accessible au public. Elle se compose de trois directions: Service de traduction, Archives provinciales et Bibliothèque de l'Assemblée législative. Les services de la Division sont assurés conformément à la *Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée*, la *Loi sur la bibliothèque de l'Assemblée législative* et la *Loi sur le Manitoba*.

Service de traduction

Conformément à la *Loi sur le Manitoba* ainsi qu'à la politique gouvernementale en matière de langues et de communications, le Service de traduction procure des services de traductio. et d'interprétation économiques et de qualité. Il offre ces services aux ministères et organismes gouvernementaux, aux tribunaux, aux sociétés de la Couronne et à l'Assemblée législative.

La production globale de traductions écrites dans les deux langues officielles était de 21 394 pages, ce qui représente une augmentation de 40 % par rapport à l'exercice de 1998-1999, période où la parution du rapport et des recommandations du juge Richard Chartier a mis de nouveau l'accent sur la politique du gouvernement en matière des services langue française. Dans l'ensemble des documents traduits, le nombre de pages traduites vers le français pour le site Web du gouvernement s'est élevé à plus de 4 700, soit une augmentation de 147 % par rapport à l'exercice précédent. La demande pour la traduction de communiqués de presse a également augmenté de 28 %.

Par ailleurs, le Service s'est doté de deux outils informatiques importants qui lui permettront d'accroître son efficacité et d'améliorer la prestation de services grâce à une meilleur gestion des documents et à une plus grande capacité de recherche textuelle. La terminologie et la nomenclature du gouvernement seront également mises à la disposition des utilisateurs par la voie d'un logiciel informatique.

Au total, 320 directions et organismes gouvernementaux ont eu recours à des services de traduction :

	Demande réelle		Demande prévue	
	Pages	**Mots**	**Pages**	**Mots**
Anglais – français	19 829	4 957 257	18 500	4 625 000
Français – anglais	1 565	391 162	2 000	500 000
Total	**21 394**	**5 348 419**	**20 500**	**5 125 000**

Des services d'interprétation (traduction orale) sont assurés dans les tribunaux et à l'Assemblée législative, ainsi qu'à l'occasion d'audiences publiques et des réunions interprovinciales et nationales où le Manitoba est la province hôte. La demande a représenté 251 jours ouvrables de travail d'interprétation et de recherche, et la participation à 147 séances d'interprétation.

Des données terminologiques (c'est-à-dire des équivalents dans les deux langues officielles et des appellations officielles normalisées) sont créées, conservées et mises à jour pour la province. Elles sont fournies au gouvernement, aux tribunaux, aux sociétés d'État et à l'Assemblée législative ainsi qu'aux autres administrations qui en font la demande. La Direction a réussi à répondre efficacement aux demandes du personnel des régions désignées bilingues, du personnel de ministères et d'organismes visés par la Politique en matière de services en langue française, ainsi qu'aux demandes d'autres administrations. En 2000-2001, le nombre de demandes a augmenté de 22 % par rapport à l'année précédente, se chiffrant à 2 001 et

produisant 5 960 unités terminologiques, soit une augmentation de 49 % par rapport à l'exercice de 1999-2000.

3 c) Service de traduction

Dépenses par affectation secondaire	Dépenses réelles 2000-2001 $	Budget 2000-2001 ÉTP	Budget 2000-2001 $	Écart positif (négatif)	Note explicative
Salaires et avantages sociaux	1 136,7	23,00	1 262,0	(125,3)	
Autres dépenses	676,5		572,3	104,2	
Moins : Somme récupérable d'autres postes	(269,7)		(269,7)	0,0	
Total des dépenses	1 543,5	23,00	1 564,6	(21,1)	

Direction des archives provinciales

Les Archives provinciales ont pour objet de préserver et de protéger les renseignements consignés, et de faciliter l'accès à ces renseignements. Les Archives protègent des renseignements d'importance capitale pour l'identité des collectivités, le mieux-être de la population, ainsi que la connaissance individuelle et collective. Elles protègent aussi les documents relatifs aux droits et obligations réciproques signés par les membres de la société et les autorités élues.

En vertu de la partie II sur les archives publiques de la *Loi sur la bibliothèque de l'Assemblée législative*, la Direction est chargée de la divulgation, de la collecte et de la conservation des documents ayant une incidence sur l'histoire du Manitoba. À ce titre, les Archives ont un mandat exclusif pour les documents du gouvernement et de ses organismes, des tribunaux et de la Compagnie de la Baie d'Hudson, et un mandat discrétionnaire pour les documents d'organismes publics locaux et ceux des organismes et particuliers du secteur privé du Manitoba. En novembre 2000, on a entamé l'élaboration d'un nouveau projet de loi pour remplacer la partie II de la *Loi sur la bibliothèque de l'Assemblée législative* de 1967 par une loi distincte sur les archives, laquelle emploie un vocabulaire moderne et comprend un contenu à jour afin de refléter les changements survenus au cours des 20 dernières années dans le domaine des archives et de la tenue de dossiers.

Le Bureau de préarchivage a examiné des stratégies dans le but d'élaborer un système de gestion de dossiers à l'échelle du gouvernement, et a continué d'accorder une grande priorité à l'élaboration de principes, de politiques et de normes concernant la tenue de dossiers électroniques dans l'ensemble du gouvernement. La gestion de documents électroniques à partir des postes de travail individuels a fait l'objet d'une évaluation de six-mois dans le cadre d'un projet-pilote (ManDocs) au cours de l'exercice 2000-2001. Le Centre de préarchivage a maintenu une augmentation importante de la demande d'entreposage et de recherche de documents semi-actifs, tant sur le plan du volume que de l'activité. Le Centre a reçu des demandes d'entreposage et de destruction de dossiers équivalant à 12 095 m, comparativement à 18 647 m en 1999-2000. Ce chiffre indique une légère baisse dans le volume de dossiers acheminés au Centre à des fins d'élimination immédiate. Les demandes quotidiennes de recherche et de livraison de documents à des bureaux du gouvernement ont subi une hausse, passant à 23 581 demandes en 2000-2001 par rapport à 22 487 l'année précédente.

Les demandes d'accès publiques aux fonds des Archives ont subi une hausse importante. Le personnel a traité 86 470 demandes de reproduction de microcartes, de photos et de documents, ce qui représente une augmentation de 23 % par rapport à l'exercice précédent. On peut attribuer cette hausse en partie à une augmentation de la quantité de recherches, de publications, d'expositions et de demandes de renseignements généraux. Le personnel a aidé 6 591 personnes qui ont demandé 29 679 documents; il a en outre répondu

à 12 559 demandes d'information au téléphone, par télécopieur et par courrier électronique. Les 1 264 demandes d'emprunt de bobines de microfilms faites dans le cadre du programme de prêts inter-bibliothèques constituent un record. Le site Web des Archives a reçu 651 643 interrogations (soit une hausse de 40 % par rapport à l'exercice précédent) dont 475 631 étaient destinées au site des Archives de la Compagnie de la Baie d'Hudson.

Les Archives sont chargées de l'administration centrale et de la coordination de la *Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée*. Le 4 avril 2000, cette *Loi* s'est étendue à plus de 350 aux organismes publics locaux, y compris aux municipalités, aux divisions scolaires, aux universités et aux offices régionaux de la santé. On a mis sur pied un site Web enrichi portant sur la *Loi*, lequel sert à renseigner le grand public et les coordonnateurs chargés de protéger la confidentialité de l'information et de la vie privée dans les organismes publics à l'échelle de la province. Des ateliers de formation ont été offerts à plus de 2 050 fonctionnaires et cadres du gouvernement provincial, des administrations municipales, des divisions scolaires, des offices régionaux de la santé et d'autres organismes publics locaux.

Conformément à l'entente conclue en 1994 entre la Compagnie de la Baie d'Hudson et le Manitoba pour renforcer la présence des Archives de la Compagnie de la Baie d'Hudson (ACBH) sur la scène nationale et internationale, plusieurs initiatives de promotion ont été prises afin de d'accroître la renommée des Archives sur la scène nationale et internationale. Les ACBH ont présenté le 18e Polar Libraries Colloquy, tenu en juin 2000, colloque regroupant des archivistes et des bibliothécaires provenant des pays nordiques. D'autres activités promotionnelles incluent des émissions de radio hebdomadaires portant sur des histoires tirées de la collection des Archives de la Compagnie de la Baie d'Hudson et diffusées sur les ondes de CBC Radio North, à Thompson. Les émissions sont souvent rediffusées sur le réseau national de la CBC. Le personnel des Archives a également participé à d'autres émissions de radio et de télévision, dont The Big Breakfast, diffusé sur A Channel, des émissions présentées sur le réseau des câblodistributeurs Shaw et Videon et des entrevues sur les ondes de Radio-Canada et de Radio-France. On a présenté des communications dans le cadre du Rupert's Land Colloquium dans l'état de Washington, dans le cadre de « Peguis Days », au Manitoba, et à divers groupes, dont The Probus group, The Kiwanis, les retraités du Groupe Investors et le Antique Arts Club. Lors d'un repas tenu par la Fort Whyte Society, le personnel a également participé à une reconstitution historique de Letitia Hargrave, faite à partir de ses lettres. On a monté des expositions au « Red River Rendez-vous », tenu au lieu historique national de Lower Fort Garry, à la réunion Ontario Fur Managers' Federation, tenue à Old Fort William, en Ontario, et au lancement winnipegois de la grande série patrimoniale de la Société Radio-Canada intitulée « Le Canada : une histoire populaire ».

En novembre 2000, on a retourné plus de 5 000 négatifs de microfilms de sécurité des Archives nationales du Canada au coffre froid récemment construit dans l'immeuble des Archives provinciales. L'achèvement du nouveau coffre et des travaux de rénovation mineurs effectués au coffre existant ont permis le déplacement de l'ensemble des fonds cartographiques dans un coffre à atmosphère contrôlée. L'acquisition de 16 nouveaux classeurs de cartes géographiques a contribué à l'avancement d'un grand projet de réaménagement du système d'entreposage des dossiers cartographiques des ACBH. Le répertoire de la bibliothèque des ACBH a été converti en une base de données GEAC. Par conséquent, le répertoire sera branché sur le réseau des bibliothèques publiques du Manitoba et mis à la disposition des utilisateurs d'Internet. Le répertoire GEAC comprendra les fonds documentaires existants des bibliothèques, notamment le contenu de la bibliothèque *The Beaver*, lequel comprend 2 500 volumes, 24,7 m de classeurs verticaux et 66 cartes et atlas géographiques. Vingt-trois collections privées se sont ajoutées aux ACBH en 2000-2001, y compris 317 photographies, 1,2 m de dossiers textuels, 2 cartes, 6 films, 3 vidéos et 12 bandes sonores.

Des documents provenant de particuliers et d'organismes privés au Manitoba se sont ajoutés aux fonds des Archives provinciales. Les principales acquisitions comprenaient : un don de plus de 2 100 dessins d'architecture accompagnés de dossiers de projet pertinents offert par Magnus Johnson Architects; un don d'une bibliothèque de référence comprenant 777 bandes vidéo, des films et de la documentation textuelle, de 1970 à aujourd'hui, fait par le Manitoba Labour Education Centre; un don de la CBC de plus de 1 500 bobines de film et 1 000 bandes vidéo des archives d'actualités couvrant la période entre 1952 et 1982; et l'achat des dessins à main levée des résidents de Little Grand Rapids faits par Wilhelm Kaufmann. On a

également entrepris deux projets à coûts partagés en collaboration avec le Conseil canadien des archives : le reformatage d'audiocassettes et une refonte des descriptions des fonds du secteur privé pour qu'elles soient conformes aux normes nationales en matière de descriptions.

Une étude portant sur la conservation a été mené dans le but d'évaluer les installations, les fonds et les procédures. Comme par le passé, environ 124 mètres linéaires de dossiers ont fait l'objet de mesures de conservation physique, y compris des inspections, des mesures de réentreposage et de reformatage ou des traitements de conservation. Les Archives provinciales ont offert une aide après sinistre à la municipalité rurale de West St. Paul et à Justice Manitoba. Au total, 852 rouleaux de microfilms ont été traités au polysulfure et placés dans la chambre froide à atmosphère contrôlée pour en prolonger la durée de vie. Les travaux de rénovation dans la salle de recherche des Archives et dans les bureaux des ACBH, situés dans l'immeuble des Archives provinciales, ont été achevés en 2000-2001. Grâce aux rénovations, les pièces sont maintenant conformes aux codes d'incendie modernes et elles offrent des espaces de travail supplémentaires au personnel. De plus, elles permettent d'améliorer le service offert au public à l'aide d'une nouvelle salle de réception, une aire d'expositions et des installations conçues pour des présentations orales et visuelles. Les travaux de construction ont été achevés grâce au soutien financier important accordé par la Fondation historique de la Baie d'Hudson.

Le personnel des Services de diffusion communautaire a encore été très occupé durant l'exercice. Les conservateurs du Service de conservation ont contribué 150 heures de travail à la communauté des archives et des musées du Manitoba, tandis que d'autres membres du personnel ont pris part, à titre d'animateurs ou de participant, à une variété d'ateliers commandités par cette même communauté. On a réuni, dans le cadre de 265 visites d'orientation et séances de sensibilisation portant sur les Archives provinciales et ses fonds, plus de 1 700 participants, dont la plupart étaient des élèves du secondaire ou des étudiants universitaires qui faisaient des travaux de recherche. Le temps consacré par le personnel aux services de diffusion et de consultation communautaire est passé de 2,7 % en 1999-2000 à 3,3 % en 2000-2001, soit une période de 385 jours.

3 d) Direction des archives provinciales

Dépenses par affectation secondaire	Dépenses réelles 2000-2001 $	Budget 2000-2001 ÉTP	Budget 2000-2001 $	Écart positif (négatif)	Note explicative
Salaires et avantages sociaux	2 117,5	47,00	2 124,0	(6,5)	
Autres dépenses	1 658,4		1 639,8	18,6	
Total des dépenses	3 775,9	47,00	3 763,8	(12,1)	

Bibliothèque de l'Assemblée législative

La bibliothèque de l'Assemblée législative contribue à la bonne gestion des affaires publiques et à l'existence d'une société bien informée en offrant au gouvernement, à l'Assemblée législative et à la population du Manitoba des services de renseignements spécialisés, d'une manière efficace, efficiente et impartiale. Elle s'acquitte aussi de son mandat en assurant l'accès aux œuvres publiées manitobaines pour les générations présentes et futures.

En mars 2001, la Bibliothèque a effectué un sondage électronique auprès de divers employés du gouvernement et de l'Assemblée législative, sélectionnés de façon aléatoire, afin d'évaluer leur degré de satisfaction à l'égard du service et de susciter des suggestions dans le but d'améliorer la qualité du service. Parmi les répondants qui ont fait appel aux services de la Bibliothèque, 99 % ont indiqué qu'ils étaient satisfaits à l'égard des services de référence, alors que 96 % ont indiqué que les services de prêt étaient d'une qualité satisfaisante ou meilleure. Les commentaires fournis par les répondants ont révélé que le

développement des services en ligne était en partie à l'origine de l'augmentation du degré de satisfaction depuis le dernier sondage mené il y a quatre ans auprès de ce même groupe de clients.

La bibliothèque de l'Assemblée législative, qui figure parmi les plus vieilles de la province, est dotée d'une collection qui reflète l'évolution des intérêts et des aspirations des Manitobains pendant plus de 100 ans. Elle commande des livres, rapports et revues auprès d'éditeurs du monde entier pour alimenter les travaux de l'Assemblée législative et du gouvernement. Les nouveaux documents sont catalogués et traités rapidement. Parmi les 50 295 documents qui se sont ajoutés à la collection au cours de l'exercice, 90 % étaient mis à la disposition du public en moins d'une semaine après leur réception.

Les domaines qui ont fait l'objet d'une forte demande en 1999-2000 comptaient la gestion de services du secteur public, les services de leadership et la communication dans le secteur des affaires. Voici quelques titres représentatifs :

- *Governments get focused on results: integrating performance measurement into management decision making;*
- *At the dawn of e-Government: the citizen as customer: a global public sector study;*
- *The 21 indispensable qualities of a leader: becoming the person others will want to follow;*
- *Get to the point!: writing effective e-mail, letters, memos, reports, and proposals.*

Depuis 1919, l'Assemblée législative administre la législation en matière de dépôt légal au sein de la Province pour assurer la conservation de toute collection de recherche contenant des ouvrages publiés au Manitoba ainsi que l'accès à ces collections. En 1999-2000, la Bibliothèque a reçu 224 livres et 179 revues et journaux manitobains grâce à la coopération et au soutien constants des éditeurs manitobains. Voici certains livres dignes de mention qui ont été reçus :

- *Thomas Scott's body: and other essays on early Manitoba history*, Jack Bumsted;
- *Extraordinary ordinary women; Manitoba women and their stories*, édité par Colleen Armstrong;
- *Power suit, power lunch, power failure*, Lewena Bayer et Karen Mallett;
- *Exploring the fur trade routes of North America; discover the highways that opened a continent*, Barbara Huck.

La salle de consultation principale, située au 200, rue Vaughan, est utilisée par des chercheurs qui prennent connaissance des journaux communautaires, des documents d'histoire locale et des publications gouvernementales. Le personnel consulte des sources imprimées et électroniques afin de fournir à la clientèle gouvernementale des informations factuelles, statistiques et comparatives; il lui fournit en outre des documents précis sur demande. Durant l'exercice, la bibliothèque a répondu à 14 411 demandes de renseignements; la clientèle et le personnel ont consulté au total 32 873 documents des collections de la Bibliothèque pour leurs recherches. La baisse de 10 % peut être attribuée à la diffusion accrue de documents en format électronique par tous les niveaux du gouvernement.

La technologie fait partie intégrante de la prestation des services. Les demandes et les réponses sont de plus en plus traitées par courriel, et le Web est devenu un prolongement des collections de référence de la Bibliothèque. Le personnel s'efforce d'aménager le site Web pour faciliter l'accès à l'information à partir de l'ordinateur de bureau, et recommande des sites Web dans la chronique *Net@Legislative Library*, publiée dans *Selected New Titles*, la liste mensuelle des nouveaux documents de la Bibliothèque. Le site Web de la Bibliothèque, intitulé *Virtual Reference Desk* propose des liens vers des sites Internet : des liens évalués, sélectionnés, surveillés et organisés par le personnel, afin de permettre au personnel de l'Assemblée législative et du secteur public d'accéder à des renseignements fiables par l'intermédiaire du Web. La Bibliothèque offre également au personnel de l'Assemblée législative et du gouvernement la possibilité de consulter Ebscohost, une banque d'articles de revues indexée, dont l'accès occasionne des frais.

À compter de 2000-2001, la Bibliothèque de l'Assemblée législative entreprendra le catalogage de documents gouvernementaux publiés exclusivement sur Internet. Parmi ces publications, on compte celles auxquelles la Bibliothèque doit accéder dans le cadre de son programme de bibliothèque de dépôt de documents publiés par le gouvernement fédéral, ainsi que les titres de Statistique Canada. Une description complète et des

renseignements sur le contenu figurent dans le répertoire Talisman de la Bibliothèque, dont l'accès se fait par l'intermédiaire du système provincial MAPLIN. Ainsi, la Bibliothèque est en mesure de fournir un accès à des ressources se trouvant au-delà de ses murs. Le nombre de vieilles fiches du catalogue converties en format électronique a augmenté à 529 enregistrements cette année. La conversion a compris une collection importante de documents portants sur l'histoire du Manitoba et des rapports stratégiques rédigés dans le cadre du projet MINCOME du Manitoba. Les contributions de dossiers originaux et de fonds documentaires versées régulièrement par la Bibliothèque dans le système MAPLIN, servent à enrichir la base de données au profit de tous les utilisateurs.

Afin de continuer d'assurer le partage des ressources documentaires, la bibliothèque a distribué 4 360 publications à sept bibliothèques manitobaines en vertu du Programme de dépôt légal des bibliothèques du Manitoba. Chacune de ces bibliothèques est à son tour en mesure de desservir d'autres bibliothèques de sa région ou de son réseau. En outre, la Bibliothèque continue, comme elle le fait depuis 1972, à publier la Liste mensuelle des publications gouvernementales, liste des nouvelles publications gouvernementales. Cette Liste mensuelle paraît également sur Internet depuis 1995. Depuis plus de 40 ans, la Bibliothèque garde en vigueur des accords d'échange provinciaux, nationaux et internationaux pour le compte de la Province.

3 e) Bibliothèque de l'Assemblée législative

Dépenses par affectation secondaire	Dépenses réelles 2000-2001 $	Budget 2000-2001 ÉTP	Budget 2000-2001 $	Écart positif (négatif)	Note explicative
Salaires et avantages sociaux	747,7	16,50	752,6	(4,9)	
Autres dépenses	685,5		672,8	12,7	
Total des dépenses	1 433,2	16,50	1 425,4	7,8	

Division du tourisme

La Division du tourisme contribue à la prospérité économique en facilitant et en soutenant la croissance et le développement du tourisme en harmonie avec l'environnement et en collaboration avec tous les intervenants.

Le secteur du tourisme au Manitoba a subi une croissance soutenue. On estime que les dépenses liées au tourisme ont augmenté de 11 % annuellement depuis 1997 pour atteindre 1,1 milliard de dollars. Le Manitoba se classe au cinquième rang parmi les destinations touristiques du Canada et l'industrie du tourisme représente plus de 60 200 emplois. Environ un travailleur manitobain sur dix occupe un poste lié au tourisme, surtout dans les secteurs de l'hébergement, des transports, de l'alimentation et de la boisson. On prévoit que l'industrie du tourisme créera 1 000 nouveaux emplois annuellement d'ici l'an 2005.

En 2000, on estime que les dépenses liées au tourisme au Manitoba atteindront 1,1 milliard de dollars, soit une augmentation de 12 % par rapport à 1999. Quarante-sept pour cent des dépenses liées au tourisme sont effectuées au Manitoba par des visiteurs provenant de l'extérieur de la province, surtout des provinces voisines, soit l'Ontario et la Saskatchewan, et des états frontaliers, soit du Minnesota et du Dakota du Nord.

Le Manitoba offre un large éventail de possibilités touristiques à la fois attrayantes et variées. Une industrie de tourisme en plein essor améliore la qualité de vie de tous les résidents en leur offrant un accès à des perspectives touristiques intéressantes. Le tourisme est souvent le point de liaison pour le développement communautaire et il peut stimuler la croissance dans le domaine des arts, de la culture et du patrimoine. Une multitude de festivals et d'événements tenus à l'échelle de la province permet d'attirer les touristes et de favoriser l'esprit communautaire. Un intérêt croissant envers l'écotourisme a souligné le besoin de protéger les ressources naturelles prisées.

Un forum sur l'industrie du tourisme a été tenu en février 2001, réunissant plus de 160 chefs de file clés du gouvernement et des secteurs du tourisme et du travail qui ont discuté des orientations futures de l'industrie touristique au Manitoba. Le forum a permis d'établir des priorités stratégiques pour le développement et la commercialisation du tourisme au cours des prochaines années. Les priorités clés en matière de développement mettent l'accent sur l'enrichissement des perspectives en tourisme axé sur la nature ainsi que sur le tourisme culturel et patrimonial.

La Division du tourisme est composée de trois directions : Services touristiques et projets spéciaux, Commercialisation et promotion touristiques et Développement du tourisme. Voici les objectifs et les activités de chacun d'eux.

Services touristiques et projets spéciaux

L'objectif de la Direction des services touristiques est d'encourager les visiteurs et les résidents du Manitoba à visiter d'autres régions de la province, de voyager plus à l'intérieur du Manitoba et d'augmenter la durée des séjours.

La Direction des services touristiques a géré quatre centres d'information touristiques saisonniers et trois centres permanents établis à des destinations clés aux frontières et à Winnipeg. Plus de 234 000 personnes ont visité ces centres et ont été servis directement par l'un des 35 conseillers touristiques professionnels qui travaillent dans ces centres. En outre, 20 000 visiteurs ont bénéficié d'une visite guidée par ces conseillers au Palais législatif à Winnipeg.

Le système *RESPONSE!*, système de renseignements informatisé qui permet d'obtenir une réponse rapide et de retracer les demandes d'information des visiteurs, sert à faire des tabulations et contribue à l'analyse des demandes de renseignements dans le cadre des campagnes de commercialisation. En 2000-2001, la Division a répondu à 81 000 demandes d'information, dont environ 49 000 provenaient des États-Unis, 29 000 du Canada et 3 000 des marchés étrangers. De plus 38 000 appels ont été reçues sur la ligne sans frais partout en Amérique du Nord et par le biais du système téléphonique local.

La Direction répond aux demandes écrites de renseignements touristiques et compose des trousses personnalisées d'information pour les congrès, les réunions, les agences de voyage et les touristes qui voyagent à titre individuel. Plus de 1,3 million de documents touristiques imprimés sur le Manitoba ont été distribués en 2000-2001.

La Direction des services touristiques a géré efficacement la mise en œuvre de technologies destinées à améliorer la prestation des services, notamment l'élaboration de bases de données, la mise en place de logiciels de gestion de contacts, l'automatisation des centres d'appel et l'amélioration des services Internet. Le site Web (www.travelmanitoba.com) a été consulté environ130 000 fois par mois, soit une augmentation de la moyenne de 100 000 consultations par mois enregistrée au cours de l'exercice précédent.

Le centre Explorez le Manitoba, situé à La Fourche, a présenté de nombreuses expositions spéciales au cours de l'année afin de souligner les possibilités touristiques offertes dans chacune des huit régions touristiques du Manitoba.

4 a) Services touristiques et projets spéciaux

Dépenses par affectation secondaire	Dépenses réelles 2000-2001 $	Budget 2000-2001 ÉTP	Budget 2000-2001 $	Écart positif (négatif)	Note explicative
Salaires et avantages sociaux	1 096,3	20,41	898,5	197,8	
Autres dépenses	954,9		1 076,3	(121,4)	
Total des dépenses	2 051,2	20,41	1 974,8	76,4	

Commercialisation et promotion touristiques

La Direction de la commercialisation et de la promotion touristiques a élaboré un nouveau plan de commercialisation ambitieux conçu dans le but d'accroître les revenus dans le secteur du tourisme à 1,2 milliard de dollars d'ici 2003, soit environ 4 % annuellement. Le plan de commercialisation triennal cible les marchés américains ayant le plus de potentiel. Le plan prévoit la réaffectation de ressources anciennement allouées pour encourager les voyageurs locaux et long-courrier à visiter le Manitoba, dans le but de cibler des touristes potentiels provenant du nord du Midwest américain.

Le plan définit les stratégies clés qui permettront d'atteindre cet objectif. Les campagnes publicitaires cibleront le nord du Midwest américain par la voie de diverses stratégies de commercialisation, notamment des activités de relations publiques et de commercialisation directe. La commercialisation à l'intérieur du Manitoba sera limitée à des publicités d'entretien. Les activités de commercialisation en Saskatchewan et en Ontario auront pour but de maintenir la part du marché. Une approche d'entretien sera adoptée dans l'ensemble des mesures de commercialisation afin de conserver les segments du marché vertical déjà établis pour attirer des voyageurs long-courrier et d'outre-mer (chasse et pêche, voyages de groupe et réunions, congrès et voyages de motivation).

Le plan de commercialisation est basé sur des études approfondies du marché. On a effectué des sondages et interrogé des groupes de consultation dans les marchés clés afin d'évaluer le potentiel touristique et la puissance de l'image du Manitoba. Les résultats des études révèlent que de belles perspectives continueront à s'ouvrir au Manitoba :

- 95 % des visiteurs provenant du Canada et des États-Unis ont indiqué être satisfaits à l'égard de leur séjour au Manitoba;
- 92 % des visiteurs américains et 88 % des visiteurs canadiens visiteraient la province de nouveau;
- 42 % des répondants qui n'avaient jamais visité le Manitoba considéreraient la province comme un éventuel lieu de séjour.

La campagne de commercialisation du tourisme de 2000 a inclus une variété de stratégies, notamment : des publicités multimédias (imprimées, à la radio, à la télévision et à l'extérieur), des campagnes de publipostage direct, la participation à des salons commerciaux et professionnels, des relations proactives avec les médias, le développement du tourisme commercial et des programmes coopératifs en collaboration avec des partenaires industriels.

La campagne de commercialisation de 2000 a suscité plus de 80 000 demandes auprès de touristes potentiels. Par ailleurs, le site Web a accueilli plus de 1,5 million visiteurs. Le suivi des demandes permettra d'établir une base de données de clients potentiels, laquelle peut être employée dans le cadre de campagnes ciblées menées à l'avenir.

Plus de 300 000 $ ont été prélevés pour appuyer les stratégies de commercialisation auprès des marchés américains grâce à des partenariats établis avec la Commission canadienne du tourisme et l'Alliance touristique de l'Ouest et du Nord du Canada.

Parmi les initiatives de commercialisation coopératives établies avec des partenaires de l'industrie du tourisme, on compte le lancement de publicités imprimées et la participation à 46 salons touristiques et à neuf voyages d'information. Dix-neuf des salons étaient axés sur le consommateur et ont offert l'occasion de vendre des voyages directement aux voyageurs d'agrément; 16 salons étaient axés sur les professionnels de tourisme (les agents, les organisateurs de voyages et les grossistes) et 11 salons ciblaient le marché des voyageurs d'affaires, marché axé sur les réunions et les congrès.

Un programme proactif favorisant des relations avec les médias a entraîné une couverture médiatique nationale et internationale (médias imprimés et électroniques) d'une valeur publicitaire de 5,9 millions de dollars et d'une valeur informationnelle de 16 millions de dollars. Le personnel de la direction a assisté à deux salons à l'intention des médias spécialisés dans le domaine du tourisme et a animé 103 visites d'information pour les médias. On a accueilli 206 journalistes, photographes, vidéographes et producteurs cinématographiques de tous les coins du monde.

La campagne touristique menée à l'intérieur du Manitoba a mis l'accent sur la promotion du Travel Values Guide, un livret de bons d'achat offrant des réductions sur les attractions touristiques dans les huit régions touristiques de la province. Le Travel Values Guide a été coparrainé par la Compagnie pétrolière impériale/Esso et environ 300 participants de l'industrie. Plus de 180 000 livrets ont été distribués à l'échelle de la province et le programme a été publicisé sur le site Web www.travelmanitoba.com.

Dans le cadre de la campagne de commercialisation outre-mer, on a ciblé le Royaume-Uni, l'Allemagne et le Japon dans le but d'établir des relations commerciales à long terme avec les professionnels du tourisme.

4 b) Commercialisation et promotion touristiques

Dépenses par affectation secondaire	Dépenses réelles 2000-2001 $	Budget 2000-2001 ÉTP	Budget 2000-2001 $	Écart positif (négatif)	Note explicative
Salaires et avantages sociaux	580,1	11,00	581,7	(1,6)	
Autres dépenses	3 741,5		3 650,6	90,9	
Subventions	62,5		75,0	(12,5)	
Total des dépenses	4 384,1	11,00	4 307,3	76,8	

Développement du tourisme

De concert avec l'industrie touristique du Manitoba et les associations régionales de tourisme, la Direction du développement du tourisme contribue à stimuler et à faciliter la croissance de cette industrie, ainsi que l'aménagement des installations, attractions et services touristiques de la province. Les programmes et services offerts par la Direction ont aidé à renforcer la compétitivité et la croissance de l'industrie du tourisme dans l'ensemble du Manitoba.

Les consultants en développement offrent à l'industrie leurs services spécialisés dans les domaines suivants: développement des produits touristiques, écotourisme et tourisme d'aventure, tourisme autochtone, aménagement de sentiers, tourisme régional et développement des ressources humaines. En outre, les consultants offrent un vaste éventail de services de soutien et de conseils sur l'évaluation de la faisabilité, sur le remembrement des terres, sur le financement des projets et sur la réglementation, pour les attractions, installations et services touristiques existants et envisagés.

Le Programme de développement de produits touristiques accorde des subventions dans les domaines du développement des immobilisations, de la commercialisation et de la planification stratégique des projets. Les programmes d'aide financière à coût partagé ciblent les domaines prioritaires de l'écotourisme, des produits d'aventure en plein air, du tourisme autochtone, du tourisme culturel et patrimonial, du tourisme régional et du développement des ressources humaines. En 2000-2001, 19 subventions totalisant 179 600 $ ont été approuvées. Le Programme a obtenu un investissement supplémentaire de 1 340 600 $ de la part des partenaires de l'industrie et d'autres niveaux de gouvernement. Six des subventions accordées ont permis l'appui des programmes touristiques liés à la culture et au patrimoine, six autres ont été versées aux initiatives de développement du tourisme régional et communautaire, quatre subventions ont permis le financement de programmes d'aventure en plein air et trois ont assuré le soutien de projets d'écotourisme.

L'Initiative de tourisme régional rural a été entièrement approuvée en 2000-2001 et sept organismes de tourisme régionaux ont bénéficié de subventions se chiffrant au total à 245 000 $. Le programme a entraîné la création de nouveaux partenariats et a généré un nouvel investissement de 325 600 $ pour appuyer les activités de commercialisation régionales.

Une subvention de 40 000 $ a permis à la Manitoba Aboriginal Tourism Association (MATA) d'organiser un colloque sur le tourisme autochtone en mars 2001 et de lancer un site Web qui lui permettra d'offrir des possibilités de commercialisation à ses membres. Cette subvention était assortie d'un financement d'Entreprise autochtone Canada. La MATA est une association dirigée par l'industrie qui se consacre au développement du tourisme autochtone au Manitoba.

La Division a continué ses travaux proactifs en jouant un rôle de chef de file dans le développement de sentiers. Sous la direction d'un comité interministériel, le personnel de la direction a amorcé des discussions sur le besoin d'élaborer des politiques provinciales en matière du développement de sentiers. De plus, la

Direction représente le gouvernement, à titre de membre d'office, au sein du comité chargé de l'évaluation des demandes de subvention dans le cadre du fonds du millénaire du Sentier transcanadien.

La Division du tourisme a collaboré avec la Manitoba Country Vacations Association Inc. (MCVA) et les associations touristiques régionales dans le but de créer une alliance qu'on a baptisée Country Roads Agri-Tourism Product Club. Cette initiative a bénéficié d'une subvention de 30 000 $ - en plus des 131 000 $ obtenus d'Agriculture et Alimentation Manitoba, de la Commission canadienne du tourisme et de l'industrie du tourisme.

La Direction a appuyé le développement des ressources humaines en travaillant en collaboration avec le Manitoba Tourism Education Council (MTEC) et le Tourism Standards Consortium (TSC). Le MTEC a bénéficié d'une subvention de 50 000 $ en 2000-2001, dont 25 000 $ étaient versés par la Direction du Développement du tourisme et 25 000 $ par Éducation, Formation professionnelle et Jeunesse Manitoba. La subvention servira a soutenir le développement, la coordination, la mise en œuvre et la commercialisation du Manitoba Tourism Learning System (TLS), une initiative conçue pour aider les personnes qui souhaitent faire carrière dans le domaine du tourisme.

La Direction du développement du tourisme et la Direction des ressources historiques ont collaboré à la production de deux brochures, *In the Past* et *Planes, Trains, Boats and Automobiles*. Ces publications ont été produites pour faire la promotion des musées du transport et des musées à thème particulier du Manitoba auprès du public voyageur.

4 c) Développement du tourisme

Dépenses par affectation secondaire	Dépenses réelles 2000-2001 $	Budget 2000-2001 ÉTP	Budget 2000-2001 $	Écart positif (négatif)	Note explicative
Salaires et avantages sociaux	406,3	7,00	409,7	(3,4)	
Autres dépenses	174,1		204,1	(30,0)	
Subventions	535,8		498,6	37,2	
Total des dépenses	1 116,2	7,00	1 112,4	3,8	

Dépenses en immobilisations - Subventions

Le programme de subventions d'immobilisations du ministère offre des fonds pour l'entretien et la réparation des principales installations culturelles. Il vient aussi en aide aux propriétaires et aux locataires de bâtiments qualifiés de sites du patrimoine pour des travaux de préservation. Il comprend également des subventions pour les organismes sans but lucratif qui entreprennent des projets relatifs à des installations offrant à la population des services récréatifs et sociaux à long terme.

Organismes culturels

Durant l'exercice 2000-2001, des subventions d'immobilisations de 1 880 900 $ ont été versées aux grands organismes culturels.

Le ministère a accordé une subvention de 828 900 $ au Manitoba Theatre Centre à titre de troisième tranche d'un programme quinquennal d'investissement de deux millions de dollars.

Artspace Inc., le Centre culturel franco-manitobain, le Centre du centenaire du Manitoba et le Musée des beaux-arts de Winnipeg ont reçu des subventions pour l'entretien et la rénovation de leurs installations existantes.

5 a) Organismes culturels

Dépenses par affectation secondaire	Dépenses réelles 2000-2001 $	Budget 2000-2001 ÉTP	Budget 2000-2001 $	Écart positif (négatif)	Note explicative
Subventions	1 684,6		1 880,9	(196,3)	

Bâtiments historiques

Le Programme de subventions aux bâtiments qualifiés de sites du patrimoine aide les propriétaires et les locataires de bâtiments historiques à réaliser des projets de conservation. Il contribue ainsi à préserver le caractère et la qualité de ces bâtiments, ce qui permet à la population de mieux connaître et apprécier le patrimoine manitobain.

Les propriétaires de bâtiments qualifiés de sites du patrimoine provincial peuvent demander une subvention pour la moitié des frais engagés, jusqu'à concurrence de 75 000 $. Les propriétaires de bâtiments qualifiés de sites du patrimoine municipal en vertu de la *Loi sur les richesses du patrimoine* ou de l'arrêté n° 1474/77 de la Ville de Winnipeg sur les bâtiments historiques peuvent demander une subvention pour la moitié des frais engagés jusqu'à concurrence de 35 000 $.

Les propriétaires de 69 bâtiments qualifiés de sites du patrimoine ont présenté des demandes totalisant 1,15 million de dollars. Quarante-quatre de ces demandes ont été approuvées, et un total de 300 000 $ a été versé en subventions durant l'exercice 2000-2001.

6 b) Bâtiments historiques

Dépenses par affectation secondaire	Dépenses réelles 2000-2001 $	Budget 2000-2001 ÉTP	Budget 2000-2001 $	Écart positif (négatif)	Note explicative
Subventions	300,0		300,0	0,0	

Programme Place aux communautés

Le programme Place aux communautés a pour but de contribuer au bien-être général des collectivités du Manitoba en aidant les organismes sans but lucratif à entreprendre des projets relatifs à des installations qui permettent de faire bénéficier la population de services sociaux et récréatifs à long terme.

Le personnel affecté au programme administre des subventions de contrepartie pour des travaux d'immobilisations et offre des services de consultation technique. Il aide ainsi les organismes sans but lucratif partout au Manitoba à entreprendre des projets de rénovation, d'agrandissement, de construction ou d'acquisition d'installations durables.

Les organismes communautaires qui parrainent des projets peuvent demander une subvention équivalant à la moitié du coût jusqu'à concurrence de 50 000 $. Sont considérés admissibles les frais suivants: achat de terrains et d'immeubles, salaires, achat de matériaux et location d'équipement. Les organismes parrains peuvent assumer leur part des coûts en faisant des collectes de fonds et en obtenant des subventions de sources autres que des organismes provinciaux. La valeur du travail des bénévoles, des matériaux reçus en don et de l'équipement lourd prêté peut aussi faire partie de leur contribution.

Sont admissibles au programme les projets visant les installations récréatives, les bibliothèques, les musées, les installations culturelles, les parcs de quartier, les garderies, les centres d'activité pour personnes âgées, les installations pour personnes handicapées et les centres de ressources communautaires.

Au début de l'exercice, des annonces sont publiées dans les journaux ruraux et urbains pour faire connaître le programme et la date limite de présentation des demandes. Les organismes intéressés peuvent se procurer des livrets d'information et des formulaires dans les bureaux de Culture, Patrimoine et Tourisme Manitoba à Winnipeg et dans les régions. Le personnel des régions et celui qui est affecté au programme étudient les demandes puis fixent les priorités en fonction des critères établis.

Le personnel a reçu, évalué et coté 438 demandes admissibles reçues à l'échéance, en mai, d'une valeur totale supérieure à 10,2 millions de dollars pour l'exercice 2000-2001. De toutes ces demandes, 192 ont été acceptées pour des subventions s'élevant à 2,5 millions de dollars. La valeur des investissements locaux pour les projets approuvés a été de 7,5 millions de dollars (effet de levier). Quand tous les projets seront terminés, le programme aura permis de créer 800 emplois dans la construction représentant 2 500 semaines de travail.

Un nouveau critère inclus dans la méthode d'évaluation employée en 2000-2001 dans le but d'accorder la priorité aux projets conçus pour aider les enfants et les jeunes à risque a eu un effet positif sur le plan du financement de ces projets. À Winnipeg, d'où provenait le plus grand nombre de demandes, 28 sur 36 ont été approuvées et un total de 513 000 $ en subventions ont été accordés.

L'expert-conseil en installations offre des services de consultation technique aux organismes communautaires pour les aider à planifier et à élaborer leurs projets. Les consultations portent notamment sur la conception des projets, les coûts prévus pour la réalisation et le fonctionnement, le respect des règlements, la préparation de schémas détaillés, les appels d'offres et l'attribution des contrats de construction. En

2000-2001, le personnel a offert 2 701 séances de consultation, qui ont exigé 1 170 appels téléphoniques, 471 visites d'inspection et 1 060 schémas détaillés. En 2000-2001, les communautés de Killarney, Gladstone, Thompson, West St. Paul, Lac-du-Bonnet, Miniota, Sainte-Agathe, The Pas et Dauphin se sont servis de différents volets du *Community Facilities Integrated Planning and Development Guide* dans le cadre du Programme. Par exemple, à The Pas, le comité de planification local s'est servi du guide pour évaluer les installations publiques de la communauté. On a mené deux sondages qui ont permis l'élaboration d'un document indiquant l'ampleur des travaux de développement et des plans et budgets préliminaires. Le comité a depuis lors amorcé la phase de planification commerciale du projet.

En réponse au nombre croissant de demandes de développement de terrains de jeu, le spécialiste des installations communautaires a élaboré une nouvelle fiche-conseil et un nouveau guide de planification pour aider les parrains de ces projets.

Les subventions du programme Place aux communautés sont octroyées aux parrains des projets sous forme de versements calculés d'après un remboursement proportionnel des frais engagés et déclarés (pourcentage du coût total du projet). Le personnel affecté au programme surveille les projets entrepris à Winnipeg, alors que celui des régions fait de même dans le reste de la province. Durant l'exercice, le personnel a fait 340 versements de subventions. Tous les versements ont été correctement calculés en appliquant les directives financières du programme. Aucun versement final n'a été fait avant que le personnel sur place ait reçu le rapport final de la visite de surveillance. Aucun projet ne s'est écarté des conditions stipulées dans l'entente initiale sans l'autorisation préalable du personnel administratif du programme.

6 c) Programme Place aux communautés

Dépenses par affectation secondaire	Dépenses réelles 2000-2001 $	Budget 2000-2001 ÉTP	Budget 2000-2001 $	Écart positif (négatif)	Note explicative
Subventions	2 418,0		2 525,0	(107,0)	

Commissions et organismes

Les commissions et organismes mentionnés ci-après relèvent directement du ministère de la Culture, du Patrimoine et du Tourisme.

Centre culturel franco-manitobain

Le rapport annuel du Centre culturel franco-manitobain est déposé séparément à l'Assemblée législative.

Conseil consultatif chargé des subventions destinées au patrimoine

Le Conseil consultatif chargé des subventions destinées au patrimoine est chargé de formuler des recommandations au ministre à propos du Programme de subventions destinées au patrimoine. Pour ce faire, il tient compte des besoins de la population en matière de répertoriage, de protection et d'interprétation du patrimoine provincial. Les administrations locales et les organismes communautaires constitués en corporations sans but lucratif peuvent présenter une demande de fonds.

Le Conseil se compose de 14 membres du milieu du patrimoine. Il dispose de personnes aux compétences diverses, issues de nombreuses disciplines associées au patrimoine et de diverses régions de la province. Le Conseil a tenu deux réunions officielles pour étudier les demandes de subvention et a visité plusieurs sites patrimoniaux financés par le ministère dans le cadre de ces réunions.

Le Comité d'appel a tenu deux réunions pour étudier les dix appels reçus, dont quatre ont été acceptés.

Le Conseil compte sur les compétences techniques du personnel du ministère pour veiller à ce que tous les projets qu'il subventionne respectent les normes. Il sollicite ainsi l'aide de la Direction des ressources historiques, des Archives provinciales, ainsi que d'organismes extérieurs du ministère dont les Manitoba Museum Advisory and Training Services et l'Association for Manitoba Archives. La surveillance des projets continue d'être assurée par des visites sur place du personnel du ministère.

L'aide financière, accordée à concurrence de 50 % des frais admissibles, est versée en espèces, sous forme de prix de bingo ou d'une combinaison des deux. Au cours de l'exercice 2000-2001, le Conseil a reçu 191 demandes se chiffrant au total à 1,5 million de dollars. Cent quatorze subventions ont été accordées, soit une somme totale de 603 100 $ qui comprenait 101 100 $ de recettes tirées de bingos.

2 d) Conseil consultatif chargé des subventions destinées au patrimoine

Dépenses par affectation secondaire	Dépenses réelles 2000-2001 $	Budget 2000-2001 ÉTP	Budget 2000-2001 $	Écart positif (négatif)	Note explicative
Salaires et avantages sociaux	37,2	1,00	38,6	(1,4)	
Autres dépenses	41,5		39,7	1,8	
Subventions	460,7		500,0	(39,3)	
Total des dépenses	539,4	1,00	578,3	(38,9)	

Conseil des Arts du Manitoba

Le Conseil des Arts du Manitoba a été créé en 1965 en vertu d'une loi adoptée par l'Assemblée législative du Manitoba. Il a pour objet de faciliter l'étude, l'appréciation, la production et la présentation d'œuvres d'art. Il collabore étroitement avec des organismes et des ministères fédéraux et provinciaux ainsi qu'avec des artistes et des organismes à vocation artistique. Il s'efforce avec eux d'élaborer et d'actualiser ses programmes et ses activités pour répondre aux besoins changeants du milieu artistique. Le Conseil des Arts dépose son propre rapport annuel à l'Assemblée législative.

2 c) Conseil des Arts du Manitoba

Dépenses par affectation secondaire	Dépenses réelles 2000-2001 $	Budget 2000-2001 ÉTP	Budget 2000-2001 $	Écart positif (négatif)	Note explicative
Subventions	7 317,3		7 317,3	0,0	

Société du Centre du centenaire du Manitoba

Le rapport annuel de la Société du Centre du centenaire du Manitoba est déposé séparément à l'Assemblée législative.

Commission de classification cinématographique du Manitoba

En vertu de la *Loi sur les divertissements*, la Commission est habilitée à classer mais non à censurer les films, les vidéocassettes et les DVD destinés à l'usage public et domestique. La Commission se compose d'un président, d'un président suppléant et d'un minimum de 14 membres à titre individuel nommés par le gouvernement.

Elle a pour mandat de renseigner le public sur les films et les vidéocassettes et de les aider à prendre des décisions éclairées pour eux-mêmes et leur famille. À cette fin, elle utilise des catégories qui limitent l'accès en fonction de l'âge.

Ces catégories sont les suivantes :

G	VISA GÉNÉRAL	Convient à des personnes de tous âges.
PG	À LA DISCRÉTION DES PARENTS	On suggère aux parents d'évaluer le produit avant de permettre aux enfants de moins de 12 ans de le voir.
14	ENFANT ACCOMPAGNÉ D'UN ADULTE	Les jeunes de moins de 15 ans doivent être accompagnés d'un adulte.
●	RÉSERVÉ	L'accès est réservé aux adultes de 18 ans ou plus.
◆	18 ANS OU PLUS	Pour adultes seulement. L'accès est réservé aux adultes de 18 ans ou plus.

Seules les vidéocassettes qui correspondent à une catégorie faisant l'objet d'un accès limité en fonction de l'âge doivent porter une étiquette. Celles des catégories « Visa général » et « À la discrétion des parents » sont néanmoins souvent étiquetées, même si cela n'est pas obligatoire.

Les tableaux suivants présentent le nombre de films, de vidéocassettes et de DVD destinés à l'usage public ou privé classifiés au cours de l'exercice.

Pour usage public – films et vidéos destinés au grand public à des fins commerciales ou non commerciales.

Nombre de titres classés	2000-2001	1999-2000	1998-1999
Films :			
Long métrage 35 mm	264	251	242
Long métrage 16 mm	13	3	20
Court métrage	34	70	55
Bande-annonce ou publicité	293	299	257
Total partiel	604	623	574
Vidéos[1] :			
Long métrage	89	67	72
Court métrage	279	146	117
Total partiel	368	213	189
Total des films classés	**972**	**836**	**763**

Nota :

1. La plupart des vidéocassettes pour usage public sont soumises à la Commission par des organismes sans but lucratif.

Voici la répartition des longs métrages 35 mm classés :

Longs métrages 35 mm	2000-2001	1999-2000	1998-1999
Visa général	16	16	22
À la discrétion des parents	98	119	95
Enfant accompagné d'un adulte	124	97	96
Réservé	26	19	29
Total des longs métrages 35 mm	**264**	**251**	**242**

Pour usage à domicile – produits destinés à être visionnés à domicile seulement :

Nombre de titres classés	2000-2001	1999-2000	1998-1999
Unités reçues	3 307	3 205	3 604
Unités reçues (bibliothèques)[2]	2 016		
Total des unités classées	**5 323**	**3 205**	**3 604**

Nota :

2. Ces données n'étaient pas prises en compte auparavant.

Total des titres pour usage public et à domicile classés[3] en 2000-2001 :

	2000-2001	1999-2000
Permis délivrés[4]	4 069	3 832
Classement :		
Visa général	734	1 356
À la discrétion des parents	1 637	1 775
Enfant accompagné d'un adulte	868	541
Réservé	377	209
18 ans ou plus	878	1 043
Classement à déterminer (le 31 mars 2001)	412	

Nota :
3. Un titre peut paraître sous plusieurs formats, par exemple, long métrage 35 mm, vidéo et DVD.
4. Chaque produit reçu ne fait pas nécessairement l'objet d'un permis.

La Commission publie tous les 15 jours une mise à jour des classifications de vidéocassettes. Elle publie aussi 12 rapports de classification pour les films présentés dans les cinémas. Les détaillants de vidéocassettes et les propriétaires de cinéma doivent fournir, sur demande, les renseignements contenus dans le catalogue et les mises à jour. Ainsi, les parents peuvent prendre des décisions en connaissance de cause pour eux-mêmes et leurs enfants à partir des classifications et des avertissements au sujet du langage, de la violence ou du thème traité.

La Commission accorde des permis à tous les distributeurs et détaillants autorisés à distribuer des films, des vidéocassettes et des DVD à usage public ou à domicile. Pendant l'exercice, la Commission a délivré des permis à :

	2000-2001	1999-2000
Détaillants autorisés	1 282	1 117
Distributeurs autorisés	133	96
Inspections	1 023	1 447
Produits non classés saisis	1 584	

1 d) Commission de classification cinématographique du Manitoba

Dépenses par affectation secondaire	Dépenses réelles 2000-2001 $	Budget 2000-2001 ÉTP	Budget 2000-2001 $	Écart positif (négatif)	Note explicative
Salaires et avantages sociaux	188,8	4,0	162,1	26,7	
Autres dépenses	237,0		279,4	(42,4)	
Total des dépenses	425,8	4,0	441,5	(15,7)	

Conseil manitobain du patrimoine

Vingt-deux nouvelles nominations et trois réaffectations au Conseil manitobain du patrimoine ont été confirmées en 2000-2001. Le Conseil s'est réuni quatre fois au cours de l'exercice. Les recommandations du Conseil, assujetties à l'approbation du ministre, sont mises en œuvre par la Direction des ressources historiques et présentées en détail dans la partie du Rapport annuel consacrée à la Direction des ressources historiques.

Commission des archives

La Commission des archives a été créée en vertu de la *Loi sur la bibliothèque de l'Assemblée législative* (partie II sur les archives publiques) pour étudier les questions relatives à la conservation et à l'élimination des documents des ministères, des organismes publics, des sociétés de la Couronne et des tribunaux de la province. Sont membres de la Commission le sous-procureur général, le sous-ministre des Finances, le vérificateur provincial, le sous-ministre des Services du gouvernement et l'Archiviste provincial (président) ou les personnes qu'ils désignent. Le Centre de préarchivage donne des conseils en matière d'évaluation des archives et assure les services de secrétariat pour la Commission.

En 2000-2001, la Commission a tenu deux réunions et étudié 15 projets de conservation et d'élimination de documents déposés par 12 ministères et une société d'État. Les activités de la Commission contribuent à assurer le caractère exhaustif et actuel des systèmes d'archivage du gouvernement décrits dans le Répertoire sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée, compilé conformément à la *Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée*.

États financiers

Culture, Patrimoine et Tourisme Manitoba

État de rapprochement

(milliers de dollars)

Détails	Budget de 2000-2001
Budget des dépenses principal 2000-2001	58 791,4
Allocation de crédits venant de :	
- Crédits d'autorisation : augmentation générale des salaires 2000-2001	318,2
- Crédits d'autorisation : Service de traduction	100,0
- Crédits d'autorisation : amortissement des immobilisations	0,1
Transfert de fonctions allant à :	
- Direction générale des services aux personnes âgées	(780,4)
Budget de 2000-2001	**58 429,3**

Culture, Patrimoine et Tourisme Manitoba

État récapitulatif des dépenses

pour l'exercice clos le 31 mars 2001

avec chiffres correspondants de l'exercice précédent

Budget 2000-2001 (milliers $)	Affectation	Dépenses réelles 2000-2001 (milliers $)	Dépenses réelles 1999-2000 (milliers $)	Augmentation (diminution) (milliers $)	Note expl.
	14-1 Administration and Finance				
27,3	a) Traitement du ministre	27,1	27,0	0,1	
	b) Cabinet du ministre et bureau du sous-ministre				
477,9	Salaires et avantages sociaux	477,9	473,3	4,6	
74,2	Autres dépenses	74,1	67,3	6,8	
	c) Services administratifs et financiers				
1 353,4	Salaires et avantages sociaux	1 338,5	1 310,1	28,4	
323,1	Autres dépenses	349,7	328,3	21,4	
	d) Commission de classification cinématographique du Manitoba				
162,1	Salaires et avantages sociaux	188,8	173,7	15,1	
279,4	Autres dépenses	237,0	251,9	(14,9)	
2 697,4	**Total 14-1**	**2 693,1**	**2 631,6**	**61,5**	
	14-2 Programmes relatifs à la culture, au patrimoine et aux loisirs				
	a) Haute direction				
292,6	Salaires et avantages sociaux	327,2	268,7	58,5	
81,2	Autres dépenses	79,2	75,6	3,6	
	b) Subventions aux organismes culturels				
7 903,6	Fonctionnement	8 331,9	8 212,4	119,5	
7 317,3	c) Conseil des arts du Manitoba	7 317,3	7 317,3	-	
578,3	d) Conseil consultatif chargé des subventions destinées au patrimoine	539,4	575,4	(36,0)	
	e) Direction des arts				
580,7	Salaires et avantages sociaux	580,5	510,2	70,3	
139,6	Autres dépenses	156,7	149,4	7,3	
4 198,4	Subventions	4 212,7	4 184,1	28,6	
	f) Direction des services de bibliothèques publiques				
815,7	Salaires et avantages sociaux	814,7	792,5	22,2	
728,9	Autres dépenses	723,2	702,5	20,7	
4 390,0	Subventions	4 310,2	4 364,1	(53,9)	

Culture, Patrimoine et Tourisme Manitoba

État récapitulatif des dépenses

pour l'exercice clos le 31 mars 2001

avec chiffres correspondants de l'exercice précédent

Budget 2000-2001 (milliers $)	Affectation	Dépenses réelles 2000-2001 (milliers $)	Dépenses réelles 1999-2000 (milliers $)	Augmentation (diminution) (milliers $)	Note expl.
	14-2 Programmes relatifs à la culture, au patrimoine et aux loisirs (suite)				
	g) Ressources historiques				
1 216,3	Salaires et avantages sociaux	1 152,1	1 199,0	(46,9)	
382,8	Autres dépenses	388,3	382,6	5,7	
918,1	Subventions	888,8	904,7	(15,9)	
	h) Loisirs et promotion du mieux-être				
492,8	Salaires et avantages sociaux	473,0	457,6	15,4	
236,7	Autres dépenses	232,5	236,2	(3,7)	
671,9	Subventions	717,9	668,7	49,2	
	j) Services régionaux				
964,6	Salaires et avantages sociaux	964,6	1 037,2	(72,6)	
329,4	Autres dépenses	327,9	326,5	1,4	
35,1	Subventions	35,1	35,1	-	
	k) Bureau du millénaire				
-	Salaires et avantages sociaux	-	233,8	(233,8)	1
-	Autres dépenses	-	75,0	(75,0)	
32 274,0	**Total 14-2**	32 573,2	32 708,6	(135,4)	
	14-3 Documentation et information				
	a) Services à la clientèle				
2 494,0	Salaires et avantages sociaux	2 481,5	2 377,5	104,0	
293,6	Autres dépenses	324,7	282,6	42,1	
2 384,1	Publicité du secteur public	2 318,1	2 279,4	38,7	
(2 859,5)	Moins : Somme récupérable d'autres postes	(2 875,1)	(2 868,0)	(7,1)	
	b) Services commerciaux				
961,1	Salaires et avantages sociaux	973,6	1 002,4	(28,8)	
981,0	Autres dépenses	950,1	976,4	(26,3)	
(260,3)	Moins : Somme récupérable d'autres postes	(257,3)	(257,8)	0,5	
	c) Service de traduction				
1 262,0	Salaires et avantages sociaux	1 136,7	1 063,1	73,6	
572,3	Autres dépenses	676,5	740,6	(64,1)	
(269,7)	Moins : Somme récupérable d'autres postes	(269,7)	(269,7)	-	

Culture, Patrimoine et Tourisme Manitoba

État récapitulatif des dépenses

pour l'exercice clos le 31 mars 2001

avec chiffres correspondants de l'exercice précédent

Budget 2000-2001 (milliers $)	Affectation	Dépenses réelles 2000-2001 (milliers $)	Dépenses réelles 1999-2000 (milliers $)	Augmentation (diminution) (milliers $)	Note expl.
	Documentation et information (suite)				
	d) Archives provinciales				
2 124,0	Salaires et avantages sociaux	2 117,5	2 086,5	31,0	
1 639,8	Autres dépenses	1 658,4	1 572,5	85,9	
	e) Bibliothèque de l'Assemblée législative				
752,6	Salaires et avantages sociaux	747,7	745,1	2,6	
672,8	Autres dépenses	685,5	644,0	41,5	
10 747,8	**Total 14-3**	**10 688,2**	**10 374,6**	**293,6**	
	14-4 Tourisme				
	a) Services touristiques et projets spéciaux				
898,5	Salaires et avantages sociaux	1 096,3	1 164,7	(68,4)	
1 076,3	Autres dépenses	954,9	956,1	(1,2)	
	b) Commercialisation et promotion touristiques				
581,7	Salaires et avantages sociaux	580,1	598,9	(18,8)	
3 650,6	Autres dépenses	3 741,5	4 475,2	(733,7)	2
75,0	Subventions	62,5	71,3	(8,8)	
	c) Développement du tourisme				
409,7	Salaires et avantages sociaux	406,3	390,7	15,6	
204,1	Autres dépenses	174,1	250,4	(76,3)	
498,6	Subventions	535,8	305,9	229,9	3
7 394,5	**Total 14-4**	**7 551,5**	**8 213,2**	**(661,7)**	
	14-5 Direction générale des services aux personnes âgées				
	Rapport déposé séparément				

Culture, Patrimoine et Tourisme Manitoba

État récapitulatif des dépenses

pour l'exercice clos le 31 mars 2001
avec chiffres correspondants de l'exercice précédent

Budget 2000-2001 (milliers $)	Affectation	Dépenses réelles 2000-2001 (milliers $)	Dépenses réelles 1999-2000 (milliers $)	Augmentation (diminution) (milliers $)	Note expl.
	14-6 Dépenses en immobilisations - Subventions				
1 880,9	a) Organismes culturels	1 684,7	4 380,9	(2 696,2)	4
300,0	b) Bâtiments historiques	300,0	300,0	-	
2 525,0	c) Programme place aux communautés	2 418,0	2 518,6	(100,6)	
-	d) Moins : Somme recouvrable d'initiatives d'immobilisations	-	(2 500,0)	2 500,0	4
4 705,9	**Total 14-6**	**4 402,7**	**4 699,5**	**(296,8)**	
	14-7 Amortissement des immobilisations				
609,7	Amortissement des immobilisations	574,0	583,5	(9,5)	
609,7	**Total 14-7**	**574,0**	**583,5**	**(9,5)**	
58 429,3	**DÉPENSES TOTALES 14**	**58 462,7**	**59 211,0**	**(748,3)**	

Explication :

1. *Le Bureau manitobain du millénaire a été créé en juillet 1998 pour soutenir les activités du Conseil consultatif du Manitoba sur le millénaire. Le Bureau a été fermé en 1999-2000.*
2. *En 1999-2000, Tourisme a reçu une augmentation ponctuelle pour assumer le coût de l'organisation et de la promotion des Jeux panaméricains. En outre, une entente de publicité visant la promotion de l'industrie du tourisme aux États-Unis a pris fin en 1999-2000.*
3. *L'exercice 2000-2001 marque la première mise en œuvre complète du Programme de subventions pour le développement de produits. Trente-quatre demandes ont été subventionnées en 2000-2001 par rapport à cinq en 1999-2000.*
4. *Le budget de 1999-2000 a compris un financement unique de 2 500 000 $ pour la subvention de projets en immobilisations recouvrable du poste 27-5, Initiatives d'immobilisations.*

Culture, Patrimoine et Tourisme Manitoba

État récapitulatif des recettes selon la source

pour l'exercice clos le 31 mars 2001

avec chiffres correspondants de l'exercice précédent

Budget 1999-2000 (milliers $)	Budget 2000-2001 (milliers $)	Augmentation (diminution) (milliers $)	Affectation	Dépenses réelles 2000-2001 (milliers $)	Budget 1999-2000 (milliers $)	Écart (milliers $)	Note expl.
			CULTURE, PATRIMOINE ET TOURISME (14)				
			Programmes de fonctionnement courants				
			Autres recettes :				
568,9	694,5	125,6	Fondation de la Compagnie de la Baie d'Hudson	694,5	733,0	(38,5)	
109,6	121,5	11,9	Documentation et information - Droits	121,5	121,7	(0,2)	
451,1	396,3	(54,8)	Commission de classification cinématographique - Droits	396,3	356,1	40,2	
98,9	114,5	15,6	Archives provinciales - Droits	114,5	85,0	29,5	
758,2	758,3	0,1	Publications officielles - Droits	758,3	813,8	(55,5)	
280,9	335,8	54,9	Divers	335,8	139,8	196,0	1
2 267,6	**2 420,9**	**153,3**	**Total des autres recettes**	**2 420,9**	**2 249,4**	**171,5**	
			Gouvernement du Canada				
154,2	-	(154,2)	Tourisme 1985	-	-	-	
231,0	-	(231,0)	Service de renseignements au public	-	-	-	
77,1	-	(77,1)	Programme des langues officielles dans l'enseignement	77,1	77,1	-	
462,3	**-**	**(308,1)**	**Total des recettes du Gouvernement du Canada**	**77,1**	**77,1**	**-**	
2 729,9	**2 420,9**	**(154,8)**	**Total des recettes - Programmes de fonctionnement courants - 14**	**2 498,0**	**2 326,5**	**171,5**	

Explication :

1. *Des recettes supplémentaires ont été obtenues grâce à une entente conclue avec l'Alliance touristique de l'Ouest et du Nord du Canada afin d'entreprendre des initiatives de commercialisation du tourisme aux États-Unis.*

Historique

lture, Patrimoine et Tourisme Manitoba

t quinquennal des dépenses et des effectifs par affectation

· les exercices de 1997 à 2001 clos le 31 mars

ıers de $)

	DÉPENSES RÉELLES ET AJUSTÉES									
	1996-1997		1997-1998		1998-1999		1999-2000		2000-2001	
\FFECTATION	ÉTP	$	ÉTP	$	ÉTP	$	ÉTP	$	ÉTP	$
Administration et finance	40,00	2 321,8	40,00	2 337,5	40,00	2 332,5	41,00	2 631,6	41,00	2 693,1
: Programmes relatifs à la culture, au patrimoine et aux loisirs	93,15	30 713,1	91,15	30 170,3	91,15	31 491,4	94,15	32 708,6	90,15	32 573,2
ı Documentation et information	147,37	9 124,1	149,37	9 080,7	148,50	9 632,2	153,50	10 374,6	155,50	10 668,2
ı Tourisme	36,41	5 889,0	37,41	7 326,3	37,41	7 637,2	38,41	8 213,2	38,41	7 551,5
Dépenses en ; immobilisations	-	5 988,1		7 183,2	-	4 973,8	-	4 699,5	-	4 402,7
' Amortissement	-	-		-	-	24,7	-	583,5	-	574,0
TAL	316,93	54 036,1	317,93	56 098,0	317,06	56 091,8	327,06	59 211,0	325,06	58 462,7